MONTRÉAL, VENDREDI 5 NOVEMBRE 1982, 98e ANNÉE, n° 257,
60 PAGES, 4 CAHIERS ●
HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢ 35 cents

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
la presse

LA «LOI OUELLET»

QUEBECAIR

C'EST LA FAILLITE SI OTTAWA S'ENTÊTE

C'est ce que prétend le Conseil des ministres du Québec réuni hier en séance d'urgence pour étudier l'impact du projet de loi surprise présenté au Sénat et visant à expulser les provinces du champ du transport inter-provincial. Le gouvernement du Québec donne huit jours à Ottawa pour revenir sur sa décision, sans quoi Québec ne répondra plus de l'avenir de Quebecair.

page B 1

AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DE CHOISIR

TORONTO RÉCLAME LE CENTRE INTERNATIONAL DE BIOTECHNOLOGIE (ONU) VOULU PAR MONTRÉAL

page A 5



Sears
vous en avez pour votre argent...et plus

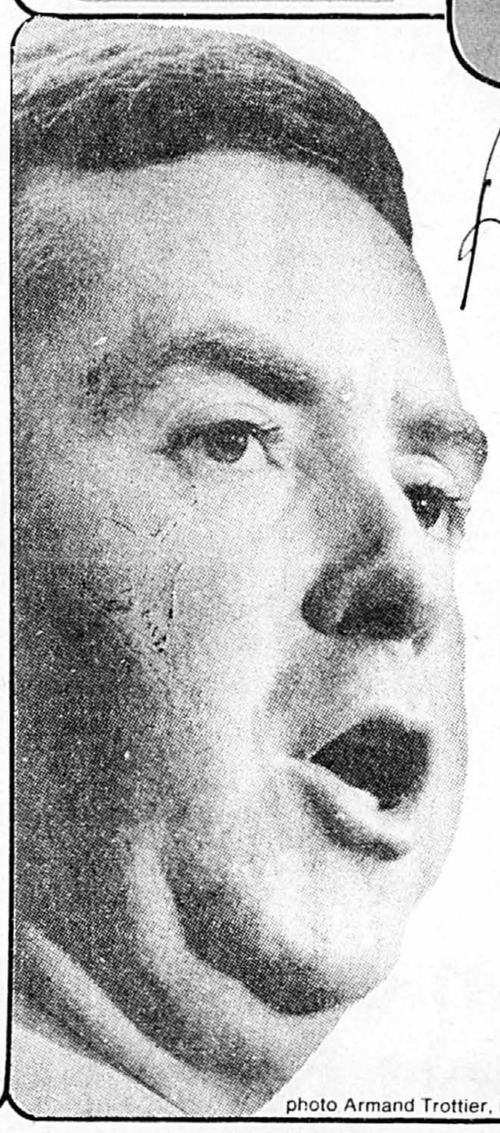


photo Armand Trottier, LA PRESSE

LE TOUR DE CLARK À LA TÉLÉ

LES LIBÉRAUX BLOQUENT DES DOSSIERS QUÉBÉCOIS

Le chef conservateur avait choisi d'exercer hier soir son droit de réplique au triptyque télévisé du premier ministre Trudeau. Son allocution — différente en français de ce qu'elle était en anglais — a appris aux téléspectateurs de Radio-Canada que le gouvernement libéral «a délibérément bloqué des dossiers et des fonds pour la province de Québec». M. Clark n'a pas précisé sa pensée à cet égard, se contentant d'ajouter plus loin qu'à son avis, les députés libéraux du Québec à Ottawa «ne représentent pas vraiment les aspirations» des Québécois.

page A 7

LA CAISSE DE DÉPÔT NE PEUT ACCROÎTRE SA PART DU CP

Le projet de loi pour interdire aux provinces de détenir plus de 10 p. cent des actions des sociétés de transport à vocation interprovinciale ou internationale menace directement la Caisse de dépôt et placement du Québec qui détient 9.2 p. cent des parts du Canadien-Pacifique. Le ministre fédéral André Ouellet l'a reconnu hier en Chambre.

page B 1

ÉDITO

ÉTRANGE CONTRÔLE SUR LE TRANSPORT

PAR JEAN-GUY DUBUC

page A 6

TABLOÏD SPORTS

NORTH STARS 3
CANADIEN 8

LA LNH: DÉFICIT DE 20 MILLIONS EN 81-82

page 5

Une entrevue exclusive accordée à Réjean Tremblay par le président John Ziegler de la Ligue nationale de hockey.



ESPAGNE

LE VOYAGE PAPAL PERTURBÉ PAR L'ASSASSINAT D'UN GÉNÉRAL

page A 9

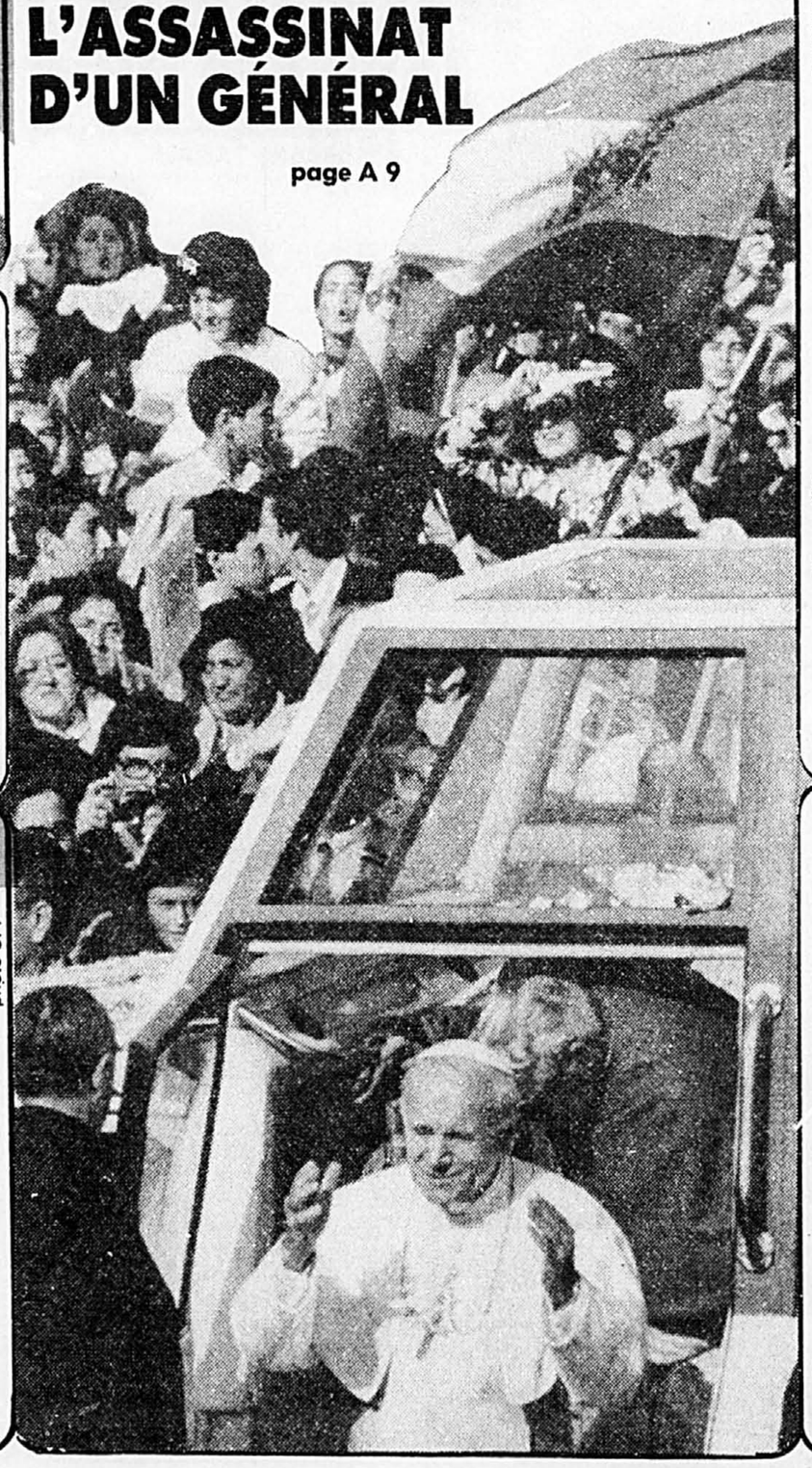


photo UPI



MANQUE D'ARGENT: LA RÉFORME DES PENSIONS EST REPORTÉE SINE DIE

CONGRÈS LIBÉRAL

page A 4

LES JEUNES ACCUSENT LES AÎNÉS DE MANIPULER LES GENS

PAR LES SONDAGES, LA PROPAGANDE ET LE PATRONAGE

page A 4

L'ÉCONOMIE

WALL STREET
VOLUME RECORD DE TRANSACTIONS HIER

ESCOMPTE
CHUTE LÉGÈRE : LES BANQUES ATTENDENT

COMMERCE
UN SURPLUS DE 12.8 MILLIARDS EN 1982

page B 1

SOMMAIRE

Annonces classées: B 3, C 4 à C 9 et sports 14
Arts et spectacles: B 7 à B 12
—Cinéma: A 10
Carrières et professions: B 3
Décès, naissances, etc.: C 10
Économie: B 1 à B 6
Éditorial: A 6
Êtes-vous observateur?: C 5
FEUILLETON: C 7
Horoscope: C 6
Jardinage: C 6
Le monde: A 9
Météo: A 2
Mots croisés: C 8
« Mot-mystère »: C 8
Quoi faire aujourd'hui: A 10
Télévision: B 7
—Télé-câble: B 12
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: C 1
TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées: 18
Mots croisés: 18

Les certificats de DÉPÔT GARANTI du Trust Général le mode d'épargne d'un intérêt SUPÉRIEUR

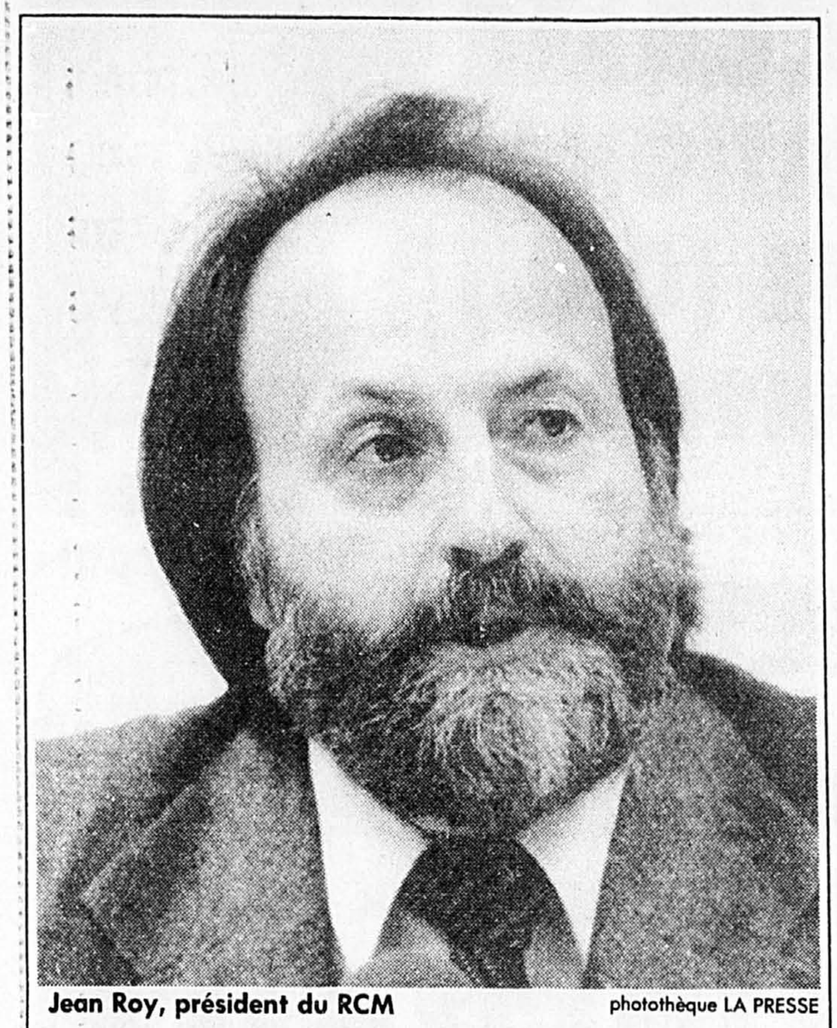
• Taux d'intérêt élevé
• Sécurité du capital et des intérêts
• Aucun coût
• Taux d'intérêt garanti
• Souplesse dans le paiement des intérêts
• Conseillers financiers à votre service

13%

Intérêts versés annuellement.
Période de 5 ans.
Dépôt minimum 500$.
D'autres certificats à des taux différents sont offerts pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.
Taux sujets à confirmation.

TRUST GENERAL
Montreal/University: 1100, University, 871-7200
Montreal/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 861-8383
Outremont: 1-Vincent d'Indy, 739-3265
NOUVEAU
Renseignez-vous sur nos certificats depomatic garantis
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES



Jean Roy, président du RCM — photothèque LA PRESSE

DÉJÀ 4 200 MEMBRES

Au RCM, on revit « l'esprit de 74 »

« Nous avons bien fait nos classes. Nous avons maintenant une très bonne cohésion. Nous sommes redevenus le parti de 1974. Bien avant les prochaines élections, nous avons atteint 4 200 membres et ce chiffre sera largement dépassé le 14 novembre ».

C'est Jean Roy qui parle, président du Rassemblement des citoyens de Montréal et candidat dans le district (39) Saint-Jean-Baptiste.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Selon M. Roy, l'arrivée de Jean Doré comme candidat à la mairie a refait l'image du parti. Le RCM a maintenant une meilleure pénétration dans toutes les couches de la société, dit-il.

La campagne de financement n'a toutefois pas donné les résultats escomptés. Si bien que le RCM ne fera pas de publicité à la radio et à la télévision, ce qu'il avait prévu de faire au cours de sa dernière semaine de campagne. Pas question cette fois-ci, confie M. Roy, de se retrouver cousus de dettes comme après la campagne de 78. Le RCM avait alors accumulé pour $30000 de dettes. Le pire de tout, c'est que ces sommes n'ont pas été remboursées par l'Etat, le parti n'ayant pas recueilli 20 p. cent des suffrages.

Le RCM en est à sa troisième campagne. Il est né en 1974, regroupant divers éléments de la gauche montréalaise, dont le PQ-Montréal. Il fait cause commune sur un certains nombre d'idées qui avaient été défendues par le FRAP (Front d'action populaire). Et il produit un manifeste: «Une ville pour nous ».

Le parti a le vent dans les voiles. Peu avant le scrutin, il regroupe quelque 3 000 membres. Le financement va très bien. Au grand soir, c'est l'euphorie : 18 conseillers du RCM prennent le chemin de l'Hôtel de ville. A leur tête, un parfait inconnu qui, même défait à la mairie, deviendra une vedette politique québécoise : le jésuite Jacques Couture, futur ministre de l'Immigration dans le cabinet Lévesque.

Mais l'euphorie se révèle éphémère. Alliance plutôt hétéroclite, le parti ne tarde pas à vivre des divisions internes dramatiques. La direction du parti doit faire des prouesses pour sauver ce qui peut l'être. C'est-à-dire bien peu, puisque qu'en 78, un seul candidat du RCM passe le test, Michael Fainstat.

En plus de Jean Roy, on retrouve dans la présente campagne quatre autres candidats de la première fournée : John Gardiner, Arnold Bennett, André Berthelet et Michael Fainstat. Le parti espère au moins répéter l'exploit de 74. Il profite, comme ses adversaires d'ailleurs, du taux élevé de chômage. Des chômeurs de tous âges travaillent bénévolement pour le RCM.

Le directeur de la campagne électorale pour le RCM est Jean-Robert Choquette. Ex-chef de cabinet de Lucien Lessard, il occupait les mêmes fonctions aux dernières élections. Choquette été mis en « disponibilité » quand Lucien Lessard a quitté le cabinet.

Si jamais le RCM mord la poussière le 14 novembre, Jean Roy affirme que le parti va continuer à travailler pour revenir plus fort en 1986. Mais, chez le RCM on est confiant, on se sent renaitre l'esprit de 74.

SUR LE MODÈLE DE VANCOUVER ET TOKYO

Doré propose d'ouvrir des kiosques de police dans les quartiers

L'intensification et la généralisation des patrouilles à pied et la remise en place de certaines escouades spécialisées sont deux mesures à prendre rapidement, pour améliorer la sécurité des Montréalais, selon le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le candidat à la mairie Jean Doré a souligné hier que dans le dernier sondage Sorecom, la sécurité publique était la question qui préoccupait le plus les citoyens, peu importe leur groupe d'âge.

« Cette préoccupation, mentionne-t-il, est d'autant plus compréhensible, qu'on note une augmentation marquée de la criminalité et, parallèlement, une baisse inquiétante du taux de solutions des crimes contre les personnes et contre les biens matériels. »

Afin de rapprocher le policier du citoyen, un gouvernement municipal RCM tentera une expérience en créant des kiosqques de police dans des quartiers, comme celui de Côte-des-Neiges. « Ces mini-postes de police, explique Me Doré, auront deux policiers et seront situés dans des centres commerciaux et ailleurs. Pendant qu'un des deux policiers fait sa ronde, l'autre demeure sur place et répond aux questions des citoyens. L'expérience tentée dans les ville de Vancouver et de Tokyo a été un succès. Le nombre de crimes a beaucoup baissé. Une ville comme Montréal doit aussi embaucher dans son corps de police des personnes appartenant à différents groupes ethniques, afin de faciliter le travail dans certains quartiers. »

Pour augmenter le taux de solutions des crimes, le candidat Michael Fainstat, se dit d'accord avec la Fraternité des policiers qui demande de rétablir la patrouille de nuit, suprimée par l'ancien-directeur Henri-Paul Vignola.

Le RCM est d'avis qu'il faut augmenter la présence policière dans les rues afin de réduire les actes de vandalisme. Le secteur des rues Darlington et Goyer est une cible favorite de voyoux. La semaine dernière, les pneus de 60 autos en stationnement ont été tailladés.

Éclairage des ruelles

M. Doré pense qu'il est temps que la Ville procède à l'éclairage des ruelles, l'obscurité qui y règne étant une autre cause de la croissance des cambriolages et des attaques sur des personnes, principalement les femmes qui ont de plus en plus peur de sortir le soir.

En matière de sécurité, Jean Doré a mentionné qu'il importe de comprendre que cette préoccupation englobe également toute la question des incendies à Montréal. Il déplore la coupure radicale des effectifs du service de prévention des incendies. Le nombre des inspecteurs a été réduit de 32 à 10.

« Il faut aussi penser à la sécurité des cyclistes », ajoute le candidat à la mairie du RCM. « L'administration Drapeau-Lamarre n'a pas cru bon aller chercher une subvention de $300 000 au ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche accordée pour aménager les pistes cyclable. De plus en plus, il y a des personnes qui utilisent la bicyclette, il faut donc leur donner des pistes pour circuler librement. On pourrait leur réserver, par exemple, la rue Henri-Julien. »

Groupes ethniques

Au cours d'une récente rencontre avec des représentants du Conseil des minorités ethniques, Jean Doré a fait part des engagements de son parti touchant les préoccupations des différents groupes ethniques. Ainsi le RCM créerait un Bureau d'accueil pour les nouveaux arrivants, qui s'occuperait d'information et de dépannage, en collaboration étroite avec les diverses organisations ethniques qui existent déjà. Ensuite, pour contrer l'homogénéisation de Montréal, le RCM favoriserait le caractère propre à certains quartiers en consultation avec les citoyens. Par ailleurs, le RCM se préoccuperait d'encourager l'embauche de fonctionnaires des divers groupes ethniques, en particulier dans les services de police, ce qui aurait pour effet de favoriser une meilleure collaboration entre les forces de l'ordre et les habitants de certains quartiers, et éliminerait les frictions qui souvent sont le fait de l'incompréhension.

Le Parti municipal se plaint du rapport financier remis aux électeurs par Robidas

Le Parti municipal de Longueuil portera plainte auprès du président des élections et du ministre des Affaires municipales au sujet d'un « emploi présumément illégal des attributs de la mairie » par le maire sortant, M. Marcel Robidas, et de diffusion non autorisée de matériel publicitaire par ce dernier.

GERMAIN TARDIF

Le chef du PML, M. Jacques Finet, devait donner aujourd'hui une conférence de presse à ce sujet.

A quatre jours des élections municipales, M. Robidas, leader du Parti civique et qui tente d'obtenir un renouvellement de mandat à la mairie contre M. Finet, a publié un rapport sur la situation financière de la ville pour 1982 avec prévision pour 1983.

Ce rapport a paru, mercredi, sous forme d'une feuille de couleur bleue insérée à l'intérieur du Courrier du Sud, hebdomadaire régional à fort tirage.

En préambule, M. Robidas signale qu'il agit ainsi pour se conformer aux dispositions de la Loi sur les cités et villes du Québec qui obligent le maire à faire un tel rapport un mois avant la présentation du budget.

Toutefois ce rapport est normalement présenté lors d'une assemblée du conseil municipal, ce qui n'a pas été fait en raison de la période électorale en cours pendant laquelle le conseil ne siège pas.

Le document fait état, entre autres, d'un surplus de $2,803,111 des revenus sur les dépenses, en 1981, et d'un autre surplus de $526,000 prévu pour 1982, lorsque l'année sera terminée.

Le maire sortant prévoit aussi une hausse du service de la dette qui la ferait passer de $20,590,000 à $22,420,000, ce qui occasionnerait une hausse de 3 cents par $100 d'évaluation de la taxe foncière affectée à ce poste.

D'autre part, il prévoit une diminution de la contribution de la ville au transport en commun mais des hausses dans les contrats de déneigement et de cueillette des ordures.

Somme toute, conclut-il, le budget 1983 représentera une hausse sur le budget 1982 mais qui ne devrait pas dépasser 7 p. cent.

EN BREF

par Florian Bernard

Le GAM: victime de dégats

Le candidat à la mairie du GAM, Henri-Paul Vignola, s'est plaint d'actes de vandalisme qui auraient été commis à l'endroit de certains de ses candidats. Ainsi, le comité du candidat Fernando Spatolisano, dans Rivière-des-Prairies, aurait reçu la visite de malfaiteurs qui auraient causé divers dégats, notamment à la voiture du plaignant. Des vitres auraient également été fracassées. M. Vignola a déploré ces gestes au cours de sa conférence de presse. Rien ne permet toutefois d'assimiler ce vandalisme à la campagne en cours ni de l'attribuer à une formation politique quelconque.

Dorval: élu par acclamation

Un seul membre du conseil actuel de Dorval est sûr de poursuivre son mandat. Il s'agit de M. Frank Richmond qui a été réélu par acclamation au siège numéro 3. Il y aura scrutin à tous les autres postes, y compris celui de la mairie où trois candidats sont en lice. M. Richmond a été élu pour la première fois en 1974.

CUM: 14 villes en élection

La majeure partie du territoire de la Communauté urbaine de Montréal sera en élection le 7 novembre prochain. Il y aura scrutin dans 14 des 28 villes de la CUM, y compris Montréal. Ces municipalités représentent une population globale de 1,451,730 habitants. Outre Montréal, des élections auront lieu à Baie d'Urfé, Beaconsfield, COte Saint-Luc, Dollard-des-Ormeaux, Dorval, Hampstead, Montréal-Nord, Pointe-Claire, Roxboro, Sainte-Anne-de-Bellevue, Saint-Laurent, Saint-Léonard et Saint-Pierre.

LA GRC ET LES LISTES DU PQ

La cour décidera de la suite des procès le 16

Convoqués en cour, lundi dernier , sous l'inculpation d'avoir, le 8 janvier 1973, dérobé les listes de membres du Parti québécois dans les locaux des Messageries Dynamiques, rue Jeanne-Mance, dix policiers de la Gendarmerie Royale sauront, mardi le 16 novembre, s'ils subiront ou non leur procès pour cette accusation découlant des recherches de la Commission Keable, ou s'ils s'en tireront immédiatement par une suspension définitive des procédures.

LÉOPOLD LIZOTTE

Après avoir entendu, pendant toute la journée d'hier, les divers procureurs de la défense, soit Mes Harvey Yarosky, Morris Fish, Pierre Lamontagne et Richard Mongeau, ainsi que le procureur-chef de la Couronne, Me Jean-Pierre Bonin,le juge André Biron, de la Cour supérieure, a en effet choisi cette date pour décider si, oui on non, il suivra le précédent établi il y a quelques semaines par le juge Benjamin Greenberg, dans le cas d'un premier policier accusé du même délit, l'inspecteur Claude Vermette.

A ce moment-là , le magistrat s'était appuyé sur la charge à l'emporte-pièce faite par le premier ministre René Lévesque lui-même , le 5 mai dernier, lors d'un débat soulevé par le chef de l'opposition Claude Ryan, sur les affirmations faites en cour par le témoin Robert Potvin. Rappelant les remarques faites par le juge Greenberg, les procureurs des dix autres policiers ont soutenu que la harangue de M. Lévesque a teinté irrémédiablement le crédibilité d'un témoin essentiel de la défense, l'intégrité des autres accusés et de leurs procureurs et politisé le processus judiciaire et tout futur procès de tous et chacun d'eux.

Ils ont affirmé que les commentaires du premier ministre ont causé un dommage irréparable en raison de leur nature inhérente, des images éclatantes utilisées , de l'autorité de la personne qui les a faites et de la publicité massive qui leur a été accordée par tous les médias, à travers le Québec.

Ils ont tout aussi bien soutenu que les requérants ont été privés, par la même occasion, de leur droit aliénable à ne pas être privés de leur liberté en conformité avec les principes de justice fondamentale, d'être présumés innocent avant l'instruction de leur cause, d'avoir une défense pleine et entière, de n'être jugés que sur une preuve légalement admissible, et par un tribunal indépendant et impartial.

A son tour, le représentant du procureur-général, Me Bonin, a plaidé principalement la question de juriridiction qui se pose dans ce cas-ci. Il a fait remarquer que, selon la loi, c'était le juge au procès qui devrait, et devrait seul, décider si les accusés doivent échapper au procès en raison des incidents du printemps dernier à Québec, et que la solution réclamée par leurs avocats ne constituait pas une solution au problème, mais une potion qui pourrait éventuellement se révéler sans efficacité.

Il a par ailleurs rappelé qu'il ne fallait évidemment pas perdre de vue que vivant dans une société démocratique, chaque citoyen avait le droit de militer dans la formation politique de son choix, et que le vol des listes de membres d'un parti constituaient au premier chef une violation criminelle de ce droit, violation à laquelle il fallait une solution judiciaire.

Les procureurs des policiers en riposte, se sont dit d'avis que le juge de la Cour supérieure avait tous les pouvoirs pour décider du sort des prévenus, puisque c'était devant ce tribunal qu'ils avaient été convoqués à l'ouverture du terme de novembre des assises.

On devine bien que si la défense remportait cette nouvelle manche,elle pourrait bien tenter ultérieurement de faire étendre cete décision de cour à d'autres accusations, et ce sont alors toutes les poursuites découlant de l'enquête Keable qui seraient en sérieux danger. Quoique, on le sait, il y a eu récemment appel contre le jugement Greenberg, que l'on a déjà commencé à invoquer comme un grand précédent qui a pu être établi en appelant à la rescousse la toute neuve charte des droits, contenue dans la nouvelle constitution canadienne.

Une période électorale sans histoire dans les villes des Basses Laurentides

Pendant que les élections municipales attirent de plus en plus l'attention dans l'île de Montréal, elles passent presque inaperçues dans les Basses Laurentides où les contribuables de seulement trois municipalités seront appelés, dimanche, à se choisir des élus pour les quatre prochaines années.

Les citoyens qui se rendront aux urnes le 7 novembre sont ceux de Boisbriand, de Rosemère et de Deux-Montagnes.

C'est à Boisbriand que la campagne soulève le plus d'intérêt alors que le maire sortant Nolan Filiatreault est opposé à Michel Gagné.

Dans le camp Action Boisbriand (groupe de Nolan Filiatrault), on

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

mentionne que la campagne est assez difficile et que les candidats et leurs organisateurs travaillent très fort.

« Boisbriand est la seule ville où l'on retrouve une gratuité totale pour les loisirs. Au cours de notre mandat de quatre années, nous n'avons augementé les taxes que de 8 p. cent », précise Nolan Filiatrault.

Du coté de Michal Gagné, on affirme que le vent va changer : « L'administration actuelle est essoufflée. Le principal problème de cette ville est d'ordre financier. Dans la région, Boisbriand est la ville la plus taxée », souligne le candidat Gagné. Ce dernier est un ancien conseiller municipal de l'équipe Filiatrault. En 1978, il s'était présenté sous une autre bannière et il avait été défait.

Quelques kilomètres au sud, deux anciens conseillers se font la lutte pour devenir maire de Rosemère. Pierre Robitaille occupe le poste de premier magistrat depuis l'été, alors qu'il a remplacé Roland Durand, nommé juge. Avant d'accéder au poste de maire, il était conseiller. Pour conserver son poste, il devra vaincre Yvon Brisebois. Six postes de conseiller sont aussi à pourvoir.

A Deux-Montagnes, Clifford Parr, maire depuis 1974, a entrepris une lutte contre Jean-Guy Bergeron pour garder son poste. M. Bergeron occupait l'un des six postes de conseiller avant de décider d'affronter le maire sortant.

Quinze candidats se font la lutte aux différents postes de conseillers.

Dans le secteur nord des Laurentides, une municipalité attire aussi l'attention pour ce qui est des élections de dimanche. Il s'agit de Saint-Calixte qui a connu beaucoup de problèmes au cours de la dernières année.

Le principal enjeu de la campagne est la police municipale. Dans le parti du Ralliement administratif municipal, on retrouve des candidats qui favorisent le maintien de la police municipale. Il s'agit de nouveaux venus avec comme candidat à la mairie Laurent Pellegrino.

L'autre candidat à la mairie est Guy Desrochers qui fait équipe avec des candidats qui préconisent l'abolition de la police.

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 8 Max.: 10
NUAG. AVEC AVER., VENTS MODÉRÉS
DEMAIN: PEU DE CHANGEMENT

La Quotidienne

Tirage d'hier	Numéro-boni
6022	057252

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	−2	0	Neige
Outaouais	8	10	Nuag., aver.
Laurentides	6	8	Nuag., aver.
Cantons de l'Est	6	12	Nuag., aver
Mauricie	8	10	Nuag., aver.
Québec	8	12	Nuag., aver.
Lac-Saint-Jean	4	9	Nuag., aver.
Rimouski	8	12	Nuag., aver.
Gaspésie	8	10	Nuag., aver.
Baie-Comeau	5	9	Nuag., aver.
Sept-Iles	5	7	Nuag., aver.

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	8	11	
Edmonton	−2	1	
Regina	−16	−5	
Winnipeg	−5	−1	
Toronto	9	15	
Fredericton	12	13	
Halifax	13	14	
Charlottetown	13	15	
Saint-Jean	5	10	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	17	23	Nlle-Orléans	9	19
Buffalo	9	21	Pittsburgh	8	19
Chicago	−4	7	S. Francisco	9	21
Miami	25	29	Washington	19	26
New York	15	19	Dallas	2	15

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	9	13	Madrid	9	18
Athènes	10	23	Moscou	0	8
Acapulco	20	31	Mexico	7	23
Berlin	8	14	Oslo	2	11
Bruxelles	9	15	Paris	10	14
Buenos Aires	9	18	Rome	6	20
Copenhague	7	12	Séoul	6	17
Genève	3	8	Stockholm	4	9
Hong Kong	24	25	Tokyo	12	19
Le Caire	15	26	Trinidad	23	29
Lisbonne	11	13	Vienne	5	5
Londres	7	12			

AVEC LE « SALAIRE DE LA TRAHISON»

Jodoin paie ses dettes à l'avocat d'un des accusés

LA COURONNE CLÔT SA PLAIDOIRIE AU PROCÈS DUBOIS-DUBEAU-BELZIL

■ Les premiers milliers de dollars qui ont été versés au journaliste Claude Jodoin pour son travail d'indicateur de police ont servi à rembourser des dettes contractées à l'endroit de Me René Duval, l'avocat actuel de Claude Dubois, pour lequel il a travaillé jusqu'en janvier 82.

MARTHA GAGNON

Plaidant à son tour hier, le procureur de la Couronne, Me Claude Parent a sorti le chat du sac devant les jurés qui s'apprêtent à entreprendre leurs délibérations au procès retentissant du trio Dubois-Belzil-Dubeau, accusé d'avoir comploté et assasiné Richard Desormiers, le beau-frère de Frank Cotroni, et Jacques-André Bourassa, au cabaret *Mon Pays*, il y a dix ans.

—Qu'est-ce que c'est au juste que l'argent touché par Jodoin? demande l'avocat en fixant les cinq femmes et sept hommes.

« Après avoir rencontré le capitaine Julien Giguère, de la police de la CUM, Jodoin a exigé un premier versement de $1 000 et ensuite de $3 000 pour payer des dettes personnelles. Quelles dettes? Des dettes à un bureau d'avocat. Quel bureau? Celui de Me René Duval ». Le procureur jette un coup d'oeil sur ses notes et poursuit.

Les policiers, dit-il, lui ont ensuite offert un salaire de $400 par semaine pour lequel il a dû travailler très fort. Il y aussi une somme de $16 000 qui ne vient ni du ministère public ni des policiers. Mais il est complètement faux d'affirmer, comme l'a fait Me Robert La Haye, que Jodoin recevra un boni à la fin du procès si les accusés sont trouvés coupables. Une telle entente n'a jamais existé. Bien sûr, il recevra l'argent nécessaire pour refaire sa vie et se relocaliser, ajoute Me Parent.

À plusieurs reprises l'avocat soulève la question, la seule, que les jurés devront se poser une fois qu'il se seront retirés pour décider du sort des accusés : « Est-ce que les délateurs Donald Lavoie et Claude Jodoin vous ont dit la vérité ou est-ce un *frame up* de la police? ». Me Parent soutient que si l'on regarde la preuve d'une façon sérieuse et logique on ne peut que rendre un verdict de culpabilité.

La défense, affirme-t-il, n'est pas parvenue à ébranler les témoignages de Jodoin et de Lavoie qui sont confirmés par les armes et les balles qui ont été retrouvées, les déguisements, l'autopsie, la balistique et les rapports policiers. Me Parent va même plus loin en déclarant que la défense a fait entendre des témoins non crédibles, de la qualité de Maurice Poirier, le co-propriétaire du *Mon Pays* qui a un dossier judiciaire bien rempli et qui nie même les déclarations qu'il a faites au policier en 73. À cette époque, il n'avait rien vu; aujourd'hui il a tout vu.

Me Parent s'interroge : si Lavoie et Jodoin content autant de mensonges qu'on veut le laisser croire, « comment se fait-il que la défense n'ait pas convoqué à témoigner tous les avocats dont les noms ont été mentionnés par les délateurs au cours du procès? ». Lavoie et Jodoin jurent que plusieurs avocats ont entendu parler du « cas » Desormiers, le beau-frère de Cotroni qui était devenu gênant pour CLaude Dubois.

« Pourquoi n'a-t-on pas appelé dans le box des témoins les avocats Sydney Leithman, Roland Blais, Goldenberg et Frank Shoofey. Pourquoi ne sont-ils pas venus contredire Lavoie et Jodoin sur des points essentiels? ».

Me Parent rappelle aux jurés la rencontre entre Frank Cotroni et CLaude Dubois au bureau de Me Leithman, laquelle avait pour but de discuter des troubles causés par Richard Desormiers. Il rappelle aussi la présence de Me Frank Shoofey au party de mariage de Michel Dubeau, le frère de l'accusé Claude, au cours duquel l'avocat a demandé « l'aide de Dubois, de Dubois les *gros bras*» parce qu'il craignait qu'un de ses clients ne lui fasse du trouble. Il parle également des renseignements policiers que Jodoin affirme avoir transmis après le double-meurtre à Me Roland Blais, l'avocat qui défendait les intérêts du groupe.

Durant plus d'une heure, Me Parent tente de ridiculiser les témoins présentés par la défense, tous des anciens employés du cabaret *Mon Pays*, qui « tout d'un coup se décident à dire des choses », à modifier la version qu'ils avaient donnée aux policiers en 73. Curieusement, plusieurs d'entre-eux ont rencontré juste avant de venir témoigner un certain André Durocher qu'on a déjà vu en compagnie de Adrien Dubois, le frère de l'accusé.

« Ça tire d'un bord et de l'autre; il fait noir dans le *club*, il y a beaucoup de bruit et d'excitation et pourtant, ces témoins qui, plutôt que d'avoir peur, prennent le temps de remarquer les yeux de l'un des assasins (qui ne sont pas ceux des accusés), la forme et la couleur des perruques, enfin de nombreux détails. Ça n'a pas de sens, c'est de la fabrication de témoignages dix ans plus tard », lance le procureur.

Quant aux témoignages de Claude Dubois, de Yvon Belzil et de Claude Dubeau, Me Parent affirme que « ça ne tient pas debout ». Tout le monde se rencontre régulièrement au restaurant, au 157 Saint-Catherine, pour manger des hot dog et parler de la pluie et du beau temps. On fréquente les mêmes clubs mais on n'a pas de véritables relations d'affaires.

Il faut croire Donald Lavoie qui, dit-il, accompagnait Claude Dubeau le soir du meurtre, à la demande de Dubois. « Pensez-vous un seul instant qu'il s'agit d'un *frame-up* avec tous les détails qu'il a pu vous donner. Évidemment la police lui a fait certaines promesses en échange de son témoignage mais si elle ne l'avait pas fait, nous n'aurions RIEN. Aucune preuve. Où est le scandale? Jodoin et Lavoie sont des délateurs nécessaires et utiles parce que sans eux, on ne pourrait pas amener en justice les Dubois, Dubeau et Belzil ».

Les plaidoiries sont terminées. Les jurés reviendront lundi pour entendre les directives du juge Gérald Ryan.

Une dispute raciale entraîne la fermeture d'une école

■ Une dispute survenue mardi entre deux jeunes gens à la polyvalente Antoine-de-Saint-Exupéry, au sujet d'une partie de ping-pong, et qui s'est poursuivie hier matin entre deux autres jeunes, a entrainé la fermeture de l'école jusqu'à lundi prochain.

RAYMOND GERVAIS

Selon le directeur de l'institution, M. Jean-Guy Camirand, la décision de fermer l'école a été prise afin de calmer les esprits des étudiants qui ne cessaient de s'échauffer depuis mardi dernier.

Après être sorti à l'extérieur règler leur compte, l'étudiant noir a été frappé à la figure par le Blanc. Ce dernier a été chassé de l'école par la direction pour s'être battu, tandis que le jeune Noir recevait les premiers soins de l'infirmière de la polyvalente.

Toujours selon M. Camirand, le jeune Noir victime de l'agression du Blanc a immédiatement crié à l'injustice et au racisme et est allé chercher son frère, son cousin et toute sa parenté, pour lui venir en aide. La direction de l'institution a d'abord réussi à calmer tout le monde, mais mercredi matin, le cousin du jeune étudiant noir est revenu à l'école avec une dizaine d'autres personnes afin d'obtenir l'adresse du jeune Blanc qui avait été expulsé la veille.

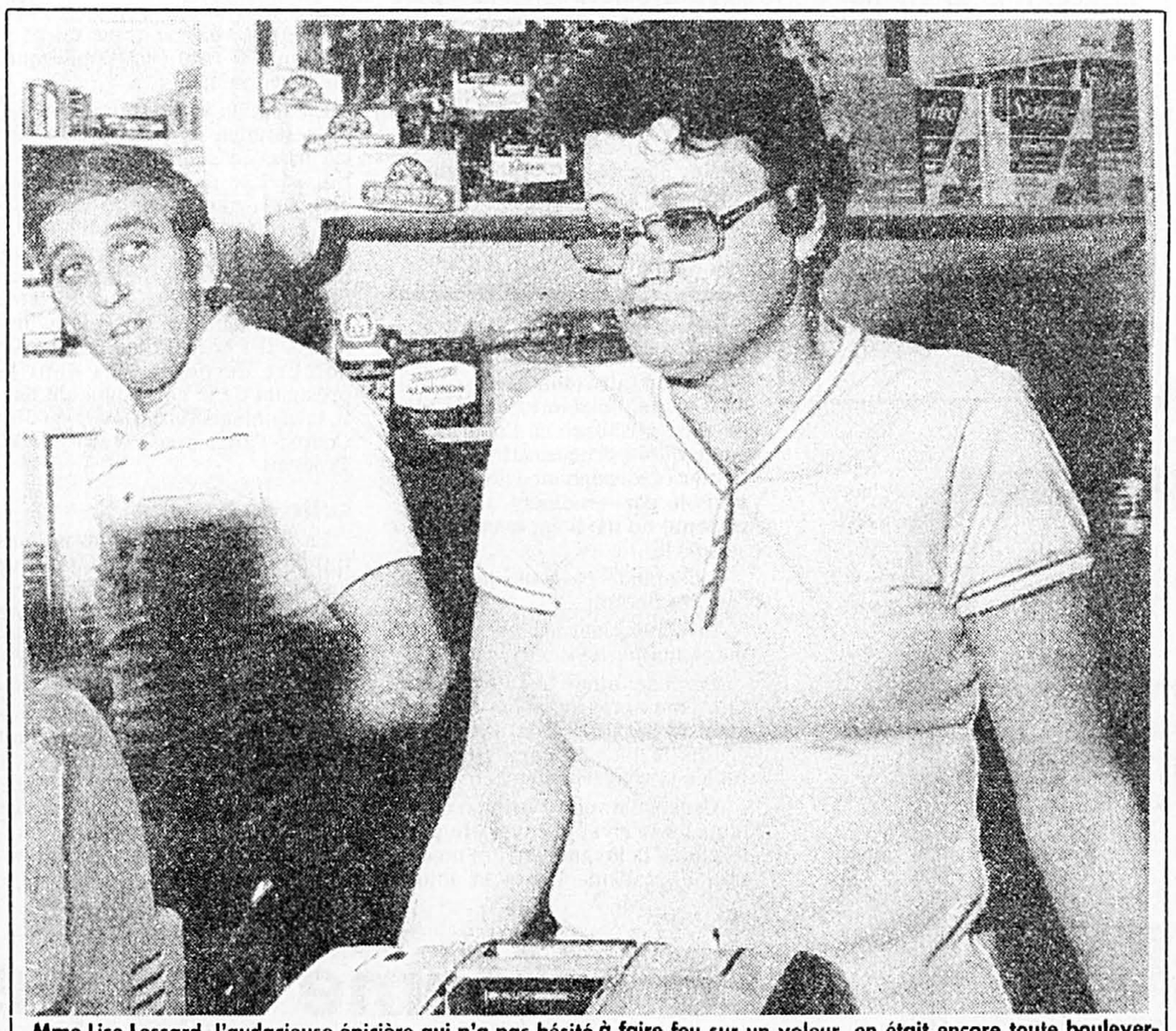
Encore là, la direction de la polyvalente a tenté de raisonner, mais sans succès, avec les jeunes Noirs qui venaient de recevoir l'appui d'une centaines d'étudiants haïtiens de la polyvalente.

Comme le ton de la conversation entre ces derniers et la direction de l'école montait toujours, et que des menaces ont été proférées à l'endroit du directeur, la police de la CUM est intervenue afin de disperser les manifestants; et le cousin du jeune Noir a été arrêté.

Hier, une seconde bagarre entre des étudiants blancs et des étudiants noirs de la polyvalente a éclatée à la cafétéria, encore une fois des Haïtiens non inscrits à l'école, ont tenté de pénétrer à l'intérieur de l'institution afin de faire un mauvais parti à des étudiants blancs. La police est intervenue à nouveau et un Noir a été arrêté.

Le directeur Camirand a affirmé qu'il prendrait tous les moyens à sa disposition afin d'assainir le climat qui prévaut actuellement à Saint-Exupéry. « Deux étudiants blancs ont été suspendus, tandis qu'aucun Noir ne l'a été; il n'y a donc pas lieu de crier au racisme », a déclaré M. Camirand.

La direction de l'insitution entend d'ailleurs remédier au problème dès lundi, et elle s'est assuré la collaboration de ses trois professeurs d'origine haïtienne.



Mme Lise Lessard, l'audacieuse épicière qui n'a pas hésité à faire feu sur un voleur, en était encore toute bouleversée, hier à l'arrivée de LA PRESSE. À gauche, son mari, qui, il y a deux ans a été moins chanceux. photo René Picard

«JE NE RESTERAI JAMAIS PLUS SEULE AU MAGASIN»

Une épicière abat un voleur à bout portant

■ « Quand les deux gars m'ont menacée d'un couteau, un instant j'ai figé sur place. J'étais seule dans le magasin. J'aurais pu me faire poignarder plusieurs fois derrière mon comptoir... Puis, j'ai pris le revolver et j'ai tiré presque à bout portant sur le gars sans savoir où je visais et une autre fois mais le coup n'est pas parti. C'était moi ou lui... Le gars n'est pas tombé, mais il a fait une drÔle de grimace. La poignée de 25 cents a revolé partout. »

GEORGES LAMON

Mme Lise Lessard que LA PRESSE a rencontrée hier, était encore toute secouée par le drame qu'elle venait de vivre, vers 12h30 dans sa petite épicerie-dépanneur, située au 2300 rue Quesnel, dans la Petite Bourgogne. Elle raconte avec des détails et des gestes précis comment son agresseur « d'une main tenait son couteau et de l'autre vidait la caisse ($358) ».Se culpabilisant même : « J'ai dit à mon mari, j'ai eu un hold-up, je l'ai tiré, je vais aller en prison! »

Tragédie qui a causé des blessures graves à l'un des voleurs. En effet, le jeune homme âgé de 25 ans, et originaire de la région de Vancouver, se trouve entre la vie et la mort à l'hÔpital Général de Montréal, ayant été atteint d'une balle de calibre .22, à proximité du coeur. Quant à son acolyte, âgé de 18 ans et originaire du même endroit, il a été capturé par les policiers quelques rues plus loin. La victime, quant à elle, s'est affaissée à quelque 600 pieds du dépanneur, à l'angle des rues Saint-Jacques et de la Montagne, son couteau auprès de lui. Selon des sources policières, les deux suspects ,connus des policiers de la région de Vancouver, ne se trouvaient à Montréal que depuis environ une semaine.

Pendant que les deux voleurs s'enfuyaient, Mme Lessard essayait d'appeler son mari qui venait de partir pour aller diner.

« J'essayais de crier Henri, dit-elle, mais il était en haut et ne m'entendait pas. J'ai cogné sur le tuyau vert, c'est notre signal d'alarme en cas de danger. Je revoyais mon mari attaqué il y a deux ans, le croyant même mort. »

En effet, il y a deux ans, M. Henri Lessard, seul dans son magasin avait reçu la visite de trois jeunes voleurs armés de couteaux; ils l'avaient soulagé de $1 200, lui assénant de surcroit une quarantaine de coups, l'handicapant ainsi pour la vie.

D'ailleurs, lorsque M. Lessard en parle, c'est encore avec de la rage au coeur : « J'aime mieux mourir que de trembler, moi, avoue-t-il, en servant un client qui vient d'apprendre la nouvelle. J'ai un petit souvenir pour la vie, ajoute-t-il, en montrant sa main droite à demi-morte. Chose certaine,il y en a au moins un qui ne reviendra plus. »

Mme Lessard admet pourtant qu'elle appréhendait le drame : « Depuis une semaine, explique-t-elle, je me disais qu'il allait arriver quelque chose, je ne sais pas, j'avais comme un pressentiment... Maintenant, ajoute-t-elle, je vais avoir peur tout le temps, chose certaine je ne resterai plus jamais seule dans le magasin, on fermera s'il le faut. »



Les primes d'assurance les plus chères au pays

■ À l'époque où le Parti québécois parlait d'instaurer un régime étatique d'assurance automobile, on soutenait souvent que les compagnies s'enrichissaient aux dépens des « pauvres consommateurs sans défense ».

La Régie de l'assurance automobile du Québec est aujourd'hui une réalité, et une réalité quand même assez bien acceptée. Or, à la suite d'autres mesures coercitives adoptées par le gouvernement pour ralentir la courbe des accidents sur la route, les Québécois ont déjoué les calculs actuariels de la régie, avec le résultat que cette dernière affichera un surplus de quelque $200 millions à la fin de l'année.

S'il s'agissait d'une entreprise privée, les différents groupes de consommateurs exigeraient probablement une réduction de primes, mais comme on a affaire à une régie gouvernementale, on devra se contenter d'un gel de la prime à $95 pour les deux prochaines années.

Cependant, la note totale « *assurance-immatriculation* » n'en continuera pas moins de grimper de $4 par année et vaut sans doute mieux ne pas insister car le ministre des Finances pourrait bien être tenté de faire comme il a fait avec Hydro-Québec et la Société des alcools du Québec : réclamer de la régie qu'elle lui verse des dividendes.

Des coûts comparatifs

Rappelons un intéressant tableau comparatif que nos confrères de « The Gazette » publiaient il y a quelques semaines et qui illustrait à quel point la note des Québécois en matière d'assurance et d'immatriculation est salée par rapport à celle des citoyens des autres provinces.

On comparait les primes payées par un conducteur de 30 ans, au dossier routier vierge depuis cinq ans, et conduisant une voiture de taille moyenne 1981.

Au chapitre de l'assurance, précisonser qu'elle est entièrement étatisée dans trois provinces, le Manitoba, la Saskatchewan et la Colombie-britannique. Au Québec, la prime étatisée ne couvre que les blessures corporelles.

Toujours au Québec, l'ensemble des assurances, prime de $95 versée à la régie comprise, coûte $861. C'est 51,6 p. cent de plus que le deuxième coût en liste (Ontario, $568); 79,0 p. cent de plus que la moyenne nationale de $481,10 et 178,6 p. cent de plus que le coût le moins élevé (Île-du-Prince-Édouard, $309).

Pour ceux qui seraient tentés de faire valoir que le nombre peu élevé de voitures dans cette petite province diminue sensiblement le risque d'accidents et partant les primes, précisons que ce qui coûte $861 au Québec coûte $461 au Manitoba, $391 en Saskatchewan et $448 en Colombie-britannique, où ce coût comprend en sus l'immatriculation du véhicule!

Voyons maintenant les droits d'immatriculation et du permis de conduire. À $107, les Québécois paient 64,6 p. cent de plus que les Ontariens qui viennent au second rang à $65; 234,4 p. cent de plus que le deuxième citoyen le moins taxé (l'Albertain, $32), compte tenu de la remarque faite précédemment au sujet de la Colombie-britannique, et 120,4 p. cent de plus que la moyenne nationale.

Enfin, pour l'ensemble, assurance et immatriculation, le Québécois doit payer $968, soit 52,9 p. cent de plus qu'en Ontario ($633), 82,8 p. cent de plus que la moyenne nationale ($529,65) et 179,8 p. cent de plus que le citoyen le moins taxé à cet effet, celui de l'Île-du-Prince-Édouard à $346.

Le Québec est également champion pour le coût du litre d'essence et nous avons, en prime, l'honneur de rouler sur les seules autoroutes à péage du pays.

Un journal de quartier à lire

Certains journaux de quartiers ou de formations politiques véhiculent une idéologie plutôt que d'aborder les vrais problèmes des citoyens. Une louable exception qui démontre qu'on peut faire un bon journal sérieux tout en se préoccupant des problèmes immédiats des contribuables : *« Liaison St-Louis »*.

Retombée économique due au Stade

Vous vous souvenez peut-être de Pierre Jutras, cet inventeur québécois qui travaille avec les structures gonflables et qui avait offert de recouvrir le Stade olympique pour une somme relativement peu coûteuse?

Même si son offre n'a pas été retenue par le gouvernement provincial, il n'aura finalement pas tout perdu. Après avoir couché sur papier le fruit de son travail des derniers mois, M. Jutras négocie actuellement, par le biais de la compagnie japonaise Misumo, l'installation d'un toit gonflable pour des courts de tennis au Japon. Si l'expérience réussit, M. Jutras est d'avis qu'il pourra réaliser plusieurs ventes tant au pays du soleil levant qu'au Canada, où ces structures pourraient couvrir des piscines ou des courts de tennis extérieur, pour un prix d'environ $7 du pied carré.

Dans l'immédiat, M. Jutras prépare sa participation à la prochaine exposition de tentes-ballons de Cologne.

La SIC doit accepter

Maintenant que la Commission parlementaire de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a décidé d'inviter la Société immobilière du Canada à Mirabel à venir témoigner à la mi-novembre, afin de faire connaitre ses projets quant à l'avenir de Mirabel, la SIC se doit d'accepter l'invitation. À la condition, bien sûr, que cette présence ne se transforme pas en tribune pour « planter » le gouvernement fédéral, assurance que les dirigeants de la SIC pourraient sans doute obtenir du président de la Commission parlementaire.

Double meurtre et tentative de suicide

■ Un homme âgé de 35 ans, Barry Phillips, repose toujours dans un état critique à l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville, où il a été admis tôt hier matin pour avoir tenté de s'enlever la vie, après avoir tué sa femme Louise, âgée de 35 ans et son fils Carl, âgé de 11 ans.

RAYMOND GERVAIS

Ce drame familial, le deuxième à survenir en moins de deux semaines à Montréal, s'est déroulé dans la nuit mercredi à jeudi, au 100 Sommerset Road, à Dollard-des-Ormeaux.

Selon les informations recueillies, M. Phillips aurait été en proie depuis quelque temps à une violente dépression nerveuse, consécutive à la perte de son emploi. Dans un moment de folie, le père aurait battu à mort sa femme et son fils à l'aide d'un objet contondant pour ensuite tenter de se suicider en fonçant avec sa voiture sur un pilier de ciment du boulevard Gouin, sous l'autoroute 13.

Après avoir reçu un appel de Vancouver de la part d'un parent des Phillips qui se disait inquiet de n'avoir pas eu de leurs nouvelles depuis plus d'une semaine, les policiers de la CUM se sont rendu une première fois vers 5h, au domicile des Phillips pour vérifier si tout était à l'ordre. Compte tenu de l'heure matinale et comme tout semblait normal à l'extérieur du logis, les policiers n'ont pas sonné à la porte de la résidence.

Deux heures plus tard, soit vers 7h, les policiers ont été appelés à se rendre sur les lieux d'un accident sur le boulevard Gouin, sous l'autoroute 13. En vérifiant l'identité de l'automobiliste, ils se sont aperçus qu'il s'agissait d'un dénommé Phillips qui habitait au 100 Summerset Road à Dollard-des-Ormeaux.

Les policiers sont donc retournés sur la rue Summerset et c'est en fouillant la maison qu'il ont découvert les corps de la mère et de l'enfant allongés sur le plancher dans la salle de lavage.

L'enquête policière dans cette affaire a été confiée aux sergents-détectives Arthur Laurin et Roger David de la section des crimes contre la personne de la police de la CUM.

Clark doute de la représentativité des libéraux fédéraux du Québec

■ OTTAWA (PC) — Le gouvernement Trudeau bloque délibérément des dossiers et des fonds destinés au Québec a lancé hier, en réplique aux trois allocutions du premier ministre, le chef conservateur Joe Clark, selon qui le gouvernement fédéral devrait avant tout faire « confiance au pays » et au dynamisme du secteur privé.

Pointant du doigt les 74 élus libéraux du Québec aux Communes, le chef conservateur a même mis en doute leur représentativité: « Nos nombreuses consultations avec les Québécois nous permettent d'affirmer que les députés du Parti libéral ne représentent pas vraiment leurs aspirations », explique-t-il dans la version française de son adresse à la nation, diffusée par Radio-Canada.

Selon M. Clark, le gouvernement fédéral devait convoquer rapidement une conférence nationale « plus nécessaire que jamais » sur l'état de l'économie comme l'avait prévu son gouvernement en 1980. Réélu, un gouvernement conservateur « changerait le système fiscal pour sitmuler la création d'emplois, la recherche, l'exploration et le développement » a-t-il dit.

Confiance

C'est toutefois sur la nécessité pour le gouvernement de démontrer sa confiance aux contribuables et aux entreprises que le chef de l'Opposition aux Communes a centré son discours.

Il prenait ainsi quelque peu à rebours l'argumentation tenue il y a deux semaines par le premier ministre Trudeau selon qui il imcombait d'abord aux contribuables de faire confiance aux politiques de restrictions pour qu'elles puissent remettre l'économie en selle.

« Au lieu de collaborer et d'inspirer la confiance, le gouvernement Trudeau s'est distingué par ses luttes avec les provinces, les travailleurs et le milieu des affaires. Les Québécois en savent quelque chose », a accusé le conservateur.

« Ce sont les gens avec des idées et de l'ambition qui créent la croissance. Ils doivent être encouragées à le faire plus que jamais », a-t-il dit dans un plaidoyer en faveur de l'entreprise privée, s'engageant à « donner moins de place à l'Etat et plus au citoyen » si les conservateurs étaient reportés au pouvoir.

Selon lui, au lieu « d'encourager les Canadiens à créer la richesse » le gouvernemet libéral s'est plus préoccupé d'en assurer la redistribution.

« Le but que nous voulons atteindre c'est un gouvernement qui fait confiance aux gens du pays », a soutenu M. Clark, soulignant que le gouvernement libéral avait brisé « la tradition canadienne de laisser l'entreprise privée prendre de l'expansion et créer des emplois ».

Résultat

Résultat des politiques libérales, l'an passé plus de $8 milliards d'investissements ont quitté le pays, privant les Canadiens de quelque 340,000 emplois potentiels, a soutenu le conservateur, rappelant que depuis six mois le nombre des emplois aux Etats-Unis avait augmenté tandis qu'il continuait de péricliter au pays.

Le rôle du gouvernement est de créer un climat favorable au développement du secteur privé qui, à la différence de l'Etat, réussit à créer des emplois durables, estime-t-il.

Pour Joe Clark, bien que le premier ministre Trudeau ait longuement parlé de l'ampleur internationale de la crise économique, « un grand nombre de problèmes actuels ont leur cause ici même au pays ».

« Blâmer les autres est une solution facile », a-t-il lancé, ajoutant que son parti permettrait au pays de mettre à profit ses avantages certains quant aux ressources naturelles et à la formation de sa main-d'oeuvre.

« Il m'a fait manquer les deux premiers buts du Canadien » (Lalonde)

■ OTTAWA (PC) — Pour le ministre fédéral des Finances, Marc Lalonde, le chef conservateur Joe Clark a raté hier une belle « occasion de s'élever au dessus de la réthorique partisanne » tout en n'indiquant aucune mesure concrète susceptible de relancer l'économie du pays.

DENIS LESSARD

« Ce que je regrette le plus, c'est qu'il m'a fait manquer les deux premiers buts du Canadien », a dit ironique M. Lalonde qui, ayant écouté la version anglaise du discours, avait toutefois raté la charge de M. Clark à l'endroit de l'attitude d'Ottawa quant aux dossiers du Québec.

« Il a dit ça... je ne pensais pas qu'en plus il n'oserait pas dire la même chose dans les deux langues », a rétorqué M. Lalonde, qualifiant par la suite de « tout à fait farfelue » l'accusation.

Statistiques ridicules

« M. Clark n'a fait aucune proposition spécifique et il m'a estomaqué par l'usage qu'il a fait de statistiques qui frisent le ridicule », a-t-il dit, estimant « tirée par les cheveux » l'affirmation du chef conservateur voulant que le Canada fasse moins bien économiquement que la Papouasie.

Citant la réputée publication financière Euromoney, M. Clark avait précédemment rappelé que le Canada était cette année en cinquante-cinquième position quant au rendement économique global, précédé notamment par Chypre, la Birmanie et la Papouasie-Nouvelle Guinée.

NPD

Quant au leader en Chambre des néo-démocrates, M. Ian Deans, il a aussi indiqué que le chef tory n'avait en aucun moment fourni d'exemple précis des mesures que les tories adopteraient pour créer de nouveaux emplois.

« MM. Trudeau et Clark nous ont tenu le même discours, ils demeurent muets sur les mesures à prendre pour venir en aide aux citoyens éprouvés par la récession, ils nous disent que la confiance est nécessaire et nous laissent le bonsoir », a-t-il soutenu.

Clark n'a pas tenu le même discours en anglais

■ OTTAWA — Les téléspectateurs francophones qui ont écouté le discours de M. Joe Clark hier soir sur les ondes du réseau français de Radio-Canada ont sans doute été surpris de l'insistance mise sur les conflits Ottawa-Québec par le chef conservateur.



GILBERT LAVOIE

(de notre bureau d'Ottawa)

C'est que M. Clark, contrairement à M. Trudeau, n'a pas tenu exactement les mêmes propos en français et en anglais.

Aux Québécois, il a fait état des promesses brisées des libéraux. Il a rappelé la bataille constitutionnelle qui a « conduit à l'isolement du Québec ». Il a déclaré que le gouvernement Trudeau s'est distingué par ses luttes avec les provinces. Il a accusé les libéraux d'avoir bloqué des fonds pour le Québec et il a mis en doute la représentativité de la députation libérale à Ottawa.

Son texte en anglais était muet sur la réalité québécoise, mais parlait en contrepartie de l'échec du projet Alsands, et des possibilités d'un véritable fédéralisme coopératif.

Il n'est pas anormal, en soi, que le chef conservateur ait décidé de tenir un discours plus « québécois » sur le réseau français. M. Clark a toujours été un ardent défenseur des réalités régionales. A l'encontre de Pierre Elliott Trudeau, qui a toujours résisté à la notion de spécificité du Québec, il a constamment fait valoir que le Canada est une « communauté de communautés », et que c'est la diversité des composantes de ce pays qui en fait sa force.

Dans cette optique, il peut être logique de voir le chef d'un parti politique national tenir des propos différents au Québec.

Cependant, les critiques de M. Clark n'auraient pas tout à fait tort en dénonçant une telle attitude. Ceux qui suivent ce parti attentivement ne doutent pas de la bonne foi du chef conservateur dans ses démarches à l'endroit du Québec. Mais ils ne sont pas sans ignorer également que M. Clark n'a pas l'appui de tout son parti dans cette attitude.

Le débat constitutionnel a clairement démontré que plusieurs députés conservateurs étaient bien heureux de voir les provinces anglophones s'entendre avec Ottawa, avec ou sans le Québec. Plus récemment, les critiques contre le bilinguisme ont afflué du coté de l'opposition officielle aux Communes. Evidemment, il s'agit de la droite du parti, mais cette droite jouit d'une grande influence dans l'Ouest et même en Ontario.

S'il est facile pour M. Clark, dans l'opposition, de critiquer l'attitude des libéraux fédéraux au Québec, il lui serait plus difficile, une fois au pouvoir, de satisfaire les intérêts québécois en cas de conflits avec les autres provinces. Le dossier du F-18 est un exemple. Selon toute évidence, les conservateurs étaient sur le point de faire le même choix que les libéraux avant leur défaite de 1979. Trois ans plus tard et maintenant que le débat sur les retombées économiques rebondit aux Communes, leur député de Joliette, Roch LaSalle accuse les libéraux d'avoir trahi le Québec. Mais ses collègues ontariens conservent un silence éloquent sur le sujet.

Pour le reste, M. Joe Clark a livré hier soir un discours intéressant, mais un discours qui n'apporte rien de bien nouveau dans le débat actuel sur l'économie. Après neuf mois au pouvoir, M. Clark a retenu une leçon de ses promesses sur la vente de Petro-Canada et le déménagement de l'ambassade du Canada à Jérusalem: il est maladroit de faire des promesses trop spécifiques lorsqu'on est dans l'opposition...

Les jeunes libéraux dénoncent la manipulation dans leur parti

■ OTTAWA — Coup de théâtre hier à l'ouverture du congrès national du Parti libéral, à Ottawa, où les jeunes libéraux ont adopté à l'unanimité une résolution condamnant « la manipulation de l'électorat par les sondages, la propagande et le patronage, organisé par une petite élite » à la tête de leur formation politique.

La résolution, qui a suscité une discussion animée au sein de l'assemblée, a été présentée par un étudiant en droit de l'Université de Toronto, M. Alf Apps, qui occupe également le poste d'adjoint spécial au bureau de la Ville-Reine du solliciteur-général, M. Bob Kaplan.

GILBERT LAVOIE

de notre bureau d'Ottawa

Le texte fait valoir dans ses prémisses que l'électorat est de plus en plus désabusé à l'endroit du parti, qu'il est nécessaire de réaffirmer l'indépendance du parti vis à vis le gouvernement, et qu'une réforme du parti est nécessaire à sa survie.

Il demande en conséquence au congrès libéral:

-De condamner les tentatives de manipulation de l'électorat;

-De condamner le fait que certains membres non-élus du parti aient la possibilité de passer par dessus la tête du parti pour conseiller le gouvernement;

-De condamner l'opinion selon laquelle la loyauté envers le parti implique la loyauté envers un certain libéralisme étroit et intolérant et envers un certain groupe de personnes au sein du parti;

-De condamner l'opinion selon laquelle les élections et la vie du parti se fassent autour de sondages, de propagande et de patronage orchestrée par une petite élite;

-De condamner l'opinion selon laquelle le rôle politique du parti se limite à ratifier les politiques du gouvernement;

L'adoption à l'unanimité de cette résolution a causé toute une surprise au sein même des libéraux qui se demandaient, encore hier soir, quelle explication donner à cet événement. Aucun nom n'a été mentionné au cours du débat, mais l'auteur du texte a indiqué plus tard aux journalistes qu'il ne visait pas le premier ministre. Il s'adressait à un certain nombre de personnes dont le président de la campagne du parti, le sénateur Keith Davey, et Jim Coutts, l'ancien secrétaire de M. Trudeau.

Lutte de pouvoir

La résolution des jeunes n'a pas fini de faire parler d'elle, puisque les jeunes libéraux ont décidé ensuite, par vote secret, d'en faire une de leurs trois résolutions prioritaires qui seront soumises dimanche à l'assemblée plénière du congrès du parti.

Ils étaient nombreux cependant hier soir, parmi les libéraux, à soulever des doutes sur les intentions réelles de l'auteur de ce texte. Alf Apps n'est pas un nouveau venu parmi les jeunes libéraux. Il a lui même admis hier soir à LA PRESSE avoir travaillé avec Keith Davey et Jim Coutts.

Pourquoi dénoncer aujourd'hui certains de ses collègues d'hier? « C'est justement parce que j'ai travaillé avec eux et que je les connais », a-t-il confié. Il a ajouté qu'il en avait surtout contre un groupe de libéraux à qui les média anglophones ont prêté récemment l'intention de tenir une réunion à Niagara pour préparer la succession de Pierre Trudeau. Gordon Ashworth, le directeur national du parti devait faire partie de cette réunion, convoquée par le sénateur Davey, et qui devait permettre d'élaborer un plan contre la candidature de John Turner au leadership.

Or Apps a révélé hier soir être un partisan de l'actuel président du parti, Norm MacLeod, qui supporte ouvertement John Turner. Sa résolution était-elle une initiative des troupes de Turner? Toutes les hypothèses circulaient à ce sujet hier soir. Apps a refusé de commenter ces hypothèses. Il a déclaré qu'il serait plus libre d'en parler après le congrès.

Quoi qu'il en soit, les libéraux ont accueilli la résolution avec le sourire, en faisant remarquer qu'il est toujours bon que les jeunes se montrent plus purs que les vieux dans toute formation politique. Jean Lapierre de Shefford a prédit que le parti adopterait la résolution dimanche et le ministre John Roberts a déclaré en riant que la résolution cadrait parfaitement avec la philosophine libérale.

La réforme des pensions est reportée à plus tard

■ OTTAWA — Le congrès national du Parti libéral du Canada s'est ouvert hier à Ottawa avec la remise à une date indéterminée de la réforme sur les pensions.

Parlant devant la commission libérale féminime, la ministre de la Santé et du Bien-Etre, Mme Monique Bégin, a évoqué les difficultés économiques pour annoncer qu'il était impossible actuellement d'améliorer le sort des pensionnés.

MAURICE JANNARD

de notre bureau d'Ottawa

« Il ne sera pas possible, dans un avenir prochain, d'injecter de nouvelles sommes d'argent dans les programmes existants, même pas pour corriger les défauts actuels », a affirmé Mme Bégin. C'est la première fois qu'elle reconnait le fait publiquement. Le gouvernement Trudeau avait promis cette réforme pour le présent mandat.

Plusieurs retraités vivent en dessous du seuil de la pauvreté. C'est là une injustice, selon Mme Bégin. Il faudrait plus de $500 millions pour accroître les bénéfices accordés selon le « supplément du revenu garanti », mais Ottawa ne dispose pas d'une telle somme présentement.

Mme Bégin croit, tout de même, que le débat sur les pensions doit se continuer, « afin que les nouveaux programmes soient prêts pour l'adoption lorsque la situation s'améliorera ».

Le ministre a annoncé que le livre vert sur les pensions, retardé depuis plus d'un an, devrait sortir avant Noël prochain. Le livre vert n'énoncera pas de nouvelles politiques venant du gouvernement et il sera avant tout un outil de consultation auprès du public.

Par la suite, un comité parlementaire sera créé pour procéder à son étude. Les travaux du comité s'échelonneront sur un an. A cette date, le pays ne sera pas loin des élections générales.

La réforme des pensions aurait entraîné inévitablement une augmentation des contributions hebdomadaires des travailleurs et des employeurs. Ottawa a jugé que ce n'était pas le temps de le faire. « Le contexte économique ne nous permet pas d'augmenter le fardeau social des employés et des employeurs », a déclaré le ministre. Interrogée à savoir quand la réforme des régimes de pensions aurait lieu, elle a répondu: « Je ne sais pas... Dès que la reprise économique aura lieu ».

Le ministre de la Santé et du Bien-être a souligné que les bureaux des comtés libéraux du pays ont été inondés d'appels téléphoniques, après que le ministre des Finances, Marc Lalonde, eut affirmé plus tôt cette semaine que l'universalité des programmes sociaux n'étaient pas garantis pour toujours.

A la satifaction des femmes libérales, Mme Bégin a indiqué que le cabinet des ministres avait décidé de ne pas toucher aux programmes sociaux. Mme Bégin s'interroge tout de même à savoir si les programmes familiaux d'aide aux enfants pourraient être redistribués d'une autre façon, pour viser ceux qui en ont le plus de besoin.

CJMS GAGNANT!
LES ÉLECTIONS À MONTRÉAL
ENTREVUE EXCLUSIVE AVEC



JEAN DRAPEAU
AUJOURD'HUI A 12h15
CJMS 1280

BOUQUET DE BALLONS MONTRÉAL
livraison en costume 7 jours/semaine
pour: anniversaires • fêtes • naissances • mariages • ouvertures • félicitations • prompt rétablissement •
commandes téléphoniques
481-1128 / 481-1143
344A Ave Victoria, Westmount, P.Q. H3Z 2M8
Renseignez-vous au sujet de notre «BELLY-O-GRAMME»

LE « WHO'S WHO » DES GROUPES ETHNIQUES

La Commission des droits ira aux renseignements

Le répertoire annoté des groupes et personnalités ethniques du Québec, qualifié de « Who's who » par les uns et de « liste noire » par les autres, n'a pas fini de faire des vagues. La Commission des droits et libertés de la personne s'intéresse maintenant à l'affaire. Perplexe mais évitant de prendre position et de se prévaloir de ses pouvoirs d'enquête en l'absence de plainte formelle, elle dépêchera le commissaire André Morel pour aller aux renseignements.

NICOLE BEAUCHAMP

« Nous ne réagissons pas en réponse à la demande d'intervention de la député libérale Mme Thérèse Lavoie-Roux. Nous avions déjà été alertés par les journaux eux-mêmes et nous nous apprêtions à faire connaitre notre réaction », a précisé la présidente de l'organisme, Mme Francine Fournier jointe, hier, par téléphone. Au cours de la matinée d'hier, la député du comté de l'Acadie, où 18 p. cent des électeurs appartiennent à diverses communautés ethniques, a convoqué une conférence de presse au sujet du document préparé en 1979 par un conseiller politique du cabinet du ministre de l'Immigration d'alors, M. Jacques Couture. « Nous avons demandé à la Commission des droits et libertés de la personne si elle entendait examiner ce dossier et on nous a répondu par l'affirmative et sans aucun doute », a-t-elle signalé.

Pour sa part, la commission invoque une double raison qui la pousse à se préoccuper du dossier. « L'un de nos mandats consiste à assurer une entente harmonieuse entre les diverses communautés culturelles au sein de la société québécoise et à veiller à ce qu'il n'y ait pas de discrimination sur la base de l'origine ethnique », a expliqué Mme Fournier. Quant à la liste dressée et annotée de quelque 600 personnalités et 200 groupements ethniques, l'organisme se réfère aux recommandations qu'elle a soumises et que le législateur a suivies au moment de l'élaboration de la récente loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements confidentiels. « Nous avons mis de l'avant des critères qui doivent entourer les listes émanant du gouvernement ou d'organismes gouvernementaux », a expliqué Mme Fournier.

« En ce moment, nous sommes à une liste qui peut avoir des effets discriminatoires. Mais il n'existe à l'heure actuelle aucune démonstration de gestes discriminatoires reliés à cette liste », a-t-elle repris. Interrogée sur les pouvoirs d'enquête de la commission, Mme Fournier a répondu : « Nous pourrions procéder à une enquête de notre propre chef. Cependant, il faudrait que nous ayons des raisons de croire que des gestes discriminatoires ont découlé de cette liste. Nous pourrions également le faire si quelqu'un ou un organisme nous soumettait une plainte formelle à l'effet par exemple d'avoir essuyer un refus de subvention à cause de son identification dans cette liste. » La Chartre des droits et libertés de la personne assujettit le gouvernement et ses représentants élus, et les enquêtes de la commission peuvent déboucher devant les tribunaux.



Francine fournier

La Commission a donc opté pour une démarche officielle. Elle a nommé l'un de ses commissaires, M. André Morel dont la tâche consistera à éclaircir certains points obscurs en allant aux renseignements auprès des principaux responsables concernés : à quoi servait la liste, qui l'utilisait, l'a-t-on confectionnée pour le fonctionnement de certains ministères ou pour un parti politique etc. Ces questions, Mme Lavoie-Roux les a également posées de son côté. Elle a surtout déploré que « l'usage d'une liste semblable marginalise des groupes particuliers de citoyens » et que cette initiative gouvernementale sape les efforts d'intégration « à l'encontre des discours tenus des deux côtés de la Chambre en décourageant la participation des concitoyens des communautés culturelles à la vie sociale et politique du Québec puisqu'elle donne un certain fondement à des appréhensions maintes fois exprimées ». Par ailleurs, le Congrès Juif Canadien, région du Québec, s'est vivement indigné à son tour et a qualifié de « répugnant » le répertoire en cause.

Beaubien admet l'existence d'erreurs dans son ouvrage

Affirmant qu'il ne s'agit pas d'une « liste noire », mais d'un ouvrage de référence destiné à accroitre la connaissance du milieu ethnique, Michel Beaubien a fait parvenir aux journaux une mise au point qui permettra de « replacer toute cette affaire dans de plus justes perspectives ».

Tout d'abord, M. Beaubien précise qu'il n'est pas un fonctionnaire mais un conseiller politique rétribué à même les fonds publics, comme on en trouve dans tous les gouvernements et dans toutes les oppositions officielles des pays démocratiques. Ainsi, à ce titre, il n'est pas tenu à la neutralité politique dans l'exercice de ses fonctions, puisque son rôle justement est politique. M. Beaubien affirme de plus, qu'aucun fonctionnaire n'a travaillé à la compilation du répertoire. Et il ajoute qu'il a lui-même signé la préface de ce document de travail à diffusion restreinte.

Mis à part l'inexactitude de quelques informations, Michel Beaubien s'avoue coupable d'une faute dans ce travail, soit de s'être permis, dans de très rares cas, cinq en fait sur les 675 biographies, « de citer des traits de caractère, parfois peu aimables, de certaines personnes recensées ». Et M. Beaubien d'ajouter qu'il s'agit là des seuls détails de nature privée qu'on y retrouve. Il « avoue volontiers regretter amèrement cette erreur ». D'autant plus que ces commentaires ont été largement diffusés.

Quant aux critiques présentant le répertoire comme étant une recension systématique des « croyances religieuses, liens familiaux, antécédents judiciaires et attitudes politiques des leaders ethniques du Québec », M. Beaubien y répond de la façon suivante : « Plus de 82 p. cent des 675 notices biographiques ne contiennent que des renseignements neutres, tels l'appartenance à telle communauté culturelle, le poste du biographié au sein d'un organisme communautaire, etc ».

Les autres données ne figurent que dans 17 p. cent des rubriques. Ainsi, dans 11 cas (1,6 p. cent) on mentionne l'affiliation religieuse dans le but d'éviter des confusions et des impairs, (exemple: Libanais chrétien ou musulman). Dans neuf cas, soit 1,4 p. cent, on fait des liens familiaux en référant à un autre biographié (exemple : « frère du précédent »). Trois des 675 biographies font état d'antécédents judiciaires. M. Beaubien souligne à ce sujet que « la prudence commande qu'un ministre appelé à répondre à toutes sortes de sollicitations, dispose d'un minimum d'information.

Dans 115 cas, soit 17 p. cent, le document fait état d'activités ou de prises de position publiques au niveau politique, ou encore d'une adhésion connue à un parti. M. Beaubien commente qu'il lui apparaît « nécessaire et légitime qu'un homme politique soit informé des prises de position et autres actes politiques publics des personnes qu'il est appelé à rencontrer régulièrement ». Et il ajoute: « Soutenir le contraire reviendrait à vouloir vider de toute dimension politique ses relations avec le reste de la société, ce qui serait absurde et surtout hypocrite ».

QUÉBEC

Lévesque change son fusil d'épaule

Le premier ministre, qui la veille ne voyait qu'hypocrisie et tempête dans un verre d'eau dans toute cette affaire de répertoire annoté des leaders des communautés culturelles et de leurs associations, semble avoir lu le document depuis. Et il en pense maintenant beaucoup de mal, comme il l'a dit à Jacques L'Archevêque de Radio-Canada au cours d'une entrevue.

M. Lévesque répète d'abord que l'idée d'une telle compilation reste très défendable. Mais, dit-il, « la commande a été très mal remplie, le compilateur manquait de jugement ». On y trouve même des calomnies, ajoute-t-il, avant de conclure qu'il s'agit même d'un « travail plutôt répugnant », qui aurait dû être mis au panier depuis longtemps, mais qui heureusement n'a jamais servi.

Ça, le premier ministre l'affirme avec force : la compilation de M. Beaubien « n'a jamais affecté d'aucune façon notre manière de traiter avec les groupes en question ». Il ne dit pas toutefois si elle a servi au parti, à l'occasion du référendum, par exemple.

Par contre, il n'est pas question d'acquiescer à la demande des Libéraux de tenir une enquête publique sur la question. « Jamais de la vie, ça ne tient pas debout, tout est connu » répond le premier ministre.

On peut s'attendre à ce que les Libéraux reviennent sur le sujet cet après-midi, lors de la période de questions à l'Assemblée nationale.

The Gazette publie la liste

Les anglophones et les anti-péquistes réagissent violemment à la publication de la liste. Le quotidien *The Gazette* s'indigne, morigène et publie largement les commentaires, même les plus outranciers, de tout un chacun. Il trouve le répertoire à ce point condamnable, qu'il le traduit et le publie en entier, y consacrant sept pages en deux jours!

Certaines des réactions que publie le quotidien anglophone méritant d'être lus par les francophones. M. Umberto Sgherri, par exemple, affirme que la Gestapo n'est pas allée aussi loin. Le révérend Aristide Piol dit que les dictateurs agissent ainsi, alors que M. Michael Francioni parle de Gestapo, de Russie et de police secrète. M. Kevork Baghdjian parle aussi de police secrète et Mme Rosina Vaccaro dit que le PQ est un exemple de parti dictatorial.

Il est rassurant de constater qu'il existe encore d'aussi nombreux défenseurs des libertés fondamentales et un grand journal pour nous en parler.

Violente sortie du CSF contre le gouvernement

Le Conseil du statut de la femme n'a pas du tout apprécié certains aspects du remaniement ministériel, et sa présidente, Claire Bonenfant, n'y va pas par quatre chemins pour le dire au premier ministre. Elle affirme d'abord qu'il « apparaît évident que le dossier de la Condition Féminine n'est plus considéré comme prioritaire par le gouvernement ». Parce que, depuis le dernier remaniement, la ministre de la Condition féminine, Pauline Marois n'est plus membre du Comité des priorités et parce qu'il n'y a tout simplement plus de Comité ministériel de la condition féminine, ce qui réduit largement l'influence des femmes sur le pouvoir.

« On ne peut s'empêcher de constater, poursuit Mme Bonenfant, que la reconnaissance des aspirations légitimes des femmes dans la société québécoise n'aura duré que le temps des roses, c'est-à-dire même pas le temps du mandat de ce gouvernement qui s'était pourtant engagé à changer des choses pour le mieux-être de tous ses citoyens et citoyennes. »

Le CSF s'élève donc contre la décision d'exclure les femmes du comité des priorités mais n'entend pas supplier le gouvernement de réinstaller sa représentante, même si cette éviction « démontre avec évidence que le gouvernement a renoncé à tenir ses engagements vis-à-vis les femmes ». Et pourtant, dit la présidente, ce n'est pas parce que ses réalisations justifient une telle décision. Au contraire, affirme-t-elle, la majorité des recommandations importantes du CSF n'ont pas été mises en oeuvre et celles qui l'ont été sont souvent bafouées.

LOUIS FALARDEAU

CENTRE DE BIOTECHNOLOGIE

L'Ontario entre en compétition avec Montréal

OTTAWA — Le gouvernement de l'Ontario déposera prochainement une requête officielle auprès d'Ottawa pour obtenir le centre international de recherches en biotechnologie, un projet des Nations-Unies convoité par la ville de Montréal.

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

Plusieurs universités ontariennes, dont celles de Guelph, Waterloo et York ont déjà manifesté leur intérêt pour ce centre, qui représente un investissement de près de $50 millions. Mais, pour améliorer ses chances dans cette course avec le Québec, le gouvernement de Queen's Park a décidé de regrouper les diverses demandes venant de son territoire. LA PRESSE a appris que Toronto présentera ces jours-ci une requête unique pour la province.

De son côté, la ville de Montréal qui veut recevoir également le centre international est appuyée par le gouvernement du Québec. Dans les Maritimes, la ville de Halifax est aussi intéressée. Au cabinet fédéral, la requête de la ville de Montréal est parrainée par les ministres André Ouellet, Serge Joyal et Pierre De Bané.

Le ministère des Affaires extérieures, qui mène le dossier au nom du Canada auprès de l'Organisation des Nations-Unies pour le développement industriel (ONUDI), prévoit déjà que la lutte entre les différentes villes canadiennes prendra une tournure politique. Un représentant de ce ministère a affirmé qu'il faut s'attendre à ce que les ministres fédéraux du Québec appuient Montréal auprès d'Ottawa tandis que ceux de l'Ontario favoriseront leur province.

Autre élément nouveau dans ce dossier, il faut prévoir maintenant que le fédéral mettra un certain temps avant de désigner la ville canadienne qu'il entendra défendre auprès de l'organisme international. Ce choix, a-t-on indiqué hier au ministère des Affaires extérieures, ne pourra être fait à temps pour la réunion de l'ONUDI qui se tiendra à Belgrade à la mi-décembre.

Au cours des prochaines semaines, le ministère tient à rencontrer tous les groupes canadiens qui soumettront des requêtes. Puis, à Belgrade, le gouvernement canadien demandera plus d'information sur le projet, en particulier sur le coût de l'investissement et les frais d'opération du centre.

Ottawa prévoit que les discussions seront animées à Belgrade. Les travaux du futur centre de recherches de la biotechnologie sont conçus pour être appliqués dans les pays en voie de développement. Ces derniers font valoir que le centre de recherches devra être situé dans un pays du tiers-monde.

Mais, pour l'instant, le gouvernement canadien doit désigner la ville au pays qui sera la mieux placée pour recevoir le centre international et la bataille entre les diverses régions du Canada ne fait que commencer.

Le député conservateur de Sarborough-East, Gordon Gilchrist, a fait remarqué mercredi à la Chambre des Communes que certaines universités de l'Ontario avaient déjà une expertise dans le génie génétique, au même titre que la ville de Montréal.

Gaz naturel de l'Arctique: le débat demeure suspendu

OTTAWA (d'après CP) — L'un des derniers grands projets énergétiques du Canada a subi hier un nouveau revers, lorsque l'Office national de l'énergie a fait savoir qu'il maintenait l'ajournement du débat sur l'expédition du gaz naturel hors de l'Arctique.

L'Office avait interrompu ses audiences sur ce projet en août dernier, lorsque les instigateurs de celui-ci, dirigés par Petro-Canada, avaient brusquement modifié leurs plans de commercialisation en décidant de tenter de vendre le gaz à la France ou à l'Allemagne et non plus aux Etats-Unis.

Les tenants du projet avaient déclaré alors qu'ils s'attendaient à un engagement ferme de ces pays vers la fin d'octobre, mais en dépit d'énergiques négociations, aucun accord n'a encore été conclu.



ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MICHEL ROY éditorialiste en chef

Plus de chagrin que de colère

Les résultats des élections américaines de mardi sont à peine connus que déjà s'échafaudent les hypothèses pour la course à la présidence de 1984. En sorte que les États-Unis seront de nouveau à l'hiver en campagne électorale. Sinon en janvier, au plus tard à l'automne 1983. La campagne de M. Reagan était déjà avancée à l'été de 1979, pour la course de novembre 1980.

L'entourage du président n'écarte nullement la possibilité d'un second mandat. Le test qui a été fait cette semaine n'est certes pas convaincant. La performance des républicains n'a pas été celle de champions imbattables. Mais l'adversaire non plus n'a pas grandement impressionné.

Certains observateurs estiment même que les démocrates ont été lamentables, les conditions économiques qui prévalent à l'heure actuelle chez nos voisins créant toutes les conditions favorables à un grand coup de balai. Dans cette perspective, les adversaires de M. Reagan n'ont pas su exploiter à fond une situation qui aurait dû nettement tourner à leur avantage.

C'est un point de vue. S'il est valide, il resterait à expliquer pourquoi les choses sont ainsi. Les démocrates ont-ils été incapables de proposer avec conviction des solutions de rechange vraisemblables? De loin, l'impression a continuellement persisté que les démocrates n'arrivaient pas à sortir de l'indolence. S'il y eut un calcul dans cette attitude, il échappe.

Il faut noter également que l'emprise personnelle du président sur le comportement de l'électeur moyen reste considérable. Il y a plus de chagrin que de véritable colère chez ceux et celles qui se sont détournés d'un président qui avait bénéficié, en novembre 1980, d'un vaste mouvement de confiance enthousiaste.

Les citoyens qui connaissent un chômage durable deviennent facilement apolitiques. Ils finissent par perdre confiance en tout et en tous. À leurs yeux, tous les politiciens se valent, c'est-à-dire qu'ils ne valent rien. L'impuissance des pouvoirs publics, un peu partout dans le monde, à redresser des situations compromises par la faillite de l'économie se passe, du reste, de démonstration. Dans ces conditions, les dons de sympathie impartis au président Reagan par une nature généreuse le mettent peut-être à l'abri des grincements trop stridents.

Les États-Unis ont habituellement l'art de retomber sur leurs pieds. Les résultats de mardi, s'ils sont bien compris et correctement analysés par le premier intéressé, c'est-à-dire le président lui-même, vont peut-être induire l'administration républicaine à corriger son tir, de manière à se présenter aux échéances de 1984 avec un bilan positif.

Sinon, il faudra trouver l'homme «providentiel». Quel homme providentiel? Ted Kennedy, sénateur du Massachusetts, Walter Mondale, vice-président sous l'administration Carter? La réponse peut attendre.

Guy CORMIER

Étrange contrôle sur le transport

Le ministre des Transports du Québec, M. Michel Clair, a raison d'être outré: les manières de son homologue fédéral manquent carrément de respect des personnes et des choses. Il est peut-être normal que le gouvernement d'Ottawa établisse des règles concernant la propriété des compagnies de transport interprovincial et surtout international. C'est d'ailleurs une marque de commerce du transport aérien du Canada: il a poussé avec autant de force que d'anarchie sur tout le territoire. Il est temps qu'on y mette un peu d'ordre et qu'on fasse un effort de rationalisation. De cela, d'ailleurs, M. Jean-Luc Pépin ne cesse de nous entretenir.

Mais il serait également normal que le projet de loi soit précédé d'une consultation, d'un échange, d'une concertation avec les provinces concernées. M. Pépin sait que le sujet est brûlant. On dirait qu'il veut s'en servir pour mettre le feu aux poudres, croyant peut-être trouver ainsi une réponse au problème que lui pose Québecair et qu'il n'a pas su résoudre malgré diverses tentatives.

M. Clair choisit mal ses armes quand il accuse le gouvernement fédéral d'avoir voulu éloigner Québecair de la route du sud américain au moyen d'une guerre des prix: Québecair s'était aventurée sur un terrain où il lui fallait affronter, en plus de Nordair et Air Canada, Eastern Airlines et Delta Airlines. La petite compagnie québécoise, avec sa nouvelle flotte de Boeing 737, tentait de prendre sa part d'un marché attirant mais peu compatible avec sa vocation première et même sa raison d'être.

C'est d'ailleurs là une des anomalies de notre transport aérien: les compagnies régionales résistent mal à la tentation du national et même de l'international. De là un achalandage excessif et une compétition trop lourde à porter pour chacune d'elles.

Mais le projet de M. Pépin ne touche pas que Québecair; il concerne tout le transport, il limite les ambitions de plusieurs provinces et affecte l'expansion et l'administration de plusieurs compagnies. La réaction risque d'être vive.

Le ministre a présenté son projet de loi au Sénat avant que la Chambre en prenne connaissance: le procédé est légal mais peu élégant, laissant croire à quelque tactique maladroite et mal cachée.

De plus, le ministre a choisi de fixer un pourcentage de participation qui serait permis à une province. Le problème est pourtant tout autre: il s'agit de définir des territoires, de couvrir des distances en se partageant des régions, de servir une population le plus adéquatement possible, de trouver des moyens de soutenir des compagnies aériennes qui ne deviennent pas des adversaires qui s'affrontent sur un même terrain. Le problème se trouve donc au plan de la coordination, de la relation qu'il faut établir entre l'État et l'entreprise privée dans tout le transport canadien.

L'attaque contre Québec et Québecair est trop flagrante pour qu'on la taise. Et les armes d'Ottawa ne sont pas plus rationnelles que celles qui servent à la défense de Québec.

Jean-Guy DUBUC

Défense indécente

On en a déjà suffisamment parlé, avec excès ou justesse, vérité ou faux-fuyant: la liste des «noms fichés» a subi son procès public. Et personne ne peut disculper l'accusé.

Surtout pas en décrivant l'affaire comme «une tempête dans un verre d'eau» ou comme une simple opération de «pointage». Finalement, la tactique indéfendable d'un chef de cabinet au zèle plus étendu que le jugement prend de nouvelles dimensions: le premier ministre et le ministre responsable s'emploient à justifier un procédé manifestement ignoble. Nouvelle tactique? Autre manque de jugement? En tout cas, décevante plaidoirie.

J.-G. D.



Droits réservés

Vers une Wallonie nouvelle

5. La Délégation Wallonie-Bruxelles: en marge des deux grands frères

JEAN TAILLEFER

Le Québec se retrouve, depuis deux ans, au beau milieu d'une querelle de ménage. Les deux époux, la Wallonie et la Flandre, mariés sans amour un siècle et demi passé, ont toujours été à couteaux tirés. La révision constitutionnelle de 1980 leur ayant accordé, après dix ans de pénibles discussions, une certaine autonomie, les voilà aujourd'hui en instance de divorce, se disputant la garde de l'enfant, Bruxelles, et cherchant, chacun de son côté, à assurer leur subsistance.

Bien que les motifs diffèrent, le Québec éprouve de l'affection et pour l'un et pour l'autre.

Il a un penchant pour la Wallonie, évidemment, parce qu'elle parle la même langue et partage la même culture; parce qu'elle est minoritaire, comme lui, dans un État fédéral (ou sur la voie du fédéralisme); parce qu'elle se sent, comme lui, brimée par la majorité, désavantagée par le partage des richesses; parce qu'elle souffre énormément, comme lui, de la crise économique.

D'autre part, il admire la Flandre parce que, jadis minoritaire et opprimée, honteusement exploitée par la bourgeoisie francophone, elle a su s'en sortir. Comme le Québec, îlot francophone dans une mer anglophone, a su résister à l'anglicisation, la Flandre néerlandophone a su résister à la francisation. Comme le Québec, elle a mené le bon combat nationaliste.

Mais, conserver l'amitié de deux personnes qui font mauvais ménage, c'est parfois marcher sur des oeufs. Quand le premier ministre René Lévesque est allé en Belgique en décembre 1980, il a pris soin, après avoir visité la Wallonie, d'aller saluer la Flandre. Il a pris soin aussi d'inviter les deux régions à visiter le Québec. Le président de l'Exécutif wallon, M. Jean-Maurice Dehousse, est venu en septembre 1981 à la tête d'un important groupe de représentants des secteurs public et parapublic; le président de l'Exécutif flamand, M. Gaston Geens, est venu en mai 1982 à la tête d'une délégation de trente hommes d'affaires du secteur privé. La Délégation générale du Québec à Bruxelles, que dirige depuis peu M. Jean-Paul L'Allier, entretient depuis dix ans cette double amitié, apparemment sans problème.

•••

Mais voilà que la situation se complique. Un peu comme l'épouse malheureuse qui se loue un pied-à-terre dans le building de l'amant, la Wallonie ouvre aujourd'hui même dans la Vieille Capitale, une délégation permanente. Comment réagira le mari? Imitera-t-il le geste de sa femme? Rompra-t-il avec l'ami québécois? Et que dire du grand frère belge, lui qui a déjà une ambassade à Ottawa et un consulat à Montréal? Ne jugera-t-il pas que la petite soeur wallonne s'affranchit un peu vite? Et le grand frère d'Ottawa, lui qui a toujours été si jaloux de ses droits en matière de relations internationales, lui qui s'est tellement fait tirer l'oreille en 1972 pour autoriser l'établissement d'une Délégation générale du Québec à Bruxelles, ne jugera-t-il pas que la Wallonie et le Québec brûlent les étapes de la souveraineté? Rappelons-nous la douloureuse naissance de cette Délégation du Québec à Bruxelles.

Ottawa, qui a déjà une ambassade à Bruxelles, refuse au début d'entendre parler d'une Délégation générale du Québec. Il autorise finalement, suite à de longues discussions tripartites, l'ouverture d'un *Bureau du Québec* strictement limité aux questions économiques. Il craint qu'un organisme québécois agissant dans le secteur de la culture génère en territoire belge des conflits de juridiction.

Le *Bureau* s'ouvre donc dans un climat difficile. Jamais de dialogue direct avec les autorités belges: celles-ci ne transigent qu'avec le gouvernement canadien. L'absence d'un conseiller culturel ne passe pas inaperçue: on fait remarquer dans certains milieux francophones que le Québec ne s'intéresse à la Belgique que pour venir y faire des affaires.

Peu à peu l'appellation passe de bureau à maison, de maison à mission, de mission à délégation. Elle évolue tant et si bien qu'en 1973, las de se voir poser la question de la désignation, le gouvernement canadien informe par note les autorités belges que, dorénavant, le *Bureau du Québec* sera désigné officiellement *Délégation générale du Québec*.

En 1975, toujours suite à des pourparlers tripartites, une sous-commission voit le jour dans le cadre de l'accord culturel de 1967. Cette structure de coopération permet au Québec d'agir directement avec les milieux belges dans les secteurs de compétence purement réservés aux provinces canadiennes: l'éducation et la culture. Aujourd'hui, bien que l'économie soit au premier plan, les relations n'écartent pas les secteurs de l'éducation, de la culture et du socio-culturel. La compétence de la Délégation s'étend même au Grand-Duché du Luxembourg, aux Pays-Bas et à la CEE. Les exportations du Québec en Belgique, pendant ces dix ans, ont augmenté de $37 millions à $170 millions.

•••

Pourquoi donc une Délégation Wallonie-Bruxelles au Québec? Pour des raisons d'affinités naturelles, comme on l'a vu, mais d'abord et surtout parce que la Wallonie, comme le Québec, est convaincue qu'on n'est jamais mieux servi que par soi-même. L'inauguration de cette Délégation, à laquelle participent aujourd'hui, entre autres, le premier ministre René Lévesque, le ministre Philippe Moureaux, président de l'Exécutif de la Communauté française de Belgique, le ministre Jean-Maurice Dehousse, président de l'Exécutif de la Région wallonne, ainsi que le ministre André Damseaux, responsable des Affaires extérieures de la Région wallonne, fait suite à une série d'entretiens au cours desquels on a clairement identifié les domaines où la collaboration est possible et souhaitable. L'accord de coopération signé mercredi veut développer les relations dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la culture, de la santé, de l'aide aux personnes et de la recherche scientifique appliquée à ces domaines. Mais la coopération se fera surtout, comme le veut M. Lévesque, en matière économique. Un accord de coopération économique a déjà été signé en 1981.

Il ne fait pas de doute que la Wallonie et le Québec ont tout à gagner de relations plus étroites. Non seulement la Wallonie possède-t-elle une technologie très poussée en plusieurs domaines, elle peut constituer en outre, pour le Québec, une porte nouvelle sur l'Europe. Par ailleurs, en s'aménageant un pied-à-terre au Québec, la Wallonie ne se rapproche pas seulement du Québec mais du marché nord-américain tout entier. Bien décidée d'affirmer sa présence sur la scène internationale, elle songerait à établir une semblable délégation au Japon.

•••

Mais, la question reste posée: que fera le grand frère d'Ottawa? Il est venu à l'esprit d'un malin que, pour embêter Québec, M. Trudeau pourrait bien faire à la Wallonie une offre qu'elle ne saurait refuser: un gros contrat en Ontario par exemple...

FIN

LE POINT

La Guinée a soif...

Une question préoccupante interpelle depuis quelques jours la conscience des Canadiens. Il faut y répondre. Elle nous est posée ce matin encore en termes polis mais directs dans une lettre publiée à la page voisine et signée Kandé Sanon au nom d'un collectif de l'Opposition guinéenne au Canada.

Comment le Canada, pays de la liberté, de la tolérance et du respect des droits de l'homme, demande en substance ce correspondant, peut-il accueillir chez lui un homme d'État comme Sékou Touré qui viole les libertés, emprisonne ses adversaires politiques et maintient en Guinée un régime de répression souvent dénoncé ces dernières années?

Répression? Dans une deuxième lettre sur le même sujet, M. Jean-Pierre Gagné rappelle qu'Amnistie internationale a constaté sur place l'étendue du désastre. Il y a progrès sans doute puisque la mission d'enquête a été reçue par le président l'an dernier. Elle aura même noté quelques améliorations. Mais le bilan reste lourd. Les témoignages sont nombreux et accablants.

Posons la question autrement: si, au nom des droits de l'homme et pour protester contre la répression, M. Trudeau refusait de recevoir le président guinéen au Canada, si M. René Lévesque n'acceptait pas de dîner avec lui aujourd'hui, les autorités canadiennes ne devraient-elles pas, en bonne logique et suivant le même principe, rompre toutes relations et abolir les programmes de coopération avec cette république africaine?

Et si l'on conteste de la sorte la légitimité des liens avec ce pays africain, ne faudrait-il pas en outre interdire à la société Alcan d'exploiter le sous-sol guinéen pour en rapporter au Québec la bauxite qui sert à fabriquer l'aluminium? En somme, la présence de M. Sékou Touré au Canada cette semaine n'est que l'expression diplomatique et la manifestation visible des rapports croissants entre les deux pays. C'est cela qui est en cause. Faut-il refuser de coopérer avec des pays dont nous réprouvons les régimes?

Suivant un pareil critère, il faudrait exclure de nos relations commerciales des dizaines d'États dans le monde; il faudrait encore retirer à des dizaines d'autres l'aide matérielle qui leur est consentie dans le cadre des divers programmes de l'ACDI.

Le Canada, quand il se porte au secours des pays les moins avancés, dont la Guinée, s'efforce d'aider les peuples de ces territoires, non de cautionner les gouvernements. Ce problème s'est souvent posé dans le passé.

Le cas de la Guinée est singulier et justifie l'intervention du Canada. Longtemps exclu de la communauté africaine et délaissé par la France parce qu'il a braqué le général de Gaulle en 1958, le gouvernement de M. Sékou Touré, à la tête d'un pays pitoyablement pauvre, s'est engagé dans l'aventure difficile du rapprochement avec les pays de l'Est. Ce fut l'échec. Mais la dignité et la fierté ont survécu. Aujourd'hui, cette petite république de 6 millions d'habitants, pourvue d'incomparables richesses naturelles, révise ses stratégies et se rapproche de l'Occident. Craignant le «néo-colonialisme» des grandes puissances, elle opte pour le Canada qui, il faut le reconnaître, y trouve aussi des avantages économiques.

C'est en nouant avec la Guinée renaissante un dialogue commercial, économique et politique, c'est en lui apportant par la coopération technique et sociale une assistance nécessaire que le Canada fera connaître à ce nouveau partenaire francophone les valeurs de démocratie, de tolérance et de liberté qui font l'admiration de notre correspondant guinéen.

Ce n'est pas en claquant les portes et en rompant les liens avec les pays pauvres qu'on y fait triompher les droits de l'homme. L'entraide, l'amitié et la compréhension sont davantage porteuses de liberté et de délivrance, surtout pour ce peuple guinéen dont 80% n'a pas encore accès à l'eau potable. Donnons-leur d'abord à boire et à manger. Parions que la liberté y trouvera son compte.

Michel ROY

DOCUMENT

« Blâmer les autres est une solution facile » (Clark)

OTTAWA (PC) — Voici le texte intégral de l'intervention de M. Joe Clark, chef du Parti pogressiste-conservateur sur les ondes de Radio-Canada.

• • •

Récemment, Monsieur Trudeau nous a parlé des problèmes du pays. Moi, je voudrais vous proposer des solutions à quelques-uns de ces problèmes.

Tout le monde sait qu'il existe une récession mondiale, et que certaines de nos difficultés viennent de l'étranger. Mais soyons francs: un grand nombre de nos problèmes actuels ont leur cause ici même au pays, et nous sommes les seuls à pouvoir les régler. Blâmer les autres est une solution facile.

Mes députés et moi avons proposé des améliorations dans plusieurs domaines pour faire augmenter les investissements et les emplois et rétablir la confiance des consommateurs. Mais aujourd'hui, je veux parler de ma perception de la politique économique au Canada.

Notre potentiel économique est sans égal au monde et, pourtant, notre performance est pire que celle de nos principaux partenaires commerciaux. Au cours des six derniers mois, aux Etats-Unis, le nombre des emplois a augmenté de deux cent neuf mille. Ici, il a diminué de deux cent soixante-neuf mille. Pendant qu'ils créent des emplois, nous en perdons.

Selon le réputé journal financier européen, Euromoney, le rendement économique global du Canada cette année nous plaçait en cinquante-cinquième position, derrière, entre autres, Chypre, la Birmanie et la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Il n'y a pas d'excuse pour cela.

Au cours des dernières années, Ottawa a voulu changer la manière dont notre pays fonctionne. Au lieu d'encourager les Canadiens à créer la richesse, la préoccupation principale du gouvernement libéral a été la redistribution.

Au lieu de collaborer et d'inspirer la confiance, le gouvernement Trudeau s'est distingué par ses luttes avec les provinces, avec les travailleurs et avec le milieu des affaires. Les Québécois en savent quelque chose.

Vous vous souvenez sans doute de la bataille constitutionnelle qui a conduit à l'isolement du Québec.

Et que dire de la « bataille des cloches » où le gouvernement a essayé de bafouer l'institution qu'est le Parlement.

Le nouveau ministre des Finances vient d'annoncer un programme visant à créer soixante mille emplois. Deux jours plus tard, je l'ai forcé à admettre qu'un grand nombre de ces emplois seraient d'à peine vingt semaines. On ne gagne pas la confiance des gens en ayant recours à la ruse.

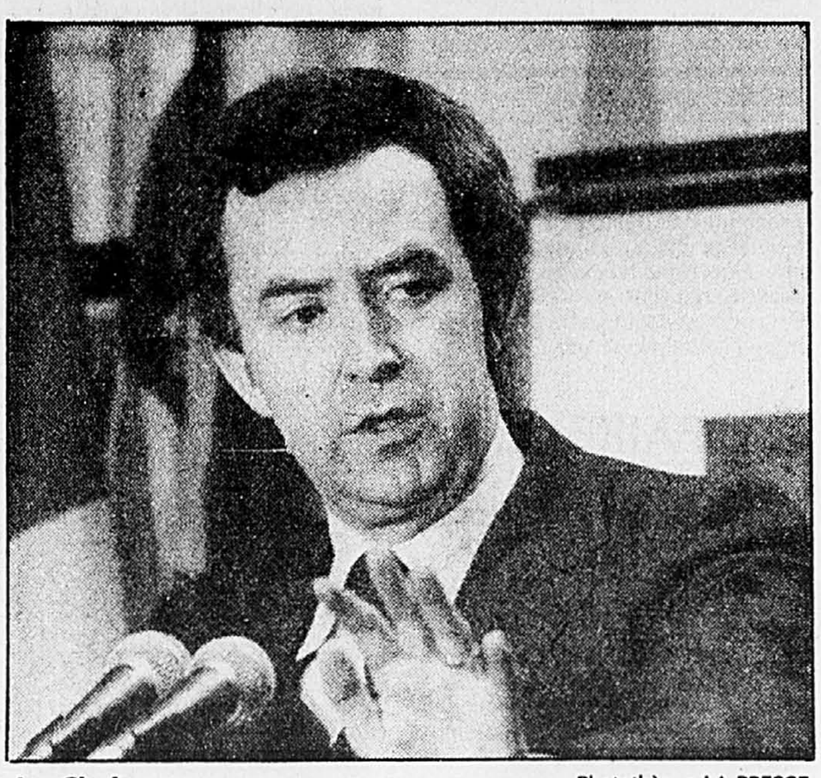
En 1968, le gouvernement faisait miroiter que Mirabel devait créer entre soixante-quinze et cent mille emplois. Souvenez-vous de la ruse employée pour faire croire que le prix de l'essence ne monterait pas de plus de quatorze sous.

Peut-on continuer à croire un tel gouvernement?

Pour redresser l'économie, l'attitude du gouvernement doit changer radicalement. La tradition canadienne a été de laisser l'entreprise privée prendre de l'expansion et créer des emplois. Le gouvernement Trudeau a brisé cette tradition, et l'un des résultats a été que, l'année dernière, les sorties invisibles de capitaux étaient quatre fois plus élevées qu'auparavant, soit plus de huit milliards de dollars. Si cet argent avait été investi au Canada, trois cent quarante mille nouveaux emplois auraient pu être créés.

A mon avis, notre défi économique se divise actuellement en deux parties. Nous devons corriger les erreurs passées, et nous devons préparer l'avenir.

La cause des erreurs passées est évidente. Elles sont le résultat, principalement, de l'approche libérale. Pour eux, le gouvernement a toujours raison. C'est pour cela que les Libéraux nous ont imposé vingt-sept changements rétroactifs au système fiscal. Cela a créé de l'incertitude et de la méfiance chez les travailleurs et les gens d'affaires. Le gouvernement libéral nous a imposé des centaines de sociétés de la Couronne, des centaines de milliers de règlements complexes. Nous, nous rejetons cette conception du gouvernement.



Joe Clark Photothèque LA PRESSE

Je propose une orientation tout à fait contraire. Le Parti libéral croit que le gouvernement doit contrôler tout le développement économique.

Nous croyons que le rôle du gouvernement est de créer un climat favorable au secteur privé. La petite et moyenne entreprise sont le moteur de notre économie et les plus grands créateurs d'emplois. L'expérience démontre que les gouvernements réussissent mal à créer des emplois permanents et une croissance durable. Ce sont les gens autour de nous, avec des idées et de l'ambition, qui créent de la croissance. Ils doivent être encouragés à le faire plus que jamais.

Ainsi, mon parti changerait le système fiscal pour stimuler la création d'emplois, la recherche, l'exploration et le développement.

Mon parti changerait le système de réglementation, afin que le gouvernement ait moins de contrôle, et la population plus de liberté et de responsabilité.

Je vous signale que mon gouvernement avait commencé certains de ces changements: notre crédit d'impôt hypothécaire, le Régime de placement en actions ordinaires, le contrôle des sociétés de la Couronne, les lois qui mettent fin automatiquement aux agences et programmes devenus inutiles. Nous voulons donner moins à l'Etat et plus de place au citoyen, qu'il s'agisse d'un artiste ayant besoin d'encouragement, d'un *commerçant ayant besoin de certitude* ou simplement quelqu'un qui veut se bâtir une maison à un prix abordable.

Ce sont là des changements de base qui respectent le vrai Canada: le pays de l'ambition et de la diversité.

Ces réalités font encore partie du Canada, mais ne sont pas comprises par le gouvernement libéral.

Au Canada, il faut faire appel aux individus pour bâtir et aux gouvernements pour les aider.

Le Canada est un pays riche et fort. Il n'y a pas de pays au monde qui soit mieux placé pour faire face à l'avenir. Ce sont les politiques canadiennes qui ont créé nos problèmes. Je vous ai exposé les problèmes fondamentaux et les changements que mon parti propose pour les résoudre. Nous pourrons mettre à profit nos avantages particuliers afin d'exceller dans le monde d'aujourd'hui.

Jetons un coup d'oeil sur ce monde. Beaucoup de gens voient les réalisations des Japonais, des Allemands, des Coréens, des Américains et ils ont peur que nous ne soyions pas capables de leur faire concurrence. Au pays, ils voient le progrès technologique faire disparaître les emplois traditionnels.

Et bien, si nous sommes craintifs au départ, nous sommes battus d'avance. Bien sûr, il y a la technologie, il y a la concurrence. Bien sûr, le monde change. Mais il change à notre avantage.

Dans tous les pays, la technologie menace les emplois traditionnels. Mais le Canada possède l'un des niveaux d'instruction les plus élevés.

Nous pouvons nous adapter, et c'est une chose que les Canadiens font bien quand on leur permet. Que faut-il faire pour ne pas être dépassés par les changements? D'abord, il faut investir dans la recherche et le développement pour rester à la fine pointe du progrès. Les citoyens et les gouvernements doivent collaborer à l'établissement de programmes de formation pour tirer avantage de la nouvelle technologie. La technologie est un outil, pas une menace.

Les pays dont la concurrence fait peur à certains ont pourtant une faiblesse que nous n'avons pas; ils sont forcés d'importer presque toute leur énergie. Le Canada est un des seuls pays au monde à pouvoir compter sur ses propres sources d'énergie. Par rapport à nos concurrents, nous avons donc le grand avantage de pouvoir établir nos coûts d'énergie ici-même. Mais le gouvernement libéral n'a pas su tirer profit de cet avantage.

Mon gouvernement avait prévu une conférence nationale sur le développement économique à la fin de février 1980. Elle n'a jamais été tenue à cause de l'élection. Et aujourd'hui, une telle conférence est plus nécessaire que jamais.

Le rôle du gouvernement fédéral est de chercher à dégager les consensus nationaux, puis à agir avec vigueur en concertation avec tous les agents économiques.

Cela n'a certainement pas été l'attitude du gouvernement libéral qui a délibérément bloqué des dossiers et des fonds pour la province de Québec. Il a refusé une conférence fédérale-provinciale sur l'économie. Il a refusé de donner suite aux propositions de relance économique formulées par les premiers ministres des provinces.

Nos nombreuses consultations avec les Québécois nous permettent d'affirmer que les députés du Parti libéral ne représentent pas vraiment leurs aspirations. Ils les ont élus sur la promesse d'une meilleure administration, mais ils n'ont reçu en retour que fermetures d'usines, faillites, pertes d'emplois, insécurité.

Pour ces centaines de milliers de personnes qui sont en chômage ou, pire, sur l'assistance sociale pour la première fois de leur vie, pour ces milliers de personnes qui ont perdu leur entreprise ou leur maison, leur allégeance envers un gouvernement qui a modifié leurs habitudes, trompé leurs espoirs, bouleversé leur mode de vie, est à repenser.

Un gouvernement progressiste-conservateur serait prêt à agir rapidement pour remettre les Canadiens au travail. Le Canada peut avoir une main-d'oeuvre hautement qualifiée. Nous pouvons atteindre l'autosuffisance en énergie. Le Canada peut attirer les capitaux pour augmenter sa productivité et stimuler la recherche et le développement. Nous pouvons répondre à nos besoins en logement. Le Canada peut devenir un des principaux pays exportateurs du monde. Nous pouvons faire diminuer le chômage au Canada.

Mais pour y arriver, il faut qu'il y ait un changement fondamental dans l'orientation du Canada. C'est le but que nous voulons atteindre: un gouvernement qui fait confiance aux gens du pays.

Merci.

TRIBUNE LIBRE

Sékou Touré: un lourd bilan

«Qu'un tribunal international vienne enquêter sur les violations des droits de l'homme en Guinée!»

Cette réponse arrogante faite lors de sa visite officielle du mois de septembre 1982 à Paris n'a guère convaincu les innombrables opposants au régime de Sékou Touré ni la presse française qui n'a jamais réservé un accueil aussi hostile à un chef d'État africain en exercice. C'est que l'ardoise de la Guinée est lourde. Deux millions d'exilés vivant dans des conditions souvent misérables dans les pays limitrophes de la Guinée mais aussi en France, en Allemagne, aux États-Unis et au Canada. Vingt-cinq mille disparus, dix mille exécutés après un simulacre de jugement. Des tribunaux populaires constitués à la hâte se bornant à entériner des condamnations décidées d'avance. Amnistie internationale s'essouffle à dénoncer la violation permanente des droits de l'homme dans ce pays dont l'économie est en ruine et l'endettement considérable. Les rares visiteurs décrivent des scènes de misère et l'on n'ignore pas que seule une répression impitoyable assure la docilité de la population.

Ce n'est pas seulement la presse française qui a réservé à Sékou Touré un accueil hostile. Les opposants au régime se sont organisés de manière spectaculaire. Les épouses françaises des huit prisonniers franco-guinéens ont répété leurs accusations et l'une d'entre elles, Nadine Barry, présidente des Femmes françaises des prisonniers politiques en Guinée, n'a pu obtenir du président la moindre précision supplémentaire sur le sort de ces hommes.

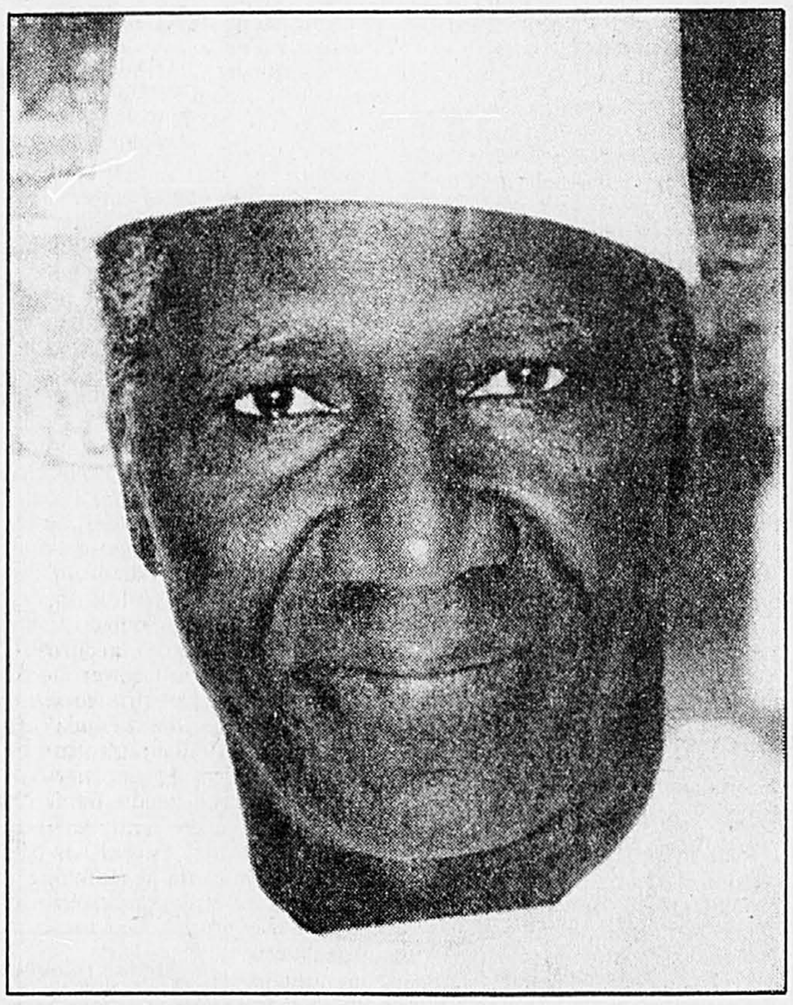
À la télévision française, alors qu'on lui reprochait les méthodes de son gouvernement, Sékou Touré rappelait avec assez de cynisme les exécutions et massacres de la Révolution française, soutenant qu'il n'en faisait pas davantage chez lui. En outre, durant ce séjour déjà mouvementé, des diplomates guinéens en poste à Paris se livrèrent à une tentative d'enlèvement sur la personne d'un opposant notoire: le professeur historien Baba Ibrahima Kaké.

Désavoué par le Parti socialiste, le gouvernement français lui-même ne cache pas un certain embarras devant la présence de cet hôte encombrant.

En Allemagne l'accueil de la presse fut aussi hostile et l'agitation des opposants ne se ralentit pas.

En vérité on peut affirmer que la France comme l'Allemagne ont pris des risques politiques en recevant un homme aussi controversé; elles ont choqué une large partie de la population.

Voilà que le Canada fait de même puisque le président guinéen effectue une visite officielle de six jours dans ce pays. On apprend même que le gouvernement canadien a l'intention d'accorder une aide substantielle à Sékou Touré. Sans doute ce gouvernement est-il au courant de la situation déplorable du peuple affligé par la malnutrition et les épidémies. Cette aide servira-t-elle à soulager ses misères? Ne sera-t-elle pas plutôt utilisée à renforcer l'appareil de répression du président? Connaissant la véritable nature du gouvernement cela est à craindre. Le Canada jouit d'une remarquable image de marque tant en Afrique qu'en Europe. Il passe, à juste titre, pour le pays de la liberté, de la tolérance et du respect des droits de l'homme. On le sait attaché au grand principe humanitaire. N'est-il donc pas surprenant qu'il reçoive un leader dont les mains sont si sales? Par cet acte ne donne-t-il pas involontairement caution à ses agissements? Comment réagira l'opinion internationale? Comment réagira l'opinion guinéenne qui compte en partie sur la pression internationale pour la soutenir dans son combat? Déjà surprise, ne sera-t-elle pas bientôt indignée?



Le président Sékou Touré

ÉCLAIR (Collectif de l'opposition guinéenne
Kandé SANON

Le président de la République populaire de Guinée, Ahmed Sekou Touré, dirigeant suprême d'un des États les plus répressifs d'Afrique, est en visite officielle au Canada.

Amnistie internationale, après avoir mené en 1978 une campagne intensive pour la défense des droits de l'homme en Guinée, a pu rencontrer l'année dernière le président guinéen et les principaux responsables de ce pays. L'organisme humanitaire vient de publier un rapport sur cette mission d'enquête. Les dirigeants guinéens, malgré plusieurs promesses répétées, n'ont toujours pas répondu aux questions qui y sont posées. En voici quelques-unes.

En novembre 1970, un contingent de l'armée portuguaise tente sans succès une invasion armée dans la capitale de la Guinée, Conakry. Au moins 3,500 personnes sont arrêtées, dont 16 ministres, soit la moitié du gouvernement guinéen. 92 personnes seront par la suite condamnées à mort et 58 à l'emprisonnement à perpétuité à la suite de procès tout à fait contraires aux règles normales de la justice: impossibilité d'avoir un avocat, aveux extorqués sous la torture, etc. Au mieux, environ mille détenus ont été par la suite libérés. Que sont devenus les deux mille et quelque centaines d'autres prisonniers? Amnistie internationale a fourni aux autorités guinéennes une liste précise de 102 prisonnniers clairement identifiés. L'organisme attend toujours une réponse depuis près d'un an maintenant.

En 1976, un jeune Guinéen de la minorité ethnique peuhl, tente d'assassiner le président Sekou Touré. À la suite de l'attentat, ce dernier déclare: *«We will annihilate Them (The Peuhl) immediately, not by race war, but by radical revolutionary war.»* Entre juin et août 1976, 500 Peuhl sont arrêtés. Un tribunal révolutionnaire exceptionnel est convoqué et déclare que tous les prisonniers impliqués dans la «conspiration peuhl» seront condamnés à mort. Aucun procès n'a pourtant eu lieu depuis et aucune condamnation officielle n'a été rendue publique. Parmi les détenus, figure monsieur Diallo Telli, un ancien ambassadeur de la Guinée aux Nations unies et à Washington et le premier secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine. Que sont devenus monsieur Telli et ses 500 concitoyens Peuhl? Aministie internationale a posé la question à monsieur Sekou Touré et n'a obtenu jusqu'ici aucune réponse. L'organisme humanitaire considère qu'il y a tout lieu de croire que ces personnes ont été exécutées secrètement.

Les prisons guinéennes ont souvent été dénoncées pour les mauvais traitements qu'on y inflige aux détenus, en particulier au Camp Boiro. Pour ne citer qu'un exemple, les prisonniers récalcitrants lors des interrogatoires sont soumis à la «diète noire», une forme d'exécution qui consiste à les priver totalement de nourriture et d'eau. Les malheureuses victimes meurent au bout de quinze jours après d'horribles douleurs.

La délégation d'Amnistie internationale a pu constater un certain progrès des conditions de détention dans les prisons guinéennes mais a demandé aux autorités de permettre une véritable inspection par un organisme spécialisé en ce domaine, comme par exemple le Comité international de la Croix rouge. Les responsables guinéens ont refusé cette demande. Pourquoi?

Voilà quelques questions et faits pertinents que les hôtes canadiens de monsieur Sekou Touré, au premier chef les responsables diplomatiques du pays, devraient soumettre à son attention.

Jean-Pierre GAGNÉ
Montréal

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: « Tribune libre », LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

Les tribulations du dossier Mentana dans le dédale de l'hôtel de ville de Montréal

Quelle collaboration un groupe de citoyens peut-il obtenir de la part de l'administration municipale montréalaise quand il manifeste son désir d'améliorer la qualité de vie d'un quartier? Elle est complètement nulle si l'on en juge par les démarches que nous avons entreprises récemment auprès de la Ville de Montréal.

Nous sommes un groupe de résidants de la rue de Mentana soucieux d'obtenir un peu de tranquillité chez nous en obligeant les automobilistes à utiliser une artère plus large pour aller vers le sud. La circulation automobile a transformé cette rue en véritable autoroute. Voici les faits:

Une pétition, signée par plus de 150 résidants (90% des répondants du secteur concerné se sont montrés favorables à l'idée proposée) dort dans les tiroirs du Comité exécutif à l'hôtel de ville de Montréal, de même que sur les bureaux du conseiller municipal et du service d'urbanisme, où le document fut envoyé par courrier recommandé, depuis octobre 1981. Nous n'avons reçu aucun accusé de réception, le conseiller a toujours été insaisissable, etc.

En août 1982, seconde tentative: la pétition est expédiée à nouveau, au Service d'embellissement cette fois, où un responsable se voit chargé du dossier, puis à nouveau au conseiller. Depuis, plus rien, sinon que l'on nous renvoie d'une instance à une autre. Personne, dans toute cette faune bureaucratique et fonctionnariste n'a daigné formuler le moindre embryon de réponse.

Conclusion: de toutes les instances gouvernementales, le palier municipal est celui qui peut le plus facilement améliorer la qualité de vie des citoyens, surtout parce qu'il est le seul à exercer une juridiction concrète sur des problèmes d'aménagement qui ont une incidence directe sur la vie quotidienne des citoyens. C'est pourtant d'une profonde inefficacité que l'on doit accuser l'administration en ce domaine, où la prise de décision semble obéir à des lois pour le moins obscures. La campagne électorale en cours à Montréal actuellement changera-t-elle quelque chose? C'est à voir...

Michel McINNIS
Montréal

Des abus

Un bénéficiaire d'une pension de vieillesse du Canada ou d'une rente du Québec, qui quitte le Canada pour aller résider en territoire étranger, continue à toucher ses chèques de pension, même s'il n'habite plus au Canada.

On devrait exiger comme première condition d'admissibilité à le pension de vieillesse que les bénéficiaires continuent à résider au Canada.

J. BOURGOIN
retraité de 70 ans
Outremont

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	**ANNONCES CLASSÉES**	
Le service des abonnements est ouvert de 7h à 17h30 (fermé le samedi)		Commandes du lundi au vendredi 9h a 17h	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h a 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	**GRANDES ANNONCES**	
COMPTABILITÉ		Détaillants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Presse	285-7306
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

LA FERMETURE DE L'IRON ORE

Le village fédéral Naskapi n'a pas un avenir rassurant

Les 400 Naskapis de Schefferville sont inquiets.

Après avoir été relocalisés de Kuujjuaq (Fort-Chimo) à Schefferville en 1955, les Naskapis se demandent ce que leur réserve l'avenir à la suite de la fermeture des installations de l'Iron Ore. On sait que les membres de cette nation algonquine s'installent actuellement dans un nouveau village situé à huit milles de Schefferville.

Pour sa part, le secrétaire-trésorier de la Société de relogement des Naskapis, M. Paul Wilkinson ne voit pas comment les Naskapis

PIERRE GINGRAS

pourront continuer à habiter la région si les services de train et d'électricité fournis par l'Iron Ore prenennt fin. Destinée à desservir le village naskapi, une nouvelle ligne électrique dont les coûts de construction ont été assumés par Ottawa vient tout juste d'être terminé. L'électricité provient d'une centrale hydroélectrique appartenant à la compagnie.

Interrogé par LA PRESSE à ce sujet, le gérant des installations de l'Iron Ore à Schefferville, M. Claude Falardeau, a affirmé que la compagnie maintiendrait son service de transport de passagers et de marchandises après le 31 juin prochain, date à laquelle les locataires des maisons de la compagnie doivent quitter leur logement. Le service d'électricité sera également maintenu.

Construit sur une terre cédée aux Naskapis en vertu de la Convention du Nord-Est québécois en 1978 et à laquelle participait notamment Ottawa, Québec, la Société d'Energie de la Baies James et la Société de Développement de la Baies James, le nouveau village des Naskapis actuellement en cours de construction comptera près de 80 immeubles dont 71 maisons unifamiliales.



L'AFFAIRE «ENTRAIDE»

Les Caisses n'achètent pas le building d'Alma

Il est loin d'être certain que les Caisses populaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean vont établir leur quartier général régional dans l'immeuble brusquement laissé vacant par la Fédération des sociétés d'entraide.

Le directeur général de la Fédération des Caisses populaires Desjardins du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Jean-Eudes Bergeron, contredit ainsi le maire d'Alma, M. Gabriel Fortin, qui, plus tôt cette semaine, avait évoqué cette éventualité. Le directeur général des Caisses pop a affirmé hier, sans nuances, dans un communiqué, « qu'il n'est pas question d'acheter le complexe Jacques-Gagnon ». Cet immeuble abritait, jusqu'à récemment, le siège de la Fédération des sociétés d'entraide et un hôtel de la chaîne de l'Auberge des gouverneurs qui a également quitté les lieux.

M. Bergeron, des Caisses populaires Desjardins, affirme qu'une étude réalisée en juin dernier, avait « démontré l'impossibilité de rentabiliser » l'immeuble en question, étude faite avant la fermeture de l'hôtel.

Au représentant de LA PRESSE, le maire d'Alma, M. Gabriel Fortin, avait parlé de tractations entre des investisseurs locaux et la municipalités, qui touchaient diverses éventualités, parmi lesquelles l'entrée, dans le complexe Jacques Gagnon, des Caisses pop qui, de toutes façons, cherchent à *se reloger*.

APPEL À L'ENTREPRISE

Centraide a encore son trou à combler

Centraide a reçu, hier, un appui de taille à sa campagne annuelle de souscription. En effet, la Brasserie Molson a contribué cette année pour $85 000 à la campagne de Centraide. Il s'agit d'une somme identique à celle versée en 1981 par cette entreprise et comparable à celle de l'an dernier ($80 000).

GEORGES LAMON

Le président de la brasserie Molson du Québec ,M. Jacques J. Allard, n'a pas caché cette année, le « caractère spécial de la contribution (sans compter la contribution des employés qui viendra s'ajouter), étant donné la conjoncture économique difficile ».

« L'importance de cette somme représente un reflet direct de la priorité que nous accordons à Centraide comme partenaire dans nos activités spéciales, a tenu à souligner M. Allard. Et parmi les centaines d'oeuvres auxquelles Molson contribue annuellement, Centraide se taillle et de loin la part du lion.»

Rappelons que cette année l'objectif de Centraide avait été fixé à $16 millions au cours de sa campagne qui se terminait habituellement le 31 octobre. Jusqu'ici, les rentrées se sont élevées à environ $11 millions (il reste toutefois à recueillir les contributions des campagnes faites auprès des employés d'entreprises, qui ne sont pas encore toutes rentrées).

Me André Charron, président général de la campagne de Centraide, a, de son côté, souligné l'empressement de la brasserie Molson à répondre à cet appel d'urgence lancé par Centraide.

« Il est tellement important que les entreprises qui le peuvent fassent cette année un effort tout à fait particulier, a insisté Me Charron en guise de conclusion, et que tous ceux qui possèdent un emploi stable pensent à tous ceux qui sont frappés par le chômage et qui cette année ne peuvent participer.»

Les médicaments seront mieux protégés aux USA

WASHINGTON (UPI) — Le gouvernement des Etats-Unis a fait savoir hier que les gélules ne requérant pas d'ordonnance et la plupart des médicaments se présentant sous forme liquide devraient, dans trois mois au plus tard, être vendus dans des contenants inviolables.

Cette nouvelle réglementation aura pour effet d'augmenter d'un cent ou deux le coût de chaque produit.

Le secrétaire à la Santé et aux Services humanitaires, Richard Schweiker, a précisé que le choix des procédés d'empaquetage était laissé aux fabricants, mais qu'ils devraient répondre aux normes établies par le gouvernement.

Collaboration de **Béatrice Drouin**



Leçon 10

La gastronomie

Le rhum

En matière culinaire, l'arôme riche et fruité que tire le rhum de la canne à sucre l'a toujours associé aux entremets et aux desserts.

Les viandes blanches s'associent bien cependant au rhum dans des plats audacieux et savoureux tels le porc Calypso (rôti de porc arrosé d'une marinade de bouillon de poulet, rhum blanc, jus de citron vert ou limette, gingembre, clou de girofle et ail) ou les filets de veau Fort-de-France braisés au rhum et accompagnés de beignets d'ananas et de bananes vertes.

Les amateurs de poisson apprécieront l'été le poisson mariné à la martiniquaise.

Poisson mariné à la martiniquaise

Sur des filets de poisson (dorade rouge ou lotte par exemple), verser un court bouillon à ébullition, fortement assaisonné d'oignons espagnols, carottes, poivron rouge doux, échalottes, laurier, piment rouge fort, sauce Tabasco, rhum blanc, vinaigre et huile d'olive. Couvrir et laisser reposer hors du feu jusqu'à refroidissement. Réfrigérer alors dans le liquide. Pour servir, égoutter le poisson et le présenter sur un lit de laitue, garni de tranches d'avocat et de quartiers de citron vert.

Les desserts où entre le rhum ne se comptent plus. Les fines crêpes parfumées au rhum ou les babas au rhum sont connus internationalement. Plus insolite est la crème renversée à la mexicaine (« Flan à la mexicana ») où le rhum, remplaçant la vanille, donne un arôme exquis à cet entremets, bien classique autrement. Il est préférable d'utiliser un rhum ambré très parfumé.

Sorbet au cassis

Voici un sorbet au cassis facile à exécuter : pour 1 kg de cassis, il faut 175 g de sucre cristallisé, 2 cuillères à soupe de jus de citron et 3 cuillères à soupe de rhum. Faire cuire 10 minutes environ le cassis et le sucre avec 9 dl d'eau. Ajouter le jus de citron. Réduire le mélange en purée que l'on fait refroidir au congélateur. Avant qu'elle ne soit trop ferme, battre la purée au fouet pour la rendre mousseuse et ajouter le rhum. Ce sorbet peut également se faire avec des myrtilles (bleuets), il faut alors mettre un peu plus de citron.

Et qui ne connaît pas les bananes (bien mûres) poêlées au beurre et flambées au rhum ? Voilà un dessert économique, rapide et délicieux.

Les anisés

Le parfum de l'anis ne se marie pas aisément aux mets. Il domine presque toujours les autres condiments.

On retrouve principalement l'anis en boulangerie et en confiserie. Les pains et les biscuits à l'anis sont traditionnels dans de nombreux pays européens : Suisse, Hollande, Hongrie, Allemagne, ainsi que sur les rivages nord de la Méditerranée.

Quelques plats parfumés à l'anis acquièrent un fumet particulier. Ainsi, le pâté au pastis met une note méditerranéenne à un buffet campagnard. Rapide à réaliser, il est meilleur si on le prépare plusieurs jours à l'avance et qu'on le garde au frais.

Pâté au pastis

2 tranches de pain de mie trempé dans du lait, puis essoré
500 g de viande de porc (poitrine de porc)
500 g de foie de porc
1 jaune d'oeuf
1 cuiller à café de basilic
1 cuiller à soupe de pastis
Sel et poivre
8 tranches minces de bacon

Hâcher le foie et la viande de porc. Bien les malaxer avec l'oeuf, le pain et les condiments. Tapisser le fond d'une terrine de taille moyenne de la moitié du bacon. Verser le pâté dans la terrine, recouvrir avec le reste du bacon. Cuire une heure et demie à four moyen. Faire refroidir.

Pour surprendre agréablement vos convives vous pouvez servir, à l'occasion, une salade verte avec une sauce vinaigrette au pastis : moutarde forte, sel et poivre, une mesure de vinaigre de vin pour deux mesures d'huile et une touche de pastis. Le mulet et le loup de mer grillés au barbecue avec des branches de fenouil et flambés au pastis sont excellents. Quant au rouget ou à la dorade rose je vous suggère de les faire cuire au four avec du fenouil frais pendant une demi-heure dans un plat huilé et de les flamber au pastis au moment de les servir.

Le cognac

La réputation du cognac n'est plus à faire en gastronomie. Fréquemment flambé, il parfume agréablement le plat sans enivrer les convives. Il entre dans la composition de nombreux mets depuis les hors-d'oeuvres jusqu'aux desserts. Particulièrement associé à la haute cuisine traditionnelle française, on le rencontre moins dans la nouvelle cuisine. Notons toutefois les « avocats Jeannot », délicat mélange de langoustines ou de grosses crevettes avec une purée d'avocats vivement relevée à la moutarde et au cognac, adoucie de crème fraîche et acidulée au citron.

Employé traditionnellement dans les pâtés et terrines, on rencontre aussi le cognac dans la solide soupe à l'oignon gratinée à la charentaise.

Associé à l'estragon et à la crème fraîche dans des sauces onctueuses, il relève l'arôme délicat de poissons et crustacés tels la sole, la lotte, les langoustines ou le homard.

Fricassée de St-Jacques charentaise

Recette toute simple, elle devrait plaire aux amateurs de pétoncles, coquillage très voisin de la coquille St-Jacques : dans un poêlon, saisir fortement à cru, à l'huile, les pétoncles ou coquilles préalablement lavées à l'eau fraîche. Enlever le premier jus au bout de quatre à cinq minutes pour des pétoncles, dix minutes pour des coquilles. Assaisonner et ajouter une belle noix de beurre. Ajouter du cognac (sans le flamber) et servir aussitôt dans un plat chauffé.

La coupe pastèque

L'été, cette coupe colorée, fraîche et aisée à préparer, plaira à coup sûr : il suffit de faire macérer une heure, au froid, la chair d'un ananas et d'une pastèque coupés en petits cubes avec du sucre, une pincée de cannelle et du cognac et de présenter le tout dans la calotte de la pastèque.

Les viandes qui se marient le mieux avec le cognac sont le boeuf (steak au poivre flambé au cognac), les viandes de venaison tel le sanglier à la sauvageonne et certaines volailles (coq au vin). Les pruneaux dont on fait avec des raisins secs une excellente farce au cognac pour le gibier à plume et les fruits confits, que l'on y fait macérer, s'allient parfaitement au cognac.

L'armagnac

Si l'armagnac peut se substituer au cognac dans toutes les recettes où ce dernier intervient traditionnellement, il existe une cuisine à l'armagnac au goût de terroir très particulier. Haute en couleur et en saveur, la cuisine à l'armagnac utilise non pas du beurre ou de l'huile, mais de la graisse d'oie, propre à la cuisine gasconne.

Il faut une eau-de-vie jeune, cuite dans les sauces qui acquièrent ainsi beaucoup de corps. Ne pas oublier, toutefois, au moment de servir, d'ajouter, si l'on en possède, une touche de vieil armagnac...

Les paupiettes de veau à l'armagnac (fines escalopes de veau farcies), dans lesquelles celui-ci fait bon ménage avec jambon cru fumé, olives noires, pâte d'anchois, petits oignons, épices, ail, vin blanc sec et bien entendu graisse d'oies sont inattendues et excellentes. Attention au sel cependant ! Quant à l'adobe de poule Henri IV, c'est un plat en gelée délicieux l'été et qui se prépare à l'avance.

Adobe de poule Henri IV

Une poule
Un pied de veau
200 g de bacon en dés
2 carottes
3 oignons
1 gousse d'ail
Bouquet garni
Sel et poivre
1 dl de vin blanc sec
1 dl d'armagnac

Faire un bouillon avec les légumes, les épices, le bacon et le pied de veau.

Cuire 30 minutes puis ajouter la poule. Laisser mijoter trois heures.

Au bout d'une heure et demie, ajouter le vin blanc et, une demi-heure avant la fin, l'armagnac. Égoutter et découper la volaille. La disposer dans un plat creux avec les lardons. Passer et dégraisser le bouillon. Le verser sur la viande. Mettre au réfrigérateur.

Pour terminer chaleureusement un repas, l'omelette flambée d'aramitz, jolie à regarder et bonne à manger, est du plus bel effet.

Omelette d'aramitz

6 oeufs
Sucre en poudre
10 pruneaux
Armagnac
Beurre

Faire tremper les pruneaux dans l'armagnac une dizaine d'heures. Les dénoyauter et les hacher grossièrement. Battre les jaunes d'oeufs avec le sucre. Battre les blancs en neige. Mélanger. Faire l'omelette. Ajouter les pruneaux lorsque l'omelette est prise. Plier l'omelette, terminer la cuisson. Sucrer légèrement et passer sous le gril. Arroser d'armagnac chaud, flamber et servir sans attendre.

Le calvados

Le calvados a beaucoup contribué à la renommée de la gastronomie normande. Il se marie admirablement à la crème fraîche et entre dans la confection de spécialités d'origine normande connues aujourd'hui dans le monde entier : tripes à la mode de Caën, homards à la normande, filets de sole au calvados, côtes de veau à la crème, poulet vallée d'Auge.

Le calvados s'associe tout naturellement aux pommes dans l'élaboration de desserts à la saveur délicate : marmelade de pommes au calvados, tarte Tatin flambée au calvados.

Il intervient fréquemment dans les recettes de la nouvelle cuisine québécoise pour flamber et pour « déglacer », c'est-à-dire dissoudre le jus caramélisé au fond d'une casserole et en faire une sauce parfumée et de belle couleur : canard et poulet déglacés au calvados, côtelettes d'agneau marinées dans du cidre et du calvados, crêpes farcies aux pommes et flambées au calvados, etc. On trouvera ces recettes dans l'ouvrage publié par l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec : *Vers une nouvelle cuisine québécoise.*

Le poulet vallée d'Auge

Le poulet vallée d'Auge est un plat raffiné, mais d'exécution aisée.

Un poulet de grain de 1,5 kg
500 g de pommes de reinette (ou une autre variété, un peu acidulée et qui ne se défasse pas à la cuisson)
100 g de beurre
2 dl de crème
1 petit verre de calvados
Sel et poivre

Couper le poulet en morceaux. Les faire dorer dans une cocotte avec du beurre. Saler et poivrer. Retirer le poulet. Peler et couper les pommes en tranches. Les installer dans le fond de la cocotte. Saler et poivrer. Ajouter le poulet puis la crème et le calvados. Fermer soigneusement la cocotte. Faire cuire 30 à 40 minutes, à feu doux ou dans le four.

Il faut surveiller la cuisson pour que le plat n'attache pas. Au besoin, déglacer la cocotte avec un peu de vin blanc ou, mieux, du cidre sec.

C'est de la qualité du calvados utilisé que dépendra l'arôme de ce plat. Le faisan et la pintade peuvent se préparer de la même manière.

Les marcs et les eaux-de-vie de fruits

Les marcs ne sont pas utilisés en cuisine, si ce n'est pour rehausser le vin de même origine. On les retrouve dans des marinades destinées à attendrir et parfumer le gibier (chevreuil, sanglier, lièvre) avant la cuisson.

Le marc de Bourgogne, flambé, corse en fin de cuisson des plats au goût de terroir prononcé tels le poulet au sang à la bourguignonne (variante du classique coq au vin) ou le rable de lièvre bourguignon.

Il entre dans la préparation de la sauce bourguignonne par excellence : la sauce meurette qui accompagne les oeufs, la cervelle et même la carpe.

Les oeufs en meurette

Pour la sauce il faut une bouteille de vin rouge corsé (vin de Bourgogne de préférence), 2 oignons émincés, 2 carottes en rondelles, 4 gousses d'ail écrasées, du blanc de poireau, un bouquet garni, du thym, du laurier, du sel, du poivre, une cuiller de sucre et un petit verre de marc de bourgogne. Mettre le tout (sauf le marc) dans une casserole, à plein feu jusqu'à ébullition, puis faire mijoter à feu doux un quart d'heure. Passer au tamis, puis flamber en ajoutant le marc chauffé. Lier la sauce avec un peu de beurre manié avec de la farine. Battre au fouet. Faire bouillir deux minutes. Pendant ce temps faire frire des croûtons de pain avec un peu d'ail. Poser un oeuf poché sur chacun et napper avec la sauce. Servir chaud et sans attendre.

La marc de Champagne entre dans la composition de la matelotte de poissons champenoise, comme dans le délicieux brochet farci paysanne.

Truites relevées au marc

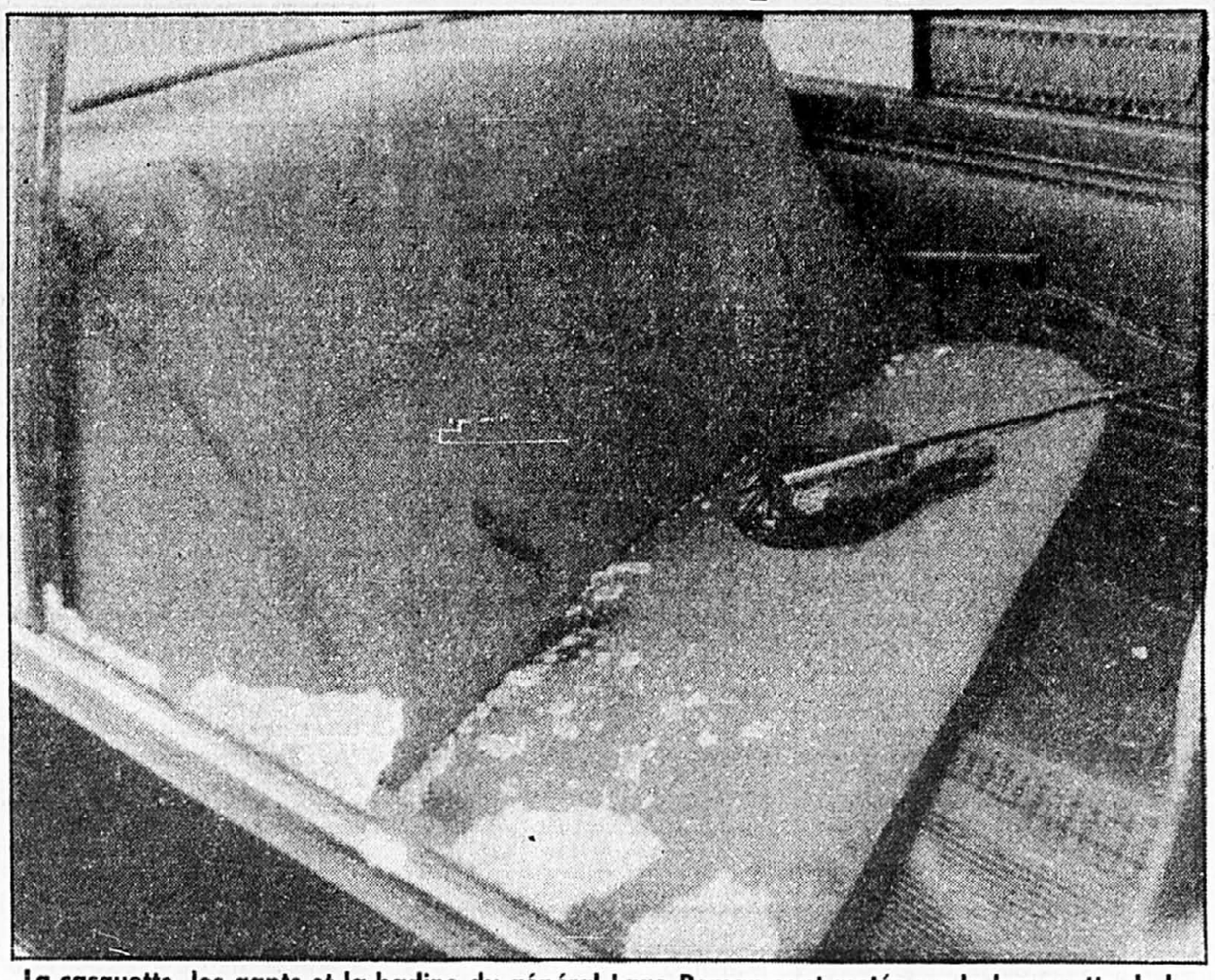
Faire fondre dans du beurre un oignon haché, deux carottes et un navet taillés en fines allumettes. Ajouter du persil haché et tartiner de cette mirepoix des truites nettoyées et vidées, posées sur un plat beurré. Saler et poivrer. Mouiller d'un verre de vin blanc et d'un soupçon de marc. Couvrir le plat. Le porter à ébullition, puis le laisser dix minutes à feu très doux. On peut soit servir le plat tel quel, soit retirer les truites que l'on laisse au chaud pendant que l'on fait réduire la cuisson et qu'on la beurre avant d'en napper les poissons.

Les eaux-de-vie de fruits interviennent peu dans la cuisson classique. Si Simenon nous suggère de mettre de l'eau-de-vie de prunelle dans le coq au vin, le kirsch est la seule de ces eaux-de-vie fréquemment utilisée : citons entre autres la fondue savoyarde parfumée au kirsch, le gâteau Forêt-Noire, l'ananas au kirsch et le kougelhopf alsacien.

Cours présenté par le collège marie-victorin en collaboration avec la presse

L'assassinat d'un général ravive la crainte en Espagne

d'après AFP,UPI,Reuter,AP



La casquette, les gants et la badine du général Lago Roman sont restés sur la banquette de la voiture dans laquelle il a été assassiné. téléphoto UPI

■ Une semaine jour pour jour après l'écrasante victoire socialiste en Espagne, l'assassinat, hier matin, du général de division Victor Lago Roman, commandant en chef de la division blindée « Brunete », la plus moderne et la plus prestigieuse de l'armée espagnole, a provoqué une vive émotion dans tout le pays et ravivé les craintes qu'inspirent les éléments de droite au sein de l'armée. Cet assassinat, toujours non revendiqué, a été unaniment condamné : par le roi Juan Carlos, par les militaires, par les chefs des partis politiques qui y voient « une provocation » et par le pape qui, à Tolède, a affirmé que « la violence n'est pas une solution aux problèmes de l'homme ».

Le pape Jean-Paul II, qui venait de quitter Madrid pour Guadalupe, Tolède et Ségovie, a réagi très vite à l'annonce de l'assassinat du général Victor Lago San Roman en dénonçant le « douloureux phénomène du terrorisme » et en demandant à plus de 100.000 fidèles réunis à Tolède de prier pour que l'Espagne en soit libérée.

Le secrétaire général du PSOE et triomphateur des élections du 28 octobre, M. Felipe Gonzales, a condamné « les assassins de l'espérance » et affirmé sa « volonté de combattre le terrorisme par tous les moyens dont dispose l'Etat démocratique ». Le roi est allé s'incliner devant la dépouille du général assassiné et M. Léopoldo Calvo Sotelo, président du gouvernement sortant, a parlé de « provocation à l'adresse de tous les Espagnols, qui se sont prononcés massivement pour la coexistence pacifique ».

Il s'agit du premier attentat mortel contre un général depuis l'assassinat du général Andres Gonzales Suso, le 4 mai 1981, revendiqué par les GRAPO (Groupes de Résistance antifasciste du Premier Octobre). L'attentat, dont l'organisation semble avoir été facilitée par la réduction des effectifs des forces de l'ordre dont une partie est entrainée dans le sillage du pape, met le gouvernement sortant et son successeur dans une situation délicate. La crainte d'une réaction violente de l'armée aux provocations dont elle est la cible ne peut, en effet, pas être totalement exclue. Toutefois, le successeur du général Roman à la tête de la division « Brunete » a affirmé que le « rôle des forces armées est de défendre l'intégrité de la patrie » et que les militaires « seront respectueux de l'ordre constitutionnel établi ». En revanche, le général Sobrado espère que « le gouvernement prendra les mesures nécessaires pour en finir une fois pour toutes avec cette situation ».

Selon un communiqué du gouvernement civil de Madrid, le général qui circulait dans son véhicule officiel, a été tué sur le coup par une rafale d'arme automatique tirée par le passager d'une moto de grosse cylindrée qui a réussi à prendre la fuite. Le chauffeur du général, Juan Carlos Villalba, a été blessé à la tête mais son état n'inspire pas d'inquiétude. Toutes les forces du commandement supérieur de police de la capitale et de la Garde civile des zones environnantes ont été mobilisées immédiatement.

L'attentat s'est produit à 08h35 locales aux abords de l'Arc de triomphe à l'entrée de l'autoroute de la Corogne, l'une des portes de Madrid, toujours très embouteillée à cette heure. La police a relevé cinq impacts de balle sur la lunette arrière de la voiture du général et le côté droit de la carrosserie. Le général, vêtu de son uniforme, se déplaçait sans escorte, comme à l'accoutumée, dans son véhicule de couleur noire orné du fanion espagnol. Le cadavre du général a été transporté à la clinique de la Concepcion, près du lieu de l'attentat où plusieurs personnalités militaires se sont immédiatement rendues.

Les enquêteurs ont retrouvé sur les lieux une quinzaine de douilles du type utilisé par l'ETA. L'attentat n'a pas été revendiqué, mais la police croit y reconnaitre les méthodes des extrémistes basques de l'ETA. Si ces soupçons se confirmaient, cet attentat pourrait sonner le glas des espoirs d'un dialogue entre Socialistes et Indépendantistes basques, le PSOE ayant réclamé pour l'instauration d'un dialogue « que les armes se taisent ».

Haughey renversé en Irlande; des élections le 24

■ DUBLIN (Reuter) — Le gouvernement minoritaire de M. Charles Haughey a été renversé hier par un vote de défiance du Dail (parlement irlandais) obtenu à deux voix de majorité. La motion, présentée par l'opposition, a été aprouvée par 82 députés contre 80.

À l'issue de ce scrutin, M. Haughey, qui était au pouvoir depuis cinq mois, a annoncé qu'il demanderait au chef de l'Etat, M. Patrick Hillery, de dissoudre le parlement et de convoquer des élections générales qui, a-t-on appris plus tard de source autorisée, auront lieu le 24 novembre.

Les «bookmakers» donnent d'ores et déjà favori le chef du Fine Gael, l'ancien premier ministre Garrett Fitzgerald, qui pourrait reprendre le pouvoir à la faveur de ce scrutin, le troisième en l'espace de 18 mois en Irlande.

Bien que sa formation et le Fianna Fail du premier ministre sortant soient virtuellement à égalité dans les derniers sondages, M. Fitzgerald devance largement M. Haughey à l'indice de popularité.

Les cinq mois de pouvoir du gouvernement de M. Haughey ont été marqués par une série de scandales et de dissensions internes alors que l'Irlande traverse une grave crise économique avec une dette extérieure élevée, une inflation annuelle de 17 pour cent et un taux de chômage de 13 pour cent.



téléphoto PA

Charles Haughey

Les dissensions qui se sont fait jour au sein du Fianna Fail pourraient resurgir très rapidement et une nouvelle tentative pour éloigner M. Haughey de la tête du parti est très probable dans l'immédiat.

M. Haughey avait déjà dirigé le pays pendant 18 mois, succédant à M. Jack Lynch en décembre 1979.

Mais il devait céder la place à M. Fitzgerald à la suite de sa défaite aux élections de l'an passé avant de revenir au pouvoir sept mois plus tard à la faveur d'un nouveau scrutin.

Bien que son avenir politique soit incertain après le vote de défiance des députés, les observateurs se refusent à le condamner définitivement, M. Haughey ayant montré dans le passé de remarquables qualités de récupération.

Coalition de centre-droite au pouvoir aux Pays-Bas

■ LA HAYE (Reuter, AFP) — Le nouveau gouvernement de coalition de centre-droite des Pays-Bas a prêté serment hier devant la reine Beatrix. Présidé par M. Ruud Lubbers, démocrate-chrétien, il s'agit du premier cabinet de centre-droite disposant d'une solide majorité parlementaire depuis 1973.

M. Lubbers, ancien ministre de l'Économie, devient à 43 ans le plus jeune premier ministre de l'histoire des Pays-Bas. Son cabinet comprend huit chrétiens-démocrates et six libéraux. La coalition est assurée d'une majorité de 81 sièges sur 150 à la Chambre des députés sur la base des élections du 8 septembre dernier.

Les deux partis ont mis au point un plan d'austérité qui entrainera une diminution du pouvoir d'achat de l'ordre de 3 à 4 p. cent pour les plus bas salaires et de 1,5 p. cent pour les salaires les plus élevés. Le programme prévoit une compression des dépenses de l'État, notammènt sur les salaires des fonctionnaires, les indemnités sociales et la santé publique. Près de 7,000 emplois seront supprimés dans les services publics pour la période 1984-86.

En matière de défense, la nouvelle coalition, libérée du véto socialiste, admet le stationnement aux Pays-Bas des nouvelles fusées nucléaires de l'OTAN, en cas d'échec des négociations de Genève sur les missiles à moyenne portée.

Washington condamne les nouvelles colonies d'Israël en Cisjordanie

d'après AFP,Reuter,UPI,AP

■ Sans tenir compte des appels répétés des Etats-Unis, Israël a annoncé son intention de construire cinq nouvelles colonies juives sur la rive occidentale du Jourdain. La décision du gouvernement israélien a entrainé une protestation, en des termes particulièrement énergiques, du gouvernement américain qui l'a qualifiée « d'extrêmement facheuse ».

« Nous ne pouvons pas comprendre pourquoi Israël s'obstine à prendre des mesures qui sapent la confiance des Palestiniens de Cisjordanie dans les perspectives d'un règlement équitable » au Proche-Orient, a déclaré le porte-parole du Département d'Etat, M. Allan Romberg. La mise sur pied de colonies de peuplement juif dans les territoires occupés « fait planer un doute sur la volonté d'Israël de respecter l'esprit de la résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU, selon laquelle des territoires seront échangés contre l'établissement d'une paix réelle » au Proche-Orient, a ajouté le porte-parole.

L'ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis, M. Moshe Arens, a été convoqué au Département d'Etat où le secrétaire d'Etat George Shultz lui a personnellement fait part du mécontentement du gouvernement américain à la suite de la décision israélienne. Au Département d'Etat, on indique que le problème du développement des implantations juives sera certainement évoqué lors des entretiens, le 19 novembre prochain, entre le président Reagan et le premier ministre israélien Begin. On sait que le vice-premier ministre israélien et ministre du Logement, M. David Levy, a annoncé, hier, que cinq nouvelles implantations israéliennes doivent être créées prochainement en Cisjordanie.

D'autre part, en Israël, le chef du cabinet du général Sharon, ministre de la Défense, a affirmé devant la commission d'enquête sur les massacres des camps palestiniens, que le ministre Sharon avait personnellement donné l'ordre autorisant les Phalangistes à pénétrer dans les camps et soumis à la commission l'original de l'ordre écrit.

Par ailleurs, au Liban, où « la voix du Liban libre », radio des milices chrétiennes de Beyrouth-est, a pris note sans enthousiasme de l'entrée de la Force Multinationale (FM)dans ce secteur, les « marines » américains ont patrouillé, hier, pour la première fois dans Beyrouth-est en se contentant toutefois de n'effectuer qu'une courte incursion dans des zones pratiquement désertes. Les soldats français et italiens constituant les deux autres contingents de la FM ont commencé mercredi de patrouiller à Beyrouth-est aux côtés de l'armée libanaise. Aucun incident n'a été signalé.

Selon des diplomates occidentaux, l'envoi de patrouilles américaines à Beyrouth-est est destinée à montrer aux milices chrétiennes que Washington appuie le président Amine Gemayel dans son souci de rétablir l'autorité du gouvernement libanais sur l'ensemble du pays. Enfin, le parlement libanais qui a discuté hier de la demande que lui a soumise, il y a deux jours, le premier ministre Wazzan, de gouverner par décret jusqu'en juin prochain, a ajourné son débat à lundi sans prendre de décision.

DÉPÊCHES

LE PREMIER entretien entre Mme Margaret Thatcher et le président François Mitterrand a permis au chef du gouvernement britannique d'exprimer sa gratitude à la France pour son abstention dans le vote de l'ONU sur les Malouines. Le tête-à-tête, qui a duré une heure, a été notamment consacré aux problèmes Est-Ouest et à la sécurité européenne. Ils ont noté leurs «convergences d'analyse» sur ces points, en particulier sur le problème du gazoduc euro-sibérien, manifestant la même fermeté sur la défense de leurs intérêts nationaux et réaffirmant la liberté des Européens de mener leur commerce extérieur. Aujourd'hui, les deux interlocuteurs aborderont les problèmes plus délicats de la CEE.

LE PRÉSIDENT Ahmadou Ahidjo du Cameroun a annoncé hier soir qu'il démissionnera de ses fonctions de chef de l'Etat le 6 novembre (samedi), sans fournir d'explications à sa décision. Dans un message à la nation, Ahidjo, élu en 1960, invite les Camerounais à «accorder sans réserve leur confiance et leur soutien à son successeur constitutionnel, M. Paul Biya», premier ministre. Cette décision a surpris le monde politique et la population.

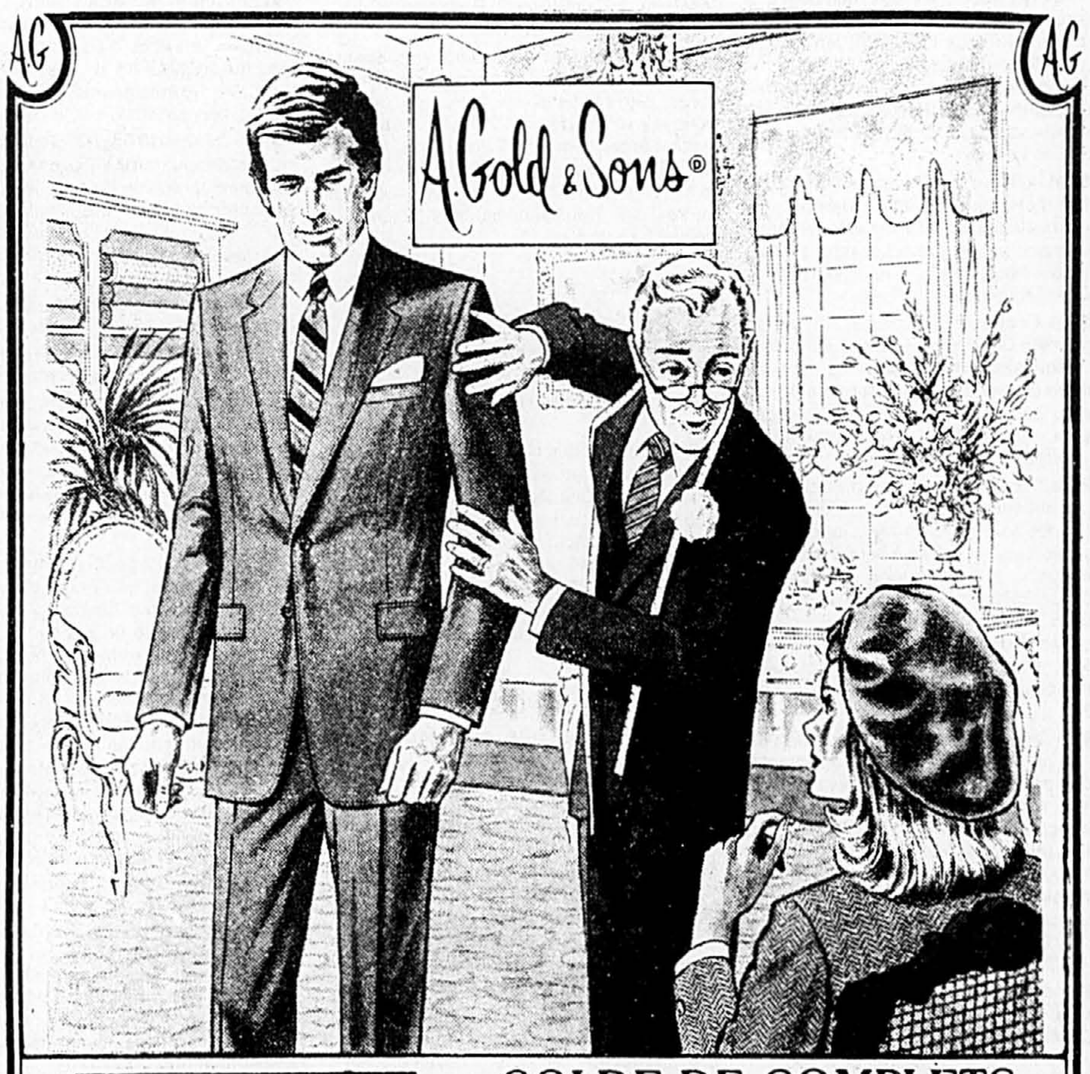
LA DIRECTION clandestine de Solidarité a lancé hier un appel à une grève de huit heures mercredi prochain, deuxième anniversaire de l'enregistrement légal du syndicat indépendant dissous récemment par le régime polonais. La grève devrait être suivie d'un rassemblement à Varsovie. Le primat catholique de Pologne, Mgr Jozef Glemp, revenant d'une visite à Rome, a par ailleurs annoncé qu'il rencontrera prochainement le général Jaruzelski pour mettre au point notamment les modalités de la visite en Pologne du pape Jean Paul II.

QUELQUE 50,000 personnes scandant des slogans anti-américains ont manifesté hier devant l'ancienne ambassade des USA à Téhéran pour marquer le 3e anniversaire de la prise d'otages américains. Cependant, la nouvelle offensive iranienne semblait marquer le pas, l'Irak affirmant avoir «brisé» une nouvelle poussée des Iraniens dans le secteur central du front tandis que l'Iran annonçait avoir repris depuis lundi 550 km carrés de territoire iranien à l'ennemi.

LES SERVICES de sécurité du Nicaragua affirment que le gouvernement américain soutient un projet d'invasion du Nicaragua depuis le Honduras, invasion qui serait prévue pour «ce mois-ci ou en décembre». Managua accuse l'ambassadeur américain au Honduras, John Negroponte, d'armer les insurgés de droite qui opèrent en territoire nicaraguayen. Des conseillers américains et argentins instruisent les contingents somozistes dans des bases proches de la frontière du pays, ajoutent-ils.

LES DIRIGEANTS sikhs ont proclamé hier la «guerre sainte» afin d'obtenir l'autonomie de l'État indien du Punjab, a-t-on appris de source sûre à Amritsar, capitale de cet État. Les responsables sikhs armés marcheront la veille sur la capitale afin de prouver la justesse de leurs revendications.

RICHARD NIXON juge «un peu ridicules» les allégations selon lesquelles Alexander Haig aurait été l'informateur mystérieux du Washington Post pendant l'affaire Watergate, le célèbre «Deep Throat». Selon l'ancien président, Haig ignorait tout de l'affaire quand Watergate s'est produit et il n'est devenu «mon secrétaire général qu'après que nous eûmes perdu cette bataille».



BONNE NOUVELLE!

Il nous fait plaisir de vous informer que nous maintenons LE MÊME PRIX que le printemps dernier sur nos vêtements sur mesure en solde cet automne.

Nous avons présentement une superbe collection de fabuleux tissus et de modèles à vous présenter.

SOLDE DE COMPLETS ET DE TAILLEURS FAITS SUR MESURE

Taillés à la Main

ORD. $375

ÉPARGNEZ $57 $318 2 POUR $630

(SUPPLÉMENT POUR GILET ET GRANDES TAILLES)

GILET Ord. $75 $64

VESTON SPORT Ord. $285 $238

PANTALON OU JUPE Ord. $115 $88

Et n'oubliez pas, «Nous ne signons que des vêtements... qui vous vont à la perfection».

388 o., STE-CATHERINE • LES GALERIES D'ANJOU • LE CARREFOUR LAVAL •

A.Gold & Sons®

• LES PROMENADES ST-BRUNO • 960 o., STE-CATHERINE • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE

American Express, Visa, Mastercard, Diners, Carte Blanche et la Carte A. Gold & Sons

A.G A.G

QUOI FAIRE AUJOURD'HUI

POUR CETTE CHRONIQUE, VEUILLEZ ADRESSER VOS LETTRES COMME SUIT:
«QUOI FAIRE AUJOURD'HUI» LA PRESSE, 7 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL H2Y 1K9

CONFÉRENCES

■ L'université Concordia présente en collaboration avec le Centre d'information sur Krishnamurti de Montréal une conférence de J. Krishnamurti enregistrée sur vidéo-cassette en couleurs, le 5 novembre, à 20h, en la salle 420 du pavillon Hall de l'université Concordia, 1 455 ouest, boulevard de Maisonneuve, sur le thème **« L'homme et la signification de la mort »**. Le public y est invité et l'entrée est libre. Renseignements complémentaires : 879-7219 (de 13h à 18h) ou 932-6362 (le soir).

■ Le collège Marie-Victorin, 7 000, rue Marie-Victorin (à la limite est de Montréal-Nord) présente une série de conférences de M. Jacques Languirand sur le thème **« Initiation à l'âge cosmique »**, les 5, 10 et 12 novembre, à 19h30. Parmi les thèmes abordés : la mort, la réincarnation, le karma, le travail sur soi, la libération par la prise de conscience et le déconditionnement, l'importance de la méditation, la responsabilité envers soi-même et les autres. Prix pour les trois conférences, 25 $. Renseignements complémentaires : 325-0150, poste 374 ou 341.

■ Le père Léon Robichaud, animateur, consultant, titulaire d'une maîtrise en counseling, donne une **conférence populaire sur la connaissance de soi**, tous les premiers vendredis du mois, à 20h, à l'église de Mercier. Entrée libre. Le 5 novembre, la cuaserie portera sur la culpabilité, les peurs, comment être bien dans sa peau. Renseignements complémentaires: 691-4272.

■ Le « Plein Évangile des hommes d'affaires » organise un déjeuner-causerie le 6 novembre, à l'hôtel Holiday Inn Place-Dupuis, 4e étage, 1 415, rue Saint-Hubert, à 8h45 du matin. Le conférencier sera M. Robert Vandette qui **témoignera de ce que Dieu a fait dans sa vie**. Renseignements complémentaires : Yvan Julien, 766-3880.

RÉUNIONS

■ **L'Ordre du Temple du Québec** invite le public à sa prochaine tenue, le 9 novembre, à 19h30, au 2 295, rue Saint-Marc, salle 305. Entrée libre. Renseignements complémentaires : 677-7675 ou 464-2839.

■ Le Théâtre biblique invite les jeunes adultes (de 15 à 25 ans) à vivre un passage de la Bible sur le thème **« Saisi par le Christ »**, le 5 novembre, à 20h, au Centre Juve-Ecc (Centre catholique d'animation spirituelle pour jeunes adultes), 4 448, rue Adam. C'est par le moyuen de l'expression dramatique, de la musique, du chant, du mime, de l'espression corporelle et de l'audio-visuel que les acteurs de la pièce veulent faire découvrir le massage de la Bible pour aujourd'hui. Entrée libre. Renseignements complémentaires : 254-1341.

■ Dans le cadre du Salon de la PME, la Jeune Chambre de commerce de Montréal organise un colloque sur le thème **« La petite, le moyenne, la grande entreprise : un choix à faire? »**, les 6 et 7 novembre, à 14h, au local A-2795 de l'Université du Québec à Montréal. Renseignements complémentaires : 526-3309.

■ La Société québécoise de science politique tient un colloque sur le thème **« L'avenir des jeunes politocologues »**, le 6 novembre, à 9h15, au pavillon Lafontaine de l'Université du Québec à Montréal, salle L-2085, avec la participation de M. Gilbert Paquet, ministre délégué à la Science et à la Technolgie; M. Roland Stafford, du Fonds FCAC; M. Ian McKeller, du Conseil canadien de la recherche en sciences humaines; M. Robert Davidson, de la Fédération canadienne des sciecnes sociales; M. Michel Nadeau, du quotidien Le Devoir.

■ Un colloque sur une **projet d'accélérateur d'électrons** au loboratoire de physique nucléaire de l'Université de Montréal, animé par M. Louis Lessard, se tient le 5 novembre, à 20h, à la salle 1020 du pavillon Marguerite-d'Youville.

■ Le Centre des étudiants adultes de l'université Concordia organise une **soirée de discussion** animée par le professeur Richard Diubaldo, le 5 novembre, à 20h, à la salle 206 du pavillon Bryan du campus Loyola. Entrée libre. Renseignements complémentaires : 482-0320.

■ La Société de secours d'Hochelaga, organisme auxiliaire de l'Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours, invite le public à une **« soirée à la recherche du bonheur »**, le 5 novembre, à 19h30, au 470, rue Gilford (sation de métro Laurier) : folklore international (vietnamien, philippin, allemand, haïtien); exposé, discussion amical, film, spectacle. Entrée gratuite. Renseignements complémentaires : 272-9337.

■ Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente le **spectacle-atelier de Pierre et Lise**, le 6 novembre, à 13h30, à la succursale L'Acadie de la Bibliothèque Municipale, 11 833, boulevard de l'Acadie (334-4461); le 13 novembre, à 13h30, à la Centrale-Enfants, 2 225, rue Montcalm (872-5923, poste 35); le 11 décembre, à 13h30, à la succursale Ahuntsic, 770 est, boulevard Henri-Bourassa (381-1331).

■ Une **soirée pour femmes seulement** se tient le 5 novembre, à la Brasserie de l'UQAM, local M-440 du pavillon Hubert-Aquin, 1 255, rue Sainte-Denis, à 20h.

■ Le regroupement des **personnes handicapées de l'Outaouais** tient une journée d'échange et d'engagement à l'école polyvalente de Buckingham, le 6 novembre, à partir du 9h du matin.

■ Aux **soupers-rencontres pour personnes seules d'Allo-Mondial**, au 3 660, rue Saint-Denis (Association provinciale des personnes seules — station de métro Sherbrooke), les personnes seules de 18 ans à 35 ans sont invitées à un repas suivi de danse, le 5 novembre, à 19h. La carte de membre est exigée, mais on peut se la procurer sur place au coût de 10 $. Entrée pour le souper et la danse : 6 $. Renseignements complémentaires : 270-1280.

■ L'Institut de yoga intégral offre un **repas végétarien à l'italienne**, le 5 novembre, à 19h, au 5 425, avenue du Parc. On recommande de réserver : 279-8931.

■ L'association **Amitié-Plus** tient des cafés-rencontres tous les vendredis, à 19h, à l'intention des gens seuls (séparés, divorcées ou veufs). Une table-ronde y est organisée. C'est au pavillon Honoré-Mercier, 6 020, boulevard Robert (à l'est de Lacordaire). Renseignements complémentaires : 323-7954 ou 323-1073.

■ La Maison Chevalier, à Oka, organise dans le cadre de ses « Dimanches-Rencontres » une réunion sur le thème **« Le Patrimoine Québécois — Le Calvaire d'Oka »**, avec Mme Laurette Richer, de la Société historique de Montréal. Le coût de participation est de 30 $ par personne. Le séminaire d'une journée complète commence à 9h et se termine à 18h. (L'autobus Laval amène les participants de la station de métro Henri-Bourassa — départ à 8h). Tous les dimanches-rencontres comprennent une matinée de travail, le déjeûner-brunch, des visites à l'extérieur ou des concerts, selon le thème de la journée. Renseignements complémentaires : Mme Denise Pepin, directrice, 514-479-6768. Adresse postale : c.p. 699, Oka, J0N 1E0. La prochaine rencontre aura pour thème **« Haendel et son temps »**, le 7 novembre.

■ Le centre interculturel Monchanin, 4 917, rue Saint-Urbain, dans le cadre de son «Forum interculturel hebdomadaire» reçoit des représentants des communautés laotiennes, cambodgiennes et vietnamiennes pour témoigner de leur **expérience de vie culturelle bouddhiste au Québec**, le 5 novembre, à 20h. Entrée libre. Renseignements complémentaires: 288-7229.

RANDONNÉES ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

■ L'école de plein air DAHU organisme à but non lucratif, organise une excursion de **ski de fond** de cinq jours dans le parc du Mont-tremblant, du 26 au 31 décembre. Il s'agit d'une randonnée itinérante avec sac au dos. Renseignements complémentaires : 484-2619.

■ L'équipe de canotage de l'université McGill organise une **course de dix kilomètres** sur le Mont-Royal, le 6 novembre, de 9h à 14h. La moitié des profits réslisés seront remis ùa Centraide. Rassemblement au monument Georges-Etienne Cartier, du côté de la montagne qui donne sur l'avenue du Parc. Des formulaires de participation sont disponibles chez Centraide, 493 ouest, rue Sherbrooke; a l'université McGill, gymnase Currie, 475 ouest, avenue des Pins; au YWCA, 1 141 rue Drummond et au Centre Immaculée-Conception, 4 265, rue Papineau.

■ Le YMCA International, 5 550, avenue du Parc, offre une heure de **bain libre réservée aux personnes du 3e âge**, tous les vendredis, de 11h à midi. Coût, 50 cents. Un cours d'aquaforme conçu pour les personnes du 3e âge peut également être organisé pour tout groupe qui en fait la demande. Renseignements complémentaires : 271-2548.

SOIRÉES DE DANSE

■ Une soirée de danse avec orchestre et discomobile dans l'**ambiance des années 50** se tient tous les vendredis, à 20h, à la salle Saint-Edouard, 425 est, rue Beaubien (près de la station de métro Beaubien). Entrée: 5,50 $. Renseignements complémentaires : Mimi ou Raymond, 352-6940.

■ Le club de **danse sociale** Le Soulier d'Or, au 40, rue Turgeon, à Sainte-Thérèse, invite le public à participer à ses activités organisées à l'intention de tous les adultes. Un buffet est servi en fin de soirée. Il est ouvert les vendredis et samedis, de 20h à 2h du matin. Renseignements complémentaires: 430-9105, 430-9885 ou 621-1763.

■ Carrefour-Rencontre organise des soirées de danse sociale pour **personnes seules** tous les vendredis, à 20h30, au Château Holiday, 3 755, boulevard Taschereau, à Saint-Hubert. Renseignements complémentaires, 467-4394.

■ **L'Association Harmonie** regroupant des personnes seules (séparées, divorcées, veuves) tient une soirée de danse tous les vendredis, à 20h30, au 445, rue Yvon-Berger, quartier Sainte-Rose, à Laval. Entrée: membres, 3,75 $; membres d'autres associations semblables, 4,50 $; autres, 5 $. Renseignements complémentaires, 625.6550.

FILMS

■ La première du film **« Être comme chez soi »** de André Gaumont est présentée le 5 novembre, à 21h, au Bar-aux-Maîtres, 4 350, rue Saint-Denis. Entrée gratuite.

■ Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente les films **« Astérix le Gaulois »**, le 6 novembre, à 13h30, à la succursale Workman de la Bibliothèque Municipale, 2 450, rue Workman (872-2001), ainsi que le film **« Les naufragés de l'ile perdue »** (deux films pour tous), le 6 novembre, à 13h30, à la succursale Langelier, 6 473 est, rue Sherbrooke (255-1811).

BAZARS ET EXPOS

■ **La communauté chrétienne de Saint-Paul**, 1 690, avenue de l'Église, tient une mini-vente d'artisanat les 6 et 7 novembre, au sous-sol de l'église, au profit de la Fabrique. Heures d'ouverture : samedi, de 14h à 17h; dimanche, de 10h à 15h. Renseignements complémentaires : 768-2514 ou 768-9659.

■ L'Organisation de lutte pour les droits démocratiques des immigrants tient une **vente de garage** le 6 novembre, de 10h à 17h, au 5 450, rue Bourret (coin McLynn).

■ Le Comité de secours aux enfants polonais tient son bazar annuel le 6 novembre, à partir de 11h et le 7 novembre, de 10h à 20h, à l'école d'Arcy McGee, 220 ouest, avenue des Pins. Renseignements complémentaires : 481-0656.

■ La Paroisse **Saint-Eugène de Rosemont**, 3 500 est, rue Beaubien (angle de la 14e Avenue), tient un bazar au sous-sol de l'église, le 6 novembre, de 10h à 22h; le 7, de 10h à 17h.

■ Le **Groupe scout et guide de Beloeil** tient un bazar artisanal à son local, à l'arrière du Centre culturel, boulevard Richelieu, le 6 novembre, de 14h à 22h; le 7, de 9h à 19h. Renseignements complémentaires : Lise Droz, 464-0848.

■ La Paroisse **Sainte-Cécile** tient un bazar au sous-sol de l'église, au 225, rue de Castelnau, le 5 novembre, de 19h à 21h; le 6, de 13h à 21h; le 7, de 10h à 16h. Renseignements complémentaires : 274-6581 ou 279-5553.

■ L'Association **d'amitié Canada-Albanie** présente des photographies, desoeuvres littéraires et desobjets d'artisanat du Pays des Aigles, à l'occasion du 70e anniversaire de l'Albanie, les 4, 5 et 6 novembre, à la Plaza Alexis-Nihon.

■ Un bazar se tient à l'école polyvalente **Georges-Vanier**, 3 995, boulevard Lévesque, quartier Duvernay, à Laval, le 6 novembre, de 9h à 17h, au profit des activités des étudiants. Service de garderie et de restauration.

■ Une **foire psychique** (taro, pendule, cartomancie, thé, café, eau, boule de cristal, clairvoyance) se tient le 6 novembre, de 14h à 22h, au 1 485, rue MacDoland, à Saint-Laurent. Renseignements complémentaires : 337-1115.

■ Dans le but de permettre aux amateurs de ski de se procurer de l'équipement à bon marché, la station de ski des monts Plante, à Val-David, tient un **comptoir d'échange d'équipement**, les 6 et 7 novembre, ainsi que les 13 et 14 novembre, de 9h à 16h30.

DIVERS

■ Le Choeur Saint-Laurent est la recherche de **voix masculines**. Pour auditions, 637-2208.

■ Le **Choeur Ars Philharmonia** est à la recherche de nouveaux membres pour sa saison 1982-83. Pratiques tous les lundis soirs et chant de l'office religieux tous les dimanches, à 10h, à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, à l'angle des rues Villeray et Saint-Hubert. Renseignements complémentaires : M. Yvan Provost, 667-1220.

■ Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente un spectacle de l'atelier-théâtre Les Mains (clowns) intitulé **« A votre avis, monsieur le conseiller cheval-balai? »**, le 6 novembre, à 13h30, à la succursale Shamrock de la Bibliothèque Municipale, 7 067, avenue Casgrain (872-4616); le spectacle de marionnettes **« La belle au bois dormant »**, le 6 novembre, à 14h, à la succursale Notre-Dame, 4 700 ouest, rue Notre-Dame (872-2879); un spectacle de musique traditionnelle avec le groupe Éritage, kle 6 novembre, à 13h30, à la succursale Maisonneuve, 4 120 est, rue Ontario (872-4213); un concert conçu pour permettre à l'auditeur de se **familiariser avec les principaux instruments de percussion** (pour les jeunes de 5 à 17 ans), le 6 novembre, à 13h30, à la succursale de Lorimier, 6 707, avenue de Lorimier (728-0802).

■ « Lire et Délire », un endroit pour bouquiner, échanger livres, images, idées, manger et se désaltérer, présente une séance de **lecture avec la participation du public**, le 5 novembre, à 17h30, au 371 est, rue Roy. Renseignements complémentaires : 284-1790.

■ Le Café Espéranto, 3 553, rue Saint-Urbain, présente un spectacle dans le cadre du **festival de théâtre et de danse des ethnies culturelles**, le 5 novembre.

■ La Société historique de Montréal propose au public une **visite commentée de 5 ou 6 églises de la région de Montréal**, notamment Nativité-de-la-Sainte-Vierge, Notre-Dame-de-Czestochowa, Fainte-Famille (Boucherville), le 7 novembre. Rendez-vous au Centre marial montfortin, 4 000, rue Bossuet (station de métro Cadillac), à 12h45; départ en autobus à 13h; retour à 18h. Coût : membres, 9 $; autres, 12 $. Réservations le plus tôt possible : 332-1060 ou 327-0274 ou 661-2858.

■ La station radiophonique de Radio-Canada diffusera une émission en direct du Café Commun Commune, 201, rue Milton, sur le thème **« Nouveaux poètes de Montréal »**, le 5 novembre, à 20h30. Chaque dimanche, à 14h30, au café, il y a une séance de poésie. Renseignements complémentaires : 842-3344.

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

■ Le Centre des arts visuels, 350, avenue Victoria, offre un atelier de **design en vêtement**, les 6 et 7 novembre, de 10h à 16h, au coût de 45 $, avec Jacques de Montjoye. Renseignements complémentaires : 488-9559.

■ Le Centre de yoga Colette Maher offre une session d'une journée sur le contrôle mental (en vue de faire le point et de réorienter sa vie), le 6 novembre, de 9h à 16h. C'est au 9 924, boulevard Saint-Laurent (près de la station de métro Sauvé); téléphone, 387-7221.

■ Un atelier d'initiation à diverses techniques de **massage** se tient les 6 et 7 novembre. Le programme vise à une prise de conscience corporelle. Renseignements complémentaires : 523-2303.

■ Le Centre de nutrition multimodal organise une session intentive de **cuisine végétarienne**, les 6 et 7 décembre. C'est au 30 est, boulevard Saint-Joseph. Renseignements complémentaires : 849-9383.

■ Les Pères Capucins invitent les couples et les jeunes de 18 ans et plus à une session ayant pour thème : **« La famille chrétienne a-t-elle un avenir? »**. Il s'agit d'une étude des problèmes familiaux à la lumière de l'exhortation apostolique sur les fonctions de la famille dans le monde contemporain du Pape Jean-Paul II. La premlére rencontre se tient le 6 novembre, de 13h à 16h30, au Centre Marie-Réparatrice, 1025, boulevard Mont-Royal. Personne-ressource, le père Irénée Tremblay, capucin. Service de garderie gratuit. Renseignements complémentaires : Soeur Marielle Boileau, 642-5391 ou Mme Marie-Rose Bleau, 655-7159.

■ Le YMCA de Saint-Laurent offre des cours de **premiers soins** en sauvetage aquatique de la Société royale de sauvetage, le jeudi soir, de 19h30 à 22h30, du 11 novembre au 23 décembre. C'est au 1 745, boulevard Décarie. Renseignements complémentaires : 747-9801.

■ **Soleil et Croissance** organise un week-end sur le thème **« Masage et sensualité »**, les 20 et 21 novembre, à Montréal. Ce sera l'expérimentation en douceur de son corps selon la méthode d'Esalen (Californie), permettant l'apprentissage d'un façon nouvelle d'entrer en relation en faisant l'expérience de donner et de recevoir. Renseignements complémentaires : Monique, 684-2901 ou André, 334-1931.

■ La Fédération québécoise du loisir littéraire présente un stage **d'animation du livre auprès des enfants de 4 à 12 ans**, le 8 et 15 novembre, au 1 415 est, rue Jarry. Renseignements complémentaires : 374-4700, poste 405 ou 407.

■ Le Centre de danse du YMCA de Pointe-Saint-Charles, 255, rue Ash, offre divers **cours de danse** (danse créative, danse orientele, balle jazz, exerdanse). La session va du 8 novembre au 23 décembre. Renseignements complémentaires : Heather McKenzie ou Hope Korytko, 935-4711.

■ La Maison Internatioale de la Rive-Sud offre des **cours d'échecs** aux jeunes de 8 à 15 ans ainsi qu'aux adultes désireux d'apprendre ce jeu, avec M. Luis alvarez, ex-champion national d'Uruguay, au 2 465, boulevard Lapinière, à Brossard, les 6, 13 et 27 novembre, ainsi que les 4, 11 et 18 décembre, de 14h à 17h. Adultes, 30 $; enfants (moins de 15 ans), 20 $. Date limite des inscriptions, le 6 novembre. Renseignements complémentaires : 656-4723 ou 656-5275.

CHANGEMENTS TÉLÉ-PRESSE

Vendredi 5 novembre
18:50 7 Téléthon du C.H.U.S.
(Durée: 7 h 10).

SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE (1): «Les uns les autres»: 18:00, 21:00.
ASTRE (2): «Les aventuriers de l'arche perdue»: 18:00, 22:10. «Des gens comme les autres»: 20:00.
ASTRE (3): «Le défi»: 18:20, 22:10. «L'anti-gang»: 20:00.
ASTRE (4): «Devoirs de vacances»: 20:05. «Scandale»: 18:30, 21:50.
AVENUE: «Eating Raoul»: 19:20, 21:00.
BEAVER: «Bolla»: 11:00, 13:20, 15:45, 18:10, 20:35. «Bad Girls»: 12:00, 14:25, 15:50, 19:10, 21:30.
BERRI (1): «Héros ou salopards»: 13:00, 15:05, 17:10, 19:20, 21:25.
BERRI (2): «Mephisto»: 13:20, 15:55, 18:30, 21:05.
BERRI (3): «La quarantaine»: 12:55, 15:00, 17:05, 19:10, 21:15.
BERRI (4): «Diva»: 12:35, 14:50, 17:05, 19:25, 21:40.
BERRI (5): «Les fleurs sauvages»: 12:25, 15:15, 18:10, 21:00.
BIJOU: «Masseuses expertes pour les plus raffinés des massages»: 12:15, 14:32, 16:50, 19:15, 21:47. «Le corps a ses désirs»: 13:26, 15:43, 18:00, 20:36.
BONAVENTURE (1): «Diva»: 17:15, 19:25, 21:35.
BONAVENTURE (2): «Zapped»: 17:20, 19:20, 21:20.
BROSSARD (1): «Blade Runner»: 21:40. «C'était demain»: 19:40.
BROSSARD (2): «La revanche»: 19:40, 21:30.
BROSSARD (3): «E.T. Extra terrestrial»: 19:10, 21:20.
CARREFOUR DU NORD (1) (St-Jérôme): «Le faucon blanc»: 19:20. «Il y a toujours de l'espoir pour ceux qui s'aiment»: 21:10.
CARREFOUR DU NORD (2): «L'arme à l'oeil»: 19:30. «Victor Victoria»: 21:30.
CARRÉ SAINT-LOUIS: «Estivantes pour hommes seuls»: 11:30, 14:40, 17:55, 21:10. «Adolescentes libertines»: 12:25, 15:40, 18:55, 22:10. «Souvenirs d'une bouche gourmande»: 13:25, 16:40, 19:55.
CHAMBLY: «Les aventuriers de l'arche perdue». «Le chasseur»: 19:30.
CHAMPLAIN (1): «Blade Runner»: 17:30, 21:35. «C'était demain»: 19:35.
CHAMPLAIN (2): «La revanche»: 17:30, 19:30, 21:30.
CHÂTEAU (1): «Bleue est la mer, blanche est la mort»: 14:35, 18:00, 21:30. «Belles, blondes et bronzées»: 13:00, 16:20, 19:50.
CHÂTEAU (2): «Bruce contre-attaque»: 13:15, 16:05, 18:55, 21:45. «Amour extra-terrestre»: 14:50, 17:40, 20:30.
CHÂTEAUGUAY: Salle 1: «Poltergeist»: 19:00, 21:30. Salle 2: «Le professionnel»: 19:00, 21:30.
CINÉMA CRISTAL: «The First Deadly Sin». «Pinball Summer». «Tropic of Desire»: à compter de 9:00.
CINÉMA DE MONTRÉAL (1): «La maison du lac»: 13:00, 17:10, 21:15. «Un amour infini»: 15:00, 19:10.
CINÉMA DE MONTRÉAL (2): «Le masque»: 14:30, 18:00, 21:30. «Massacres dans le train fantôme»: 12:40, 16:10, 19:40.
CINÉMA DE PARIS: «Brainwash»: 13:20, 15:10, 17:10, 19:15, 21:15.
CINÉMA LA CITÉ (1): «Pétrole pétrole»: 12:45, 14:25, 16:05, 17:45, 19:25, 21:05.
CINÉMA LA CITÉ (2): «La nuit de Varennes»: 12:30, 15:15, 18:00, 20:45.
CINÉMA LA CITÉ (3): «La peau»: 13:30, 15:55, 18:20, 20:50.
CINÉMA LUMIÈRE: «Scanners»: 19:00. «The song remains the same»: 21:15.
CINÉMA RIVE-NORD (1): (Repentigny): «Rocky III». «Au temps du rock'n roll»: 19:30.
CINÉMA RIVE-NORD (2): «L'anti-gang». «Fièvre au corps»: 19:30.
CINÉPLEX (1): «Night Shift»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
CINÉPLEX (2): «Annie»: 12:20, 14:40, 17:00, 19:20, 21:35.
CINÉPLEX (3): «Blade Runner»: 12:30, 14:40, 16:50, 19:00, 21:10.
CINÉPLEX (4): «The Beast Master»: 12:25, 14:40, 16:55, 19:10, 21:25.
CINÉPLEX (5): «Poltergeist»: 12:30, 14:40, 16:50, 19:00, 21:10.
CINÉPLEX (6): «The Man from Snowy River»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.
CINÉPLEX (7): «Mephisto»: 12:05, 14:25, 16:50, 19:15, 21:40.
CINÉPLEX (8): «The Chosen»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
CINÉPLEX (9): «Tron»: 12:30, 14:15, 16:00, 17:45, 19:30, 21:15.
CLAREMONT: «Fantasia»: 19:10, 21:15.
COMMODORE: «La nymphette intrigante». «Linda». «Bas de soie noire».
COMPLEXE DESJARDINS (1): «Felicity»: 12:05, 15:50, 19:35. «L'amant de Lady Chatterley»: 14:00, 17:45, 21:30.
COMPLEXE DESJARDINS (2): «Le faucon blanc»: 12:05, 15:45, 19:25. «Il y a toujours de l'espoir pour ceux qui s'aiment»: 13:50, 17:30, 21:10.
COMPLEXE DESJARDINS (3): «Masseuses expertes pour les plus raffinés des massages»: 12:10, 14:30, 16:50,19:10, 21:30. «Le corps a ses besoins»: 13:20, 15:40, 18:00, 20:20.
COMPLEXE DESJARDINS (4): «Le poids des rêves»: 12:05, 13:55, 15:45, 17:35, 19:25, 21:15.
CÔTE-DES-NEIGES (1): «Brainwash»: 19:25, 21:25.
CÔTE-DES-NEIGES (2): «Halloween 3: Season of the Witch»: 19:00, 21:00.
CRÉMAZIE (2): «Tout feu, tout flamme»: 19:15, 21:35.
DAUPHIN (1): «Fitzcarraldo»: 20:00.
DAUPHIN (2): «La rose, Pierrot et la Luce»: 19:30, 21:30.
DÉCARIE SQUARE (1): «E.T. extra terrestrial»: 19:10, 21:20.
DÉCARIE SQUARE (2): «Zapped»: 19:00, 21:00.
DORVAL (1): «First Blood»: 19:00, 21:00.
DORVAL (2): «Monsignor»: 18:30, 21:00.
DORVAL (3): «Conan the Barbarian»: 18:30, 21:00.
ÉLYSÉE (1): «Eau profonde»: 19:30, 21:30.
ÉLYSÉE (2): «Le pré»: 18:50, 21:00.
ÈVE: «Three Ripening Cherries»: 10:00, 12:35, 15:10, 17:45, 20:20. «Talk naughty to me»: 11:10, 13:45, 16:25, 19:00, 21:35.
FAIRVIEW (1): «National Lampoon's Class Reunion»: 19:15, 21:15.
FAIRVIEW (2): «An officer and a gentleman»: 18:30, 21:00.
GREENFIELD (1): «First Blood»: 18:15, 20:00, 21:45.
GREENFIELD (2): «Victor Victoria»: 18:30, 21:00.
GREENFIELD (3): «Caligula et Messaline»: 19:15, 21:15.
GUY: «Vista Valley P.T.A.»: 12:00, 14:45, 17:30, 20:15. «Pretty Peaches»: 13:25, 14:10, 18:55, 21:40.
IMPERIAL: «Star Wars»: 13:30, 19:00. «The Empire Strikes»: 15:45, 21:10.
JEAN-TALON: «Blade Runner»: 17:35, 21:45. «Couple en fuite»: 19:45.
KENT (1): «Monsignor»: 18:30, 21:00.
KENT (2): «An officer and a Gentleman»: 19:15, 21:30.
L'AMOUR: «Vista Valley P.T.A.»: 12:00, 14:45, 17:30, 20:15. «Preatty Peaches»: 13:30, 16:15, 19:00, 21:45.
L'AUTRE CINÉMA: (Salle 1): «La chèvre»: 12:00. «Excalibur»: 14:00. «Films publicitaires 79»: 17:00. «Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe, sans jamais oser le demander»: 19:30, 21:30. Salle 2: «Nijinski»: 13:30. «Tout va bien»: 16:00. «Les années de plomb»: 19:00. «Le troupeau»: 21:00.
LAVAL (1): «First Blood»: 18:00, 19:50, 21:40.
LAVAL (2): «Pétrole, pétrole». «Le gagnant»: 18:00, 19:35.
LAVAL (3): «Le cadeau». «Le maitre d'école»: 18:00, 19:50.
LAVAL (4): «Monsignor»: 18:00, 20:30.
LAVAL (5): «Bleue est la mer blanche est la mort»: 18:05, 19:50.
LOEWS (1): «First Blood»: 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20.
LOEWS (2): «National Lampoon's Class Reunion»: 13:15, 15:20, 17:25, 19:15, 21:10.
LOEWS (3): «An Officer and a Gentleman»: 12:00, 14:20, 16:40, 19:05, 21:30.
LOEWS (4): «The Sender»: 12:30, 14:30, 16:30, 18:30, 20:30.
LOEWS (5): «The Sender»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
MASCOUCHE (1): «Les sous-doués en vacances»: 19:30. «T'es folle ou quoi?»: 21:15.
MASCOUCHE (2): «Massacre dans le train fantôme»: 19:30. «Le masque»: 21:15.
MERCIER: «Terreur à l'hôpital central»: 18:00, 21:30. «Attaque à mains nues»: 20:00.
MONTENACH (1): «La fièvre au corps»: 19:00. «L'anti-gang»: 21:00.
MONTENACH (2): «Une blonde entre les pattes»: 19:00. «Le grand pardon»: 20:45.
MONTROSE: «La fille du mineur»: 19:10. «Porté disparu»: 21:15.
NEW YORKER: «Four Friends»: 19:00. «Le soldat américain»: 21:30.
ODÉON LAVAL (1): «E.T. extra terrestrial»: 19:10, 21:20.
ODÉON LAVAL (2): «Terreur à l'hôpital central»: 18:00, 21:50. «Mme Claude 2»: 19:50.
OMEGA (1): «Le masque (Halloween no 2)»: 14:55, 18:20, 21:45. «Massacres dans le train fanrôme»: 13:10, 16:35, 20:00.
OMEGA (2): «Jeux de corps»: 15:25, 19:00, 22:35. «Fantaisies amoureuses de Catherine»: 14:00, 17:35, 21:10. «Adolescentes passionnées»: 13:00, 16:35, 20:10.
OUIMETOSCOPE: «Le dernier tango à Paris»: 19:15, 21:45. «Un amour infini»: 19:00, 21:15.
OUTREMONT: «Jonathan Livingston le goéland»: 19:15. «A midsummer night's sex comedy»: 21:30.
PALACE (1): «Rocky III»: 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20.
PALACE (2): «Friday the 13th»: 12:15, 14:10, 16:05, 18:00, 19:55, 21:50.
PALACE (3): «Conan the Barbarian»: 12:20, 14:35, 16:50, 19:05, 21:20.
PALACE (4): «Caligula et Messaline»: 13:10, 15:10, 17:10, 19,10, 21:10.
PALACE (5): «Brimstone»: 13:00, 14:40, 16:20, 18:00, 19:40, 21:30.
PALACE (6): «Jinxed»: 12:30, 14:15, 16:00, 17:45, 19:30, 21:15.
PAPINEAU (1): «Jeux de corps»: 11:50, 15:15, 18:40, 22:00. «Frénésies amoureuses de Catherine»: 12:55, 16:20, 19:45. «Rendez-vous à trois»: 14:20, 17:40, 21:05.
PAPINEAU (2): «Dolly l'initiatrice»: 11:50, 15:10, 18:30, 21:50. «Chattes ravageuses»: 13:20, 16:40, 20:00. «Matinées pour couples voyeurs»: 14:20, 17:40, 21:00.
PARADIS (1): «Le cascadeur de la mort»: 20:05. «Tais-toi quand tu parles»: 18:30, 21:40.
PARADIS (2): «Survivance»: 18:30, 21:45. «L'épée sauvage»: 20:05.
PARADIS (3): «Huissier, Casimir, séducteur»: 20:30. «Après-midi d'une bourgeoise»: 18:30, 21:30. «Folles étreintes de Jennifer»: 19:30, 22:35.
PARIS (1): (St-Hyacinthe): «Le faucon blanc»: 19:00. «Il y a toujours de l'espoir pour ceux qui s'aiment»: 20:30.
PARIS (2): «Rendez-vous à trois»: 19:00. «Les petites filles»: 20:00. «Adolescentes passionnées»: 21:00.
PARIS (Valleyfield): «Anthropophage»: 19:30. «Les guerriers de l'apocalypse»: 21:30.
PARISIEN (1): «Les misérables»: 13:10, 16:45, 20:30.
PARISIEN (2): «Les uns les autres»: 13:00, 16:30, 20:00.
PARISIEN (3): «Victor Victoria»: 13:30, 16:00, 18:30, 21:00.
PARISIEN (4): «Une journée en taxi»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
PARISIEN (5): «La passante du sans-souci»: 12:45, 15:00, 17:15, 19:30, 21:45.
PLACE DU CANADA: «Fitzcarraldo»: 17:15, 20:15.
PLACE LONGUEUIL (1): «L'amant de Lady Chatterley»: 19:50. «Felicity»: 18:10, 21:40.
PLACE LONGUEUIL (2): «Terreur à l'hôpital central»: 18:00, 21:35. «Mme Claude 2» 19:50.
PLACE VILLE-MARIE (1): «Monsignor»: 13:30, 16:00, 19:00, 21:30.
PLACE VILLE-MARIE (2): «The World According to Garp»: 12:45, 15:20, 17:55, 20:30.
PLAZA ALEXIS-NIHON (1): «E.T. extra terrestrial»: 17:00, 19:10, 21:20.
PLAZA ALEXIS-NIHON (2): «Halloween 3 Season of the Witch»: 17:30, 19:30, 21:30.
PLAZA ALEXIS-NIHON (3): «Fast times at Ridgemont High»: 17:15, 19:15, 21:15.
PUSSYCAT: «A touch of genie»: 1:00, 14:25, 16:50. «The jade pussycat»: 11:00, 13:25, 15:50.
RIO (1): «Hôtel pour jeunes filles». «Confession compromettante». «Fais-moi tout»: à compter de 13:00.
RIO (2): «Caligula». «Les humanoïdes de la mer»: à compter de 13:00.
SAINT-DENIS (2): «Il y a toujours de l'espoir pour ceux qui s'aiment»: 17:20, 21:05. «Le faucon blanc»: 19:20.
SAINT-DENIS (3): «La bête lumineuse»: 18:20, 20:45.
VAN HORNE: «Conan the Barbarian»: 18:45, 21:00.
VERDUN: «Blade Runner»: 19:10. «La horde sauvage»: 21:20.
VERSAILLES (1): «Pétrole pétrole». «Le gagnant»: 18:05, 19:40.
VERSAILLES (2): «Bleue est la mer, blanche est la mort». «Belles, blondes et bronzées»: 18:10, 19:50.
VERSAILLES (3): «Caligula et Messaline»: 19:05, 21:00.
VILLERAY: «Blade Runner»: 21:40. «La horde sauvage»: 19:15.
WESTMOUNT SQUARE: «My favorite year»: 19:15, 21:15.
YORK: «Pink Floyd: The Wall»: 12:30, 14:20, 16:10, 18:00, 19:50, 21:40.

DANSE

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier) — Les Grands Ballets Canadiens. Programme: «Carmina Burana» (Nault/Orff), «Concerto Barocco» (Balanchine/Bach) et «Etapes» (Macdonald/Matton): 20:00.
SALLE DU COLLÈGE OUTREMONT (5900, boul. Dollard) — Ensemble de danse soviétique «Vénok»: 19:30.

MUSIQUE

PLACE DES ARTS (Salle de répétition D et E) — Concours OSM (cordes et vents): auditions préliminaires. Entrée libre: 9:30, 13:30.
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (Faculté de Musique, 2375, Côte-Ste-Catherine) — Françoise Gélinas, pianiste. Entrée libre: 20:00.

THÉÂTRE

PLACE DES ARTS (Salle Port-Royal) — «En ville», d'Élizabeth Bourget: 20:00.
CAFÉ DE LA PLACE (Place des Arts) — «Un parc

Le vice-président de l'Assemblée nationale est impliqué dans les négociations

■ QUEBEC — Le vice-président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Pierre Jolivet, ne voit pas de conflit d'intérêts dans le fait qu'il soit membre du Comité ministériel de coordination des négociations dans le secteur public où siègent les ministres Parizeau, Bérubé, Johnson, Laurin et Leblanc-Bantey.

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

Le député de Laviolette, qui a remplacé M. Guy Chevrette à titre de membre du Comité ministériel après que ce dernier fût nommé ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, a expliqué à LA PRESSE que cela ne l'empêcherait pas d'agir en toute impartialité, lorqu'il sera appellé à présider les débats de l'Assemblée nationale. « Si mon rôle était de défendre la position du gouvernement sur la place publique, on pourrait toujours me critiquer, mais tant que celà ne se reflète pas sur mon travail de vice-président de la Chambre, je crois être en mesure d'arbitrer en toute neutralité les débats », a-t-il dit.

M. Jolivet a signalé qu'il était conscient qu'on pourrait le désavouer s'il ne faisait pas convenablement son travail à l'Assemblée nationale. Il a accepté de prendre part aux délibérations du Comité ministériel parce qu'il estime que son expérience passée (il a été permanent de 1972 à 1976 du Syndicat des enseignants de la Mauricie) pourra toujours servir à la compréhension de l'épineux dossier.

Ces derniers temps, le vice-président de la Chambre a éprouvé des difficultés avec son ancien syndicat qui a exigé le retrait du congé sans solde dont il jouit depuis son élection en 1976. Dans une lettre datée du 28 octobre, il a refusé d'obtempérer au désir des membres en signalant que le Syndicat à titre d'employeur pouvait toujours lui retirer ce congé sans solde. « Comme je leur ai déjà manifesté mon intention de ne plus reprendre mon ancien poste de permanent et que d'autre part je n'étais pas protégé par une convention collective, je pense que le Syndicat peut me retirer mon congé sans solde sans problème ».

SECTEUR PUBLIC

Négociations intensives jusqu'au 15 novembre

■ QUEBEC — La table centrale des négociations dans le secteur public a commencé hier une ronde intensive de travail qui se tiendra presque sans interruption d'ici le 15 novembre. Cela devrait permettre de savoir si des rapprochements sont possibles et si le Québec risque de plonger encore une fois dans une période de bouleversements sociaux.

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

Au cours d'une conférence de presse hier, le négociateur du gouvernement, M. Lucien Bouchard, a annoncé que les deux parties s'étaient entendues sur un échéancier intense de négociations. Les premières séances portent sur les droits parentaux, le régime de retraite et les primes d'éloignement. Dès la semaine prochaine, la table centrale devrait commencer à aborder l'épineuse question salariale, dont certaines hypothèses ayant pour objet d'améliorer le sort des bas salariés, comme le permet la loi 70.

M. Bouchard a admis qu'il entreprenait la plus difficile négociation qui ne se soit jamais faite au Québec, du moins depuis la constitution des fronts communs syndicaux, au début des années 1970. « Nous allons tout faire pour en arriver à un règlement, nous du côté gouvernemental. Mais celà va exiger un effort inouï de compréhension de la part de la partie syndicale ».

Selon lui, les syndicats sont nés dans les périodes de développement économique. Par conséquent, ils n'ont jamais été formés pour affronter une récession économique. C'est pourquoi, il estime que s'il peut les amener à croire à la véracité de la crise et à la nécessité d'un transfert d'objectifs du public au privé afin de créer des emplois, il sera possible de s'entendre.

Dans le moment, la perspective d'une grève illégale de 24 heures ou d'une grève illimitée ne l'inquiète pas outre mesure. M. Bouchard souligne que le gouvernement a des moyens légaux à sa disposition pour affronter ce type de pressions. Pour sa part, il n'encourage pas l'utilisation de l'injonction pour les prévenir, car il estime que le judiciaire n'a pas à s'immiscer dans un tel conflit qui déborde un secteur strictement localisé.

Lenteur aux tables de la CEQ

Soulignant qu'aux tables sectorielles, la FTQ et la CSN avaient décidé d'aborder la négociation par bloc, en commençant par les sujets non prioritaires pour ensuite s'attaquer aux dossiers « lourds », comme la sécurité d'emploi, le négociateur du gouvernement a indiqué que la CEQ n'avait pas encore adopté ce modèle.

Compréhensif, il explique que pour les enseignants les demandes du gouvernement représentent une montagne, en raison surtout du fait qu'ils lient leur tâche à la qualité de l'enseignement. « On peut comprendre que le cheminement soit plus lent, lorsque l'on considère qu'ils ont le pattern de tâche le plus sophistiqué en Amérique du Nord, de même que les meilleures conditions de travail. »

Libéraux irresponsables

Par ailleurs, le président du Conseil du trésor, M. Yves Bérubé, a tenu hier à dénoncer l'attitude « irresponsable » du Parti libéral qui exige que le gouvernement retire sa loi 70.

Selon lui, en agissant ainsi, le gouvernement serait obligé de verser des hausses salariales de $521 millions en janvier, ce qui équivaudrait à imposer une taxe de 4 cents le litre sur l'essence ou ajouter 2½ pour cent à la présente taxe de vente.

M. Bérubé soutient que la situation critique que traversent les Québécois, avec l'effrondrement de leur pouvoir d'achat, les mises à pied et l'inflation, devrait guider tout gouvernement responsable dans les choix difficiles que la crise impose. C'est pourquoi il considère l'intervention du Parti libéral comme un geste visant à attiser les passions et à nuire au déroulement des négociations.

Ultimes démarches de la CTCUQ et de la partie syndicale

■ QUEBEC (PC) — A la veille de la session spéciale de l'Assemblée nationale, la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec et le syndicat de ses 630 chauffeurs ont fait d'ultimes démarches hier pour obtenir des modifications au rapport des « émissaires spéciaux » Jean-Roch Boivin et Lucien Bouchard.

Ce rapport doit servir de base au projet de loi qui sera étudié aujourd'hui par l'Assemblée nationale pour mettre fin à la grève qui paralyse le transport en commun dans la région de Québec depuis le 23 octobre dernier.

Dans un télégramme adressé au premier ministre René Lévesque, les dirigeants de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) et de sa commission de transport ont réaffirmé leur position, à savoir un contrat de trois ans prévoyant des hausses salariales de 11 p. cent en 1982, 6 p. cent en 1983 et 5 p. cent en 1984, sans formule d'indexation.

Selon les présidents respectifs de la CUQ et de la CTCUQ, MM. Marcel Pageau et Léonce Bouchard, le décret de deux ans tel que proposé par le rapport Boivin-Bouchard amènera l'organisme à négocier un nouveau contrat et à faire face à une nouvelle menace de grève dans moins de un an.

Ils soutiennent que leur offre salariale reflète la position adoptée par l'Union des municipalités du Québec et répond à la demande du gouvernement de faire preuve de modération dans les offres salariales.

De son côté, le Syndicat des chauffeurs (CSN) a réclamé la tenue d'une commission parlementaire. La demande a été formulée par le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Donatien Corriveau, qui a soutenu en conférence de presse que les propositions salariales des émissaires du gouvernement n'étaient pas satisfaisantes.

Selon M. Corriveau, ces augmentations ne tiennent pas compte de l'équité entre les chauffeurs et les salariés de garage à la CTCUQ et d'une plus grande réduction des écarts entre les chauffeurs de Montréal et de Québec. Il a affirmé que la proposition de 11 et 6 p. cent sans indexation qui avait été acceptée mardi soir par les négociateurs syndicaux était considérée comme un strict minimum par le syndicat.

Entretemps, la controverse entourant l'entente négociée qui serait intervenue mardi soir dernier s'est poursuivie hier.

Dans leur rapport MM. Boivin et Bouchard faisaient état d'une proposition de 11 et 6 p. cent, acceptée par le syndicat et que les présidents de la CUQ et de la CTCUQ auraient accepté de plaider devant le conseil de la Communauté urbaine.

Cette proposition a été rejetée à l'unanimité lors d'une réunion d'urgence du conseil de la CUQ tenue mercredi matin.

CTCUQ

Par ailleurs, les 2,200 membres du syndicat de l'entretien (CSN) de la Commission de transport de la CUM sont convoqués dimanche en début de soirée à une assemblée générale pour décider de la journée où on devra faire un arrêt de travail de 24 heures.

Cette date, on la connaîtra dès aujourd'hui, car ce sera la même que celle que décidera le front commun des employés des secteurs public et parapublic. Le syndicat de l'entretien, isolé depuis l'acceptation des offres de la CTCUM par deux autres syndicats de cet organisme (chauffeurs-opérateurs de métro et employés de bureau), a résolu d'aligner sa stratégie sur celle du front commun.

SIDBEC-NORMINES:

Ciaccia s'étonne de l'attitude de Québec

■ QUEBEC — « La commission parlementaire de la semaine prochaine sur SIDBEC n'est pas une messe de requiem pour SIDBEC-NORMINES », a déclaré hier le député libéral John Ciaccia, qui s'étonne des

GILLES GAUTHIER
de notre bureau de Québec

récentes déclarations des ministériels sur le sujet et se demande si les décisions ne sont pas en fait déjà prises.

Porte-parole libéral en matière d'Industrie et de Commerce, le député de Mont-Royal rappelle les affirmations de Jacques Parizeau, selon qui il faudra procéder à de la chirurgie à SIDBEC, ou celles de Rodrigue Biron, qui déclare que la survie de SIDBEC-NORMINES, et par conséquent celle de la ville de Gagnon, dépendent des marchés et que l'acier n'a plus d'avenir.

« Le mandat de la commission, de dire M. Ciaccia, est de revoir l'orientation de SIDBEC, de recueillir des informations pour éclairer les décisions qui devront être prises par la suite et non pas d'entériner des décisions déjà prises. Les déclarations des ministres laissent entendre que tout est déjà décidé ».

M. Ciaccia a demandé hier la convocation de certains cadres supérieurs de SIDBEC-NORMINES devant la commission et celle des partenaires de SIDBEC dans l'entreprise minière, British Steel et Québec Cartier Mining, filiale de US Steel.

Le député déclare par ailleurs qu'avant de fermer les installations de la Côte-Nord, il faudra scruter attentivement la question des coûts sociaux, les possibilités d'améliorer le contrat « onéreux » signé par les trois partenaires et la possibilité d'augmenter la productivité et l'efficacité de l'entreprise.

RÉNOVATIONS INNOVATIONS

NOUVEAUX ÉTAGES-MODE 1 ET 3 SIMPSONS CENTRE-VILLE

Nouveau... spécialement pour vous, la femme d'aujourd'hui !

Le rez-de-chaussée chez Simpsons... de la tête aux pieds, tous les accessoires pour une allure-mode complète. Bas, chapeaux, sacs à main... vêtements-mode, lingerie, parfums, produits de beauté de tout genre. Le tout dans un nouveau décor fascinant qui représente une façon unique de faire ses emplettes... le rez-de-chaussée chez Simpsons. Au 3e... vous trouverez le Salon de la fourrure, élégant et attrayant, le décor inédit pour choisir vos somptueuses fourrures, l'endroit idéal pour faire ce placement fort important en toute quiétude.

Le Salon Vendôme... conçu pour la femme avisée d'aujourd'hui. Des coordonnés sport aux tenues de soirée sans oublier les accessoires, y compris les chaussures... le dernier mot de la mode sophistiquée.

Faites le tour du **Rayon de chaussures pour dames** — vous y trouverez les bottes et chaussures à la fine pointe de la mode. Et au 2e... venez découvrir le nouveau restaurant-cafétéria La Bonne Bouffe... où vous prendrez le temps de déguster un repas savoureux ou de manger un petit goûter en vitesse. **La Boutique Seigneur** a été rénovée aussi... conçue pour l'homme qui apprécie les classiques. Élégants coordonnés et vêtements sport... pour une tenue qui sort de l'ordinaire, venez jeter un coup d'oeil à la Boutique Seigneur au deuxième.

Venez fêter avec nous cette nouvelle présentation-mode, jusqu'au 13 novembre chez Simpsons centre-ville



Découvrez le nouveau Simpsons... distingué, dynamique, définitivement pour vous. Consultez le cahier de 12 pages. Ne manquez pas un seul de ces événements fantastiques préparés spécialement pour vous, la femme d'aujourd'hui !



DÉFILÉ DE MODE

Aujourd'hui... Fourrures «Michel Robichaud», au Salon de la fourrure, au troisième.

PRODUITS DE BEAUTÉ

- **Échantillons** de quelques-uns des parfums les plus prestigieux au monde.
- **Participez au concours des parfums** et vous pourriez gagner un des 3 prix suivants: $175, $150 ou $100 de produits «Yves St-Laurent», «Lanvin», «Hermès» ou «Enjoli». Jusqu'au 13 novembre, rez-de-chaussée.
- Venez rencontrez **Michel Robichaud** de Montréal, au rayon des produits de beauté, le 11 novembre, 11h30 à 14h, au rez-de-chaussée.
- **«Shiseido 110»** fête son anniversaire avec Simpsons. Ses artistes en maquillage et conseillères-beauté vêtues de kimonos seront là pour vous aider. Jusqu'au 13 novembre au rez-de-chaussée. Aujourd'hui et demain... recherchez les biscuits spéciaux «Shiseido».
- **Clinique de parfums «Chloé».** Des primes seront offertes aux participantes. prix du billet: $10, entièrement remboursable lors de l'achat de tout produit «Chloé». Pour réservations, composez 284-4447. Aujourd'hui de 12h à 14h et de 16h à 18h; le 6 novembre, de 14h à 16h. Bureau de la formation du personnel, Salle 3, au septième.
- **Présentation** de vêtements de pluie, conseils sur l'entretien des parapluies et démonstrations des divers usages du parapluie. La conseillère-mode, Mlle Linda, de **«Igra»** sera ici pour vous rencontrer. Le 10 novembre, de 11h à 15h; aujourd'hui et les 11 et 12 novembre, de 11h à 15h et de 17h à 19h, au rez-de-chaussée.



- **Pierrette Champoux** dédicacera son dernier microsillon «Hommage», fait en l'honneur du Frère André, Marguerite Bourgeois, Marie-Rose Durocher, Kateri Tekakwitha. Le samedi 6 novembre de 13h à 14h. Rayon des disques, au sous-sol.
- **Nettoyage de bijoux** — démonstration et nettoyage de bijoux en or, sertis de perles de culture et d'argent sterling. Aujourd'hui de 9h30 à 17h, au rez-de-chaussée.
- **«Kayser»** — la représentante Mado Lefebvre fera la présentation de la collection de bas au cachet ancien. Aujourd'hui de 11h à 15h, au rez-de-chaussée.
- **Démonstration diététique** au centre «Multimodal» où Francine Simard et ses assistantes montreront comment bien manger, à coût peu élevé. Aujourd'hui de 11h à 21h, au cinquième.
- **«Barbie Allen Dancersize»** — démonstration d'exercices, danse et chorégraphie. Les 10, 11 et 12 novembre, de 12h30 à 13h15. Rayon des disques, au rez-de-chaussée.
- **Démonstration de culturisme** par les athlètes de «Gymnium Inc». Aujourd'hui de 12h à 14h. Articles de sport, au sous-sol.



Venez rencontrer Schtroumpfette vedette des «Ice Capades» qui seront au Forum du 9 au 15 novembre. Elle visitera le Pays des jouets, chez Simpsons, centre-ville, aujourd'hui et demain 6 novembre, de 11h à 14h, au cinquième.

- **Dieter Fess,** pianiste célèbre jouera du piano et chantera au rayon des produits de beauté, aujourd'hui et les 8, 9, 10, 11 et 12 novembre, de 13h à 15h, au rez-de-chaussée.
- **Couleurs pour hommes et dames.** Un concept innovateur en coordination-mode qui vous fera sauver temps et énergie dans le choix de tenues-mode qui vous conviennent. «Couleurs» vous aidera à créer ce «je ne sais quoi» en élégance. Venez rencontrer les conseillères «Couleurs» et prenez un rendez-vous pour une consultation d'une durée de 1½ à 2 heures. Composez 284-4231. Pour seulement $60, notre conseillère vous aidera à trouver les teintes et les couleurs qui s'harmoniseront le mieux à votre teint. Vous recevrez un étui contenant les échantillons de chacune de vos couleurs, que vous pourrez utiliser lors de vos emplettes. Vous obtiendrez le secret d'une allure naturelle, bien coordonnée et sophistiquée. Jusqu'au 13 novembre, au troisième.

«Lagerfeld» pour hommes

Clinique du visage, à la Boutique Seigneur.
Consultation de 15 minutes.
Le 11 novembre de 12h à 20h;
Le 12 novembre de 10h à 18h;
Le 13 novembre de 10h à 17h;
au deuxième.

«Tana» pour chaussures

Le représentant **Del Foxton** sera au rayon des chaussures pour dames. Venez discuter de vos problèmes de chaussures aux experts «Tana» et ils vous conseilleront sur l'entretien et la préservation du cuir et du suède.
Le 10 novembre, de 11h à 15h, au troisième.

- ***«Pepsi»***

offert gratuitement avec tout repas au nouveau restaurant La Bonne Bouffe chez Simpsons, au deuxième. Jusqu'au 13 novembre.

- ***VOUS POURRIEZ GAGNER LA VALEUR DE VOTRE ACHAT***

Jusqu'au 6 novembre, chaque jour, 110 clients pourront gagner la valeur de leur achat... soit en argent comptant ou créditée à leur compte. Vous devez être présents! Magasin centre-ville seulement.

UN NOUVEAU CONCEPT D'AMÉNAGEMENT
UNE NOUVELLE FAÇON DE MAGASINER

Simpsons MD

RÉNOVATIONS INNOVATIONS

Nouveaux étages-mode 1 et 3, Simpsons centre-ville



La soirée s'annonce bien... vous êtes le point de mire lorsque vous fréquentez le «Salon Vendôme»

En provenance de New York et de Paris, voici d'élégants coordonnés tout à fait appropriés pour les soirées spéciales... la richesse des coloris et des tissus donne une dimension nouvelle à votre silhouette, l'entourant d'une aura de charme et de distinction.

BLOUSE DE SOIE avec jabot volanté. Blanc, fuchsia, bleu roi ou gris. 6 à 16. **$195**

PANTALON PLISSÉ, À JAMBE ÉTROITE, en velours de rayonne. Noir. 4 à 14. **$170**

BLOUSE À PAILLETTES, avec encolure arrondie, manches bouffantes, ceinture nouée. Envers filet polyester. Billettes vert émeraude ou ton argent. 4 à 14. **$250**

JUPE EN TAFFETAS IRIDESCENT, avec taille froncée. Rayonne. Étain ou vert émeraude. 4 à 12. **$140**

CAMISOLE EN PAILLETTES, avec fines bretelles. Envers filet polyester. Paillettes vert émeraude ou ton argent. 4 à 14. **$140**

AUSSI OFFERTE en velours de rayonne noir. **$90**

JUPE LONGUE ÉTROITE, avec fente latérale. Velours de rayonne. Noir. 6 à 14. **$150**

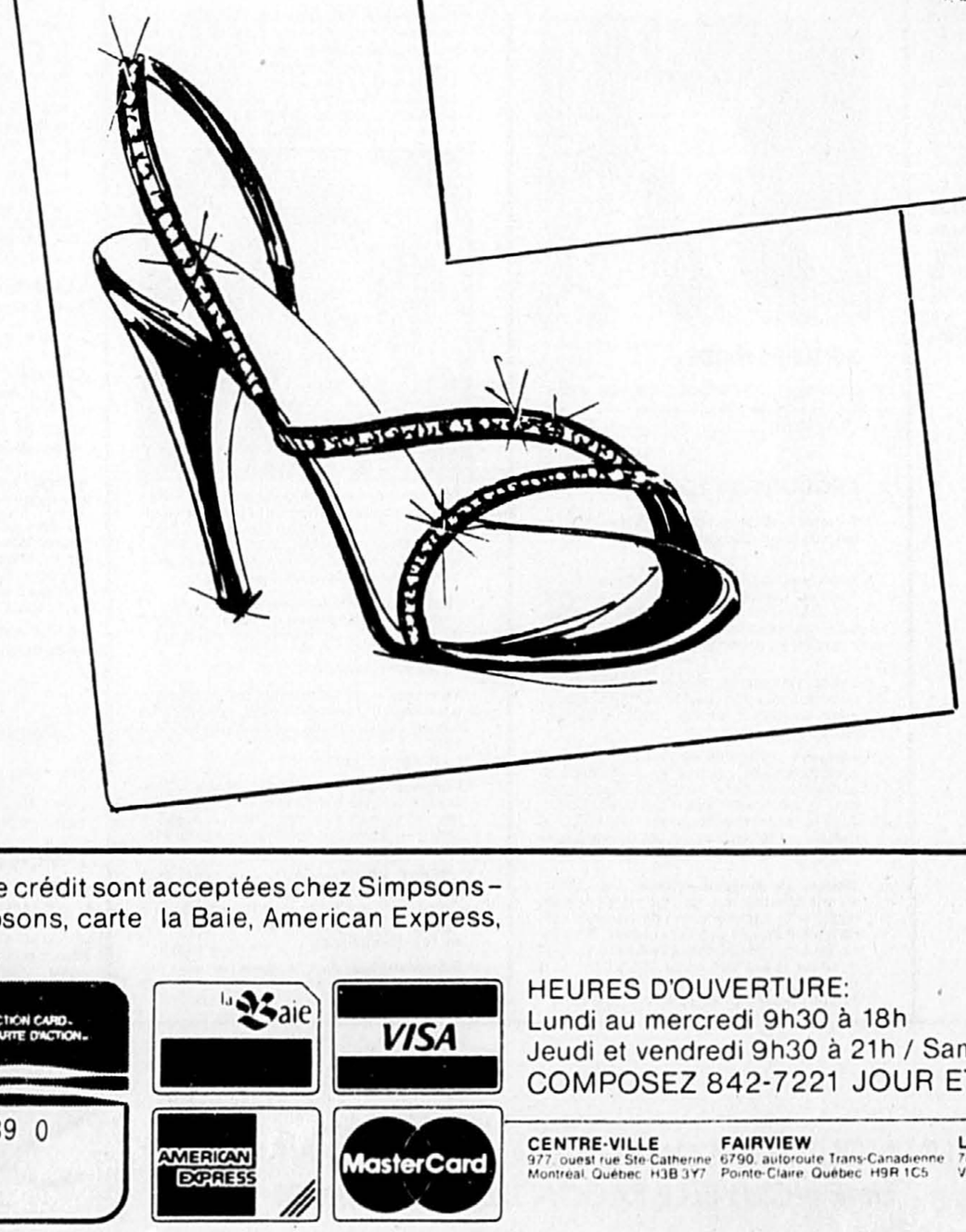
AUSSI OFFERTE en modèle court. **$140**

SANDALES D'ITALIE. Peau de soie / cuir noir avec pierres du Rhin. Pointures (avec ½) 5½ à 10. **$150**

Rayon 308, Salon Vendôme, au troisième, centre-ville seulement.

Pour achat en personne seulement

Mode Simpsons



Salon Vendôme

Toutes ces cartes de crédit sont acceptées chez Simpsons – Carte d'Action Simpsons, carte la Baie, American Express, Visa et MasterCard.



HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au mercredi 9h30 à 18h
Jeudi et vendredi 9h30 à 21h / Samedi 9h à17h
COMPOSEZ 842-7221 JOUR ET NUIT

Simpsons MD

CENTRE-VILLE 977, ouest rue Ste-Catherine, Montréal, Québec H3B 3Y7

FAIRVIEW 6790, autoroute Trans-Canadienne, Pointe-Claire, Québec H9R 1C5

LES GALERIES D'ANJOU 7895, boul. Les Galeries d'Anjou, Ville d'Anjou, Québec H1M 1W8

LE CARREFOUR LAVAL 3045, boul. Le Carrefour, Chomedey, Laval, Québec H7T 1C7

LES PROMENADES ST-BRUNO 800, boulevard des Promenades, St-Bruno, Québec J3V 5J9

CENTRE D'AUBAINES SIMPSONS 4895, rue Hickmore, Ville St-Laurent, Qué. H4T 1K5 (Une rue dépassée l'Entrepôt Simpsons)
Du lundi au mercredi: de 9h30 à 17h30
Jeudi et vendredi: de 9h30 à 21h
Samedi: de 8h30 à 16h30